

COMPTE DE  
RESULTAT 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**  
21DUJ01 21 DIJON JUNOT

CHARGES	Réel 2018	Réel 2019	B20 année complète 2020	Réel 2020	PRODUITS	Réel 2018	Réel 2019	B20 année complète 2020	Réel 2020
	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)		MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)
<b>60- ACHATS</b>									
Fluides	Eau et assainissement		5 468 €	30 754 €	Prestations versées par les parents (PSU)	92 526 €	152 212 €	194 141 €	122 563 €
	Energie (électricité, gaz, etc)	13 261 €	18 612 €		Prestations versées par la CAF (PSU)	317 736 €	562 182 €	475 645 €	404 650 €
	Fournitures d'activités pour les enfants		7 902 €		Participation Collectivité	279 510 €	547 310 €	540 820 €	558 667 €
	Fournitures petit équipement		4 198 €		Subvention COVID		0 €		82 192 €
Fournitures admin., Petit équipement et Activités	Vêtements de travail (1 tenue / jour + polaire)	10 233 €	1 200 €	16 240 €	Subvention- organismes divers			13 323 €	
	Fournitures administratives		4 122 €		Autres charges de gestion courante.		3 313 €		2 930 €
	Autres fournitures non stockées				Emplois aides		0 €		0 €
Alimentation +Lait	Alimentation (3 produits labellisés par jour)	35 445 €	54 135 €	50 214 €		689 772 €	1 265 016 €	1 223 928 €	1 171 002 €
	Linge		3 073 €		Subvention d'équilibre	-6 235 €	30 614 €	0 €	43 956 €
Produits d'hygiène et d'entretien	Produits pharmaceutiques	7 067 €	615 €	15 383 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>696 007 €</b>	<b>1 234 402 €</b>	<b>1 223 928 €</b>	<b>1 127 045 €</b>
	Changes complets & Produits d'hygiène		6 669 €						
	Fournitures d'entretien		3 000 €		<b>Resultat de l'exercice</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Sous-total :</b>		<b>66 006 €</b>	<b>103 533 €</b>	<b>108 994 €</b>					
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>									
Loyers			0 €	0 €					
Charges locatives			0 €	0 €					
Redevances		140 248 €	321 880 €	321 880 €					
Entretien et Réparations	Entretien et réparations		15 293 €	9 542 €					
	Maintenance (contrats d'entretien + package sécurité)	21 486 €	12 900 €	13 151 €					
Assurances	Primes d'assurance (RC et multirisque)	1 211 €	1 235 €	3 910 €					
Organisme de formation du personnel	Organismes de formation et formation du personnel		3 916 €	7 637 €					
Documentation			0 €	50 €					
<b>Sous-total :</b>		<b>162 945 €</b>	<b>342 325 €</b>	<b>355 919 €</b>					
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>									
Mise à disposition du personnel			0 €	3 389 €					0 €
Médecin		5 591 €	8 438 €	5 393 €					5 205 €
Psychologue		5 544 €	8 519 €	8 669 €					8 269 €
Fêtes, réceptions et NDF	Autres services extérieurs			900 €					
	Fêtes et réceptions	3 038 €	1 389 €	180 €					1 799 €
	Déplacements								
Services bancaires	Services bancaires		0 €						0 €
Personnel intérimaire			0 €						0 €
Honoraires	Comptabilité (reporting, suivi de taux de remplissage...)			500 €					650 €
	Commissaire aux comptes		650 €						
	Autres services extérieurs								
	Frais d'actes et de contentieux								
Affranchissements et Télécom		1 043 €	823 €	720 €					2 011 €
<b>Sous-total :</b>		<b>15 216 €</b>	<b>19 819 €</b>	<b>19 751 €</b>					<b>17 934 €</b>
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>									
	Taxe sur les salaires (selon barème légal)	27 367 €	48 388 €	39 046 €					40 456 €
	Taxes foncières, impôts locaux	8 240 €	13 686 €	13 574 €					18 406 €
	Organic (selon barème légal)								
<b>Sous-total :</b>		<b>35 607 €</b>	<b>62 075 €</b>	<b>52 620 €</b>					<b>58 862 €</b>
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>									
Salaires bruts	Rémunération du personnel	278 284 €	505 790 €	477 308 €					412 986 €
Charges patronales	Mutuelle (excellente couverture, avantage social EPT)	104 569 €	130 433 €	9 504 €					110 036 €
	Charges de sécurité sociale et prév (inclus loi Fillion)			151 672 €					
Médecine du Travail		1 920 €	1 958 €	1 980 €					2 743 €
Autres formations			0 €						0 €
Provisions Congés Payés			0 €						0 €
Absentéisme			0 €						0 €
Tickets Restaurants	Tickets restaurant	5 216,00 €	12 286 €	17 325 €					10 330 €
Remboursement Transport	Remboursement de transport	341,00 €	734 €	2 118 €					345 €
Subventions sur salaire (Agefos & contrat d'avenir)			0 €						0 €
<b>Sous-total :</b>		<b>390 330 €</b>	<b>651 202 €</b>	<b>659 906 €</b>					<b>536 441 €</b>
<b>1er SOUS-TOTAL (CPTÉ 60 à 64)</b>		<b>670 104 €</b>	<b>1 178 953 €</b>	<b>1 197 191 €</b>					<b>1 063 963 €</b>
<b>65- CHARGES GESTION COURANTE</b>									
Pertes sur créances irrécouvrables									
Charges diverses de gestion courante		25 460 €	34 139 €	18 000 €					34 841 €
<b>Sous-total :</b>		<b>25 460 €</b>	<b>34 139 €</b>	<b>18 000 €</b>					<b>34 841 €</b>
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>									
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			20 067 €						22 906 €
<b>68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS</b>									
	Dotations aux amortissements	443 €	1 242 €	5 888,50 €					5 335 €
	Provisions pour entretien et renouvellement		0 €	2 849,00 €					0 €
<b>Sous-total :</b>		<b>443 €</b>	<b>21 309 €</b>	<b>8 738 €</b>					<b>28 241 €</b>
<b>REMUNERATION DU PRESTATAIRE</b>									
Impôts sur les sociétés			0 €	0 €					0 €
Participation des salariés			0 €	0 €					0 €
<b>Sous-total :</b>		<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>696 007 €</b>	<b>1 234 402 €</b>	<b>1 223 928 €</b>					<b>1 127 045 €</b>

**ETAT RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS**

Compte d'immobilisation	Fournisseur	Montant de l'immobilisation	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	Durée amortissement retenue	Montants annuels 31/12/2020
21811000	CMULTISERV - CHANTIER - 21DIJ01	€ 1 025,76	€ 1 025,76			5	€ 205,15
21811000	126-C MULTISERVIC 21DIJ01	€ 6 005,16	€ 6 005,16			5	€ 101,73
21811000	RECLASS 238	€ 1 083,98	€ 1 083,98			5	€ 18,36
21811000	PARTENAIRE EQUIPE - TRAVAUX - 21DIJ01	€ 17 184,00	€ 17 184,00			5	€ 3 436,80
21811000	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	€ 1 334,28	€ 1 334,28			5	€ 266,86
20520000	ABELIUM - LOGICIEL - 21TH001	€ 1 056,00		€ 1 056,00		3	€ 352,00
20520000	ABELIUM + LOGICIEL + 21DIJ01	€ 1 031,00		€ 1 031,00		3	€ 343,67
20520000	ABELIUM + LOGICIEL + 21DIJ01	€ 1 412,20		€ 1 412,20		3	€ 470,73
21534000	GPDIS + MATERIEL + 21DIJ01	€ 699,46		€ 699,46		5	€ 139,89

(1) Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles indispensables à l'exécution du service public et qui font retour gratuitement à la personne publique en fin de concession. Ce sont les biens indispensables au service. La particularité des biens de retour consiste en ce que, alors même qu'ils ont été acquis par le délégataire en cours d'exploitation, ils appartiennent ab initio à la collectivité publique.

(2) Les biens de reprise appartiennent au délégataire pendant la durée du contrat mais peuvent être repris par la personne publique lorsqu'ils présentent une certaine utilité pour le service public sans pour autant être indispensables. Ils font donc l'objet d'un droit d'option de la collectivité.

(3) Les biens propres appartenant au délégataire, qui ne sont pas utiles au service public et qui restent par conséquent dans le patrimoine privé de ce délégataire.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Immobilisation			Montant d'acquisition				Amortissement			
Compte d'immobilisation	Nature	Detail	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	TOTAL	Durée amortissement comptable retenue	Dotations comptables 2020	Amortissement cumulé fin 2020	Valeur Nette Comptable Fin 2020
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIEL		€ 1 056,00		€ 1 056	3	€ 352	€ 461	€ 595
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIEL		€ 1 031,00		€ 1 031	3	€ 344	€ 891	€ 140
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIEL		€ 1 412,20		€ 1 412	3	€ 471	€ 1 099	€ 313
21534000	Equipement - Matériel informatique	GPDIS - MATERIEL		€ 699,46		€ 699	5	€ 140	€ 362	€ 337
	<b>INFORMATIQUE</b>		€ -	€ 4 199	€ -	€ 4 199		€ 1 306	€ 2 813	€ 1 386
21811000	Travaux - Amenagement	CMULTISERV - CHANTIER	€ 1 025,76			€ 1 026	5	€ 205	€ 209	€ 817
21811000	Travaux - Amenagement	C MULTISERVIC	€ 6 005,16			€ 6 005	5	€ 102	€ 102	€ 5 903
21811000	Travaux - Amenagement	RECLASSEMENT	€ 1 083,98			€ 1 084	5	€ 18	€ 18	€ 1 066
21811000	Travaux - Amenagement	PARTENAIRE EQUIPE - TRAVAUX	€ 17 184,00			€ 17 184	5	€ 3 437	€ 3 616	€ 13 568
21811000	Travaux - Amenagement	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	€ 1 334,28			€ 1 334	5	€ 267	€ 267	€ 1 067
	<b>TRAVAUX</b>		€ 26 633	€ -	€ -	€ 26 633	€ 25	€ 4 029	€ 4 211	€ 22 422
	<b>TOTAL GENERAL</b>		€ 26 633	€ 4 199	€ -	€ 30 832	€ 25	€ 5 335	€ 7 024	€ 23 808

**TABLEAU RENOUVELLEMENT DES INVESTISSEMENTS**

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>CAPEX = IMMO</b>	Chiffrage	€ 23 554,01		€ 23 554,01
	Réel	€ 1 685,29	€ 7 023,85	€ 7 023,85
	Écart	€ 21 868,72	€ 16 530,16	€ 16 530,16

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>DAP</b>	Chiffrage	€ 5 888,50	€ 5 888,50	€ 11 777,01
	selon PCG	€ 5 888,50	€ 5 888,50	€ 11 777,01
	Mairie	€ 1 242,17	€ 5 335,19	€ 6 577,36

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Entretien / Maintenance</b>	Chiffrage	€ 22 442,36	€ 22 442,36	€ 44 884,73
	Réel	€ 15 293,39	€ 13 150,92	€ 28 444,31
<b>Provisions pour gros entretien ou grandes révisions</b>	Chiffrage	€ 9 389,34	€ 15 277,84	€ 24 667,18
	Réel	€ -		€ -

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Total entretien ou grandes révisions</b>	Chiffrage	€ 31 831,70	€ 37 720,20	€ 69 551,90
	Réel	€ 15 293,39	€ 13 150,92	€ 28 444,31
	Écart	€ 16 538,31	€ 24 569,28	€ 41 107,59

COMPTE DE  
RESULTAT 2020

**COMPTE DE RESULTAT 2020**  
21DIJ02 21 DIJON ROOSEVELT

CHARGES	Réel 2018	Réel 2019	B20 année complète 2020	Réel 2020	PRODUITS	Réel 2018	Réel 2019	B20 année complète 2020	Réel 2020
	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)		MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)	MONTANT (en euros TTC)
<b>60- ACHATS</b>					Prestations versées par les parents (PSU)	136 048 €	239 065 €	258 854 €	166 993 €
Fluides	8 274,00 €	15 827 €	4 570 €	17 476 €	Prestations versées par la CAF (PSU)	354 832 €	622 124 €	634 193 €	465 338 €
			12 573 €		Participation Collectivité	321 529 €	475 785 €	470 143 €	485 657 €
			10 536 €		Subventions COVID		0 €		104 337 €
Fournitures admin., Petit équipement et Activités			5 598 €		Subvention- organismes divers			0 €	
	12 574 €	11 851 €	1 600 €	9 525 €	Autres charges de gestion courante.		0 €		0 €
			5 496 €		Produits Exceptionnels		0 €		36 844 €
Alimentation +Lait	36 319 €	72 140 €	72 180 €	99 297 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>812 409 €</b>	<b>1 336 975 €</b>	<b>1 363 190 €</b>	<b>1 259 168 €</b>
			4 097 €		Subvention d'équilibre	2 915 €	-125 872 €	0 €	-1 869 €
Produits d'hygiène et d'entretien	8 686 €	14 155 €	8 892 €	11 766 €	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
			4 000 €						
<b>Sous-total :</b>	<b>65 853 €</b>	<b>113 973 €</b>	<b>130 362 €</b>	<b>138 064 €</b>					
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>									
Loyers									
Charges locatives et de copropriété									
Redevances	157 704 €	302 503 €	302 503 €	302 503 €					
Entretien et Réparations	19 505 €	17 713 €	6 996 €	13 674 €					
			11 200 €						
Assurances	1 630 €	1 670 €	2 534 €	792 €					
Organisme de formation du personnel		4 930 €	9 067 €	1 407 €					
Documentation		0 €	50 €	0 €					
<b>Sous-total :</b>	<b>178 839 €</b>	<b>326 816 €</b>	<b>332 350 €</b>	<b>318 377 €</b>					
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>									
Mise à disposition du personnel		0 €	5 694 €	0 €					
Médecin	6 152 €	8 198 €	4 519 €	4 741 €					
Psychologue	6 734 €	8 511 €	10 917 €	4 328 €					
Fêtes, réceptions et NDF	3 318 €	5 648 €	3 697 €	692 €					
			1 239 €						
Services bancaires		0 €		140 €					
Personnel intérimaire		0 €		0 €					
Honoraires		650 €	500 €	650 €					
Affranchissements et Télécom	1 912 €	1 902 €	1 959 €	1 568 €					
<b>Sous-total :</b>	<b>18 116 €</b>	<b>24 908 €</b>	<b>28 524 €</b>	<b>12 119 €</b>					
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>									
	31 252 €	63 820 €	45 937 €	48 535 €					
	9 476 €	15 373 €	16 666 €	18 527 €					
<b>Sous-total :</b>	<b>40 728 €</b>	<b>79 193 €</b>	<b>62 603 €</b>	<b>67 062 €</b>					
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>									
Salaires bruts	347 153 €	653 145 €	566 713 €	539 562 €					
Charges patronales	117 717 €	178 303 €	12 096 €	143 294 €					
			169 664 €						
Médecine du Travail	1 390 €	3 247 €	2 520 €	5 783 €					
Autres formations		0 €		0 €					
Provisions Congés Payés		0 €		0 €					
Absentéisme		0 €		0 €					
Tickets Restaurants	5 036,00 €	7 818 €	22 050 €	7 895 €					
Remboursement Transport	224,00 €	578 €	2 695 €	391 €					
Subventions sur salaire (Agefos & contrat d'avenir)		0 €		0 €					
<b>Sous-total :</b>	<b>471 520 €</b>	<b>843 093 €</b>	<b>775 738 €</b>	<b>696 926 €</b>					
<b>1er SOUS-TOTAL (Cpte 60 à 64)</b>	<b>775 056 €</b>	<b>1 387 983 €</b>	<b>1 329 577 €</b>	<b>1 232 547 €</b>					
<b>65- CHARGES GESTION COURANTE</b>									
Pertes sur créances irrécouvrables									
Charges diverses de gestion courante	33 947 €	56 948 €	25 000 €	25 312 €					
<b>Sous-total :</b>	<b>33 947 €</b>	<b>56 948 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 312 €</b>					
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>									
		0 €		0 €					
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		15 765 €							
<b>68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS</b>									
Dotations aux amortissements	491 €	2 150 €	5 052,32 €	3 178 €					
Provisions pour entretien et renouvellement		0 €	3 561,00 €	0 €					
<b>Sous-total :</b>	<b>491 €</b>	<b>17 915 €</b>	<b>8 613 €</b>	<b>3 178 €</b>					
<b>REMUNERATION DU PRESTATAIRE</b>									
Impôts sur les sociétés									
Participation des salariés									
<b>Sous-total :</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>809 494 €</b>	<b>1 462 846 €</b>	<b>1 363 190 €</b>	<b>1 261 037 €</b>					

**ETAT RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS**

Compte d'immobilisation	Fournisseur	Montant de l'immobilisation	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	Durée amortissement retenue	Montants annuels 31/12/2020
21811000	CMULTISERV-TRAVAUX-31DIJ02	€ 3 192,00	€ 3 192,00			5	€ 612,24
21811000	PROMOSHOP - LAVE LINGE - 21DIJ02	€ 4 236,00		€ 4 236,00		5	€ 847,20
20520000	ABELIUM + MAT + LOGICIEL + 21DIJ02	€ 1 412,20		€ 1 412,20		3	€ 470,73
20520000	ABELIUM - LOGICIELS - 21DIJ02	€ 1 031,00		€ 1 031,00		3	€ 343,67
21534000	GPDIS + MATERIEL + 21DIJ02	€ 699,46		€ 699,46		5	€ 139,89
21534000	DALKIA + BLOC + 21DIJ02	€ 2 046,00	€ 2 046,00			5	€ 409,20
21534000	GPDIS-REFRIGERATEUR-21DIJ02	€ 535,96		€ 535,96		5	€ 107,19
21534000	DIMAKID - MATERIEL - 21DIJ02	€ 1 346,04		€ 1 346,04		5	€ 247,88

(1) Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles indispensables à l'exécution du service public et qui font retour gratuitement à la personne publique en fin de concession. Ce sont les biens indispensables au service. La particularité des biens de retour consiste en ce que, alors même qu'ils ont été acquis par le délégataire en cours d'exploitation, ils appartiennent ab initio à la collectivité publique.

(2) Les biens de reprise appartiennent au délégataire pendant la durée du contrat mais peuvent être repris par la personne publique lorsqu'ils présentent une certaine utilité pour le service public sans pour autant être indispensables. Ils font donc l'objet d'un droit d'option de la collectivité.

(3) Les biens propres appartenant au délégataire, qui ne sont pas utiles au service public et qui restent par conséquent dans le patrimoine privé de ce délégataire.

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Immobilisation			Montant d'acquisition				Amortissement			
Compte d'immobilisation	Nature	Detail	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	TOTAL	Durée amortissement comptable retenue	Dotation comptable 2020	Amortissement cumulé fin 2020	Valeur Nette Comptable Fin 2020
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIELS		€ 1 412,20		€ 1 412	3	€ 471	€ 1 147	€ 266
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIELS		€ 1 031,00		€ 1 031	3	€ 344	€ 891	€ 140
21534000	Equipement - Matériel	ABELIUM - LOGICIELS		€ 699,46		€ 699	5	€ 140	€ 362	€ 337
21534000	Equipement - Matériel de bureau & Infor	DIMAKID - MAT. BUREAU et LOGICIEL		€ 1 346,04		€ 1 346	5	€ 248	€ 248	€ 1 098
	<b>INFORMATIQUE</b>		€ -	€ 4 489	€ -	€ 4 489		€ 1 202	€ 2 647	€ 1 841
21811000	Equipement - LAVE LINGE	PROMOSHOP - LAVE LINGE		€ 4 236,00		€ 4 236	5	€ 847	€ 1 615	€ 2 621
21534000	Equipement - Réfrigérateur	Equipement - Réfrigérateur		€ 535,96	€ -	€ 536	5	€ 107	€ 125	€ 411
	<b>EQUIPEMENT</b>		€ -	€ 4 771,96	€ -	€ 4 771,96		€ 954,39	€ 1 740,88	€ 3 031,08
21534000	Travaux - Aménagement	DALKIA + BLOC	€ 2 046,00	€ -	€ -	€ 2 046	5	€ 409	€ 858	€ 1 188
21811000	Travaux - Aménagement	CMULTISERV	€ 3 192,00			€ 3 192	5	€ 612	€ 612	€ 2 580
	<b>TRAVAUX</b>		€ 5 238	€ -	€ -	€ 5 238		€ 1 021	€ 1 470	€ 3 768
	<b>TOTAL GENERAL</b>		€ 5 238	€ 9 261	€ -	€ 14 499		€ 3 178	€ 5 858	€ 8 641

**TABLEAU RENOUVELLEMENT DES INVESTISSEMENTS**

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>CAPEX = IMMO</b>	Chiffrage	€ 20 209,29		€ 20 209,29
	Réel	€ 2 680,06	€ 3 178,00	€ 3 178,00
	Écart	€ 17 529,23	€ 17 031,29	€ 17 031,29

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>DAP</b>	Chiffrage	€ 5 052,32	€ 3 178,00	€ 8 230,32
	selon PCG	€ 5 052,32	€ 3 178,00	€ 8 230,32
	Mairie	€ 2 149,98	€ 3 178,00	€ 5 327,98

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Entretien / Maintenance</b>	Chiffrage	€ 18 196,32	€ 18 196,32	€ 36 392,64
	Réel	€ 17 712,54	€ 13 674,44	€ 31 386,98
<b>Provisions pour gros entretien ou grandes révisions</b>	Chiffrage	€ 8 056,03	€ 13 108,35	€ 21 164,39
	Réel	€ -		€ -

		<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Total entretien ou grandes révisions</b>	Chiffrage	€ 26 252,35	€ 31 304,67	€ 57 557,02
	Réel	€ 17 712,54	€ 13 674,44	€ 31 386,98
	Écart	€ 8 539,81	€ 17 630,24	€ 26 170,04



leo lagrange

BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

# RAPPORT DU DÉLÉGATAIRE ANNÉE 2020

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

MULTI-ACCUEIL

« LE TEMPO »





# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ</b>	<b>3</b>
1.1.	Présentation du rapport	3
1.2.	Caractéristiques du contrat	3
1.3.	Le service et son implantation	3
1.4.	Les ressources humaines affectées au service	4
1.5.	Les moyens matériels utilisés	5
1.6.	Les contrats de maintenance	6
1.7.	La sécurité des personnes	6
1.8.	Les travaux effectués et envisagés	6
<b>2.</b>	<b>LES INDICATEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>7</b>
2.1.	L'activité	7
2.2.	La tarification	10
2.3.	Analyse de l'activité	11
<b>3.</b>	<b>LES INDICATEURS DE QUALITÉ DU SERVICE</b>	<b>16</b>
3.1.	Mode de pilotage de la délégation	16
3.2.	Qualité des prestations proposées	16
3.3.	Qualification du délégataire	16
3.4.	Qualification des personnels	17
3.5.	Renfort de compétence pour un accueil de qualité	18
3.6.	Outils de mesure de la satisfaction des usagers	19
<b>4.</b>	<b>LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION</b>	<b>20</b>
4.1.	Méthodes et éléments de calcul	20
4.2.	Éléments du compte de résultat	21
<b>5.</b>	<b>DOCUMENTS ANNEXES</b>	<b>22</b>
5.1.	Compte de résultat	22
5.2.	Compte de résultat – Présentation CERFA	24
5.3.	Comparatif prévisionnel – compte de résultat	25
5.4.	Biens immobilisés acquis par le délégataire	27
5.5.	Inventaire des biens acquis par le délégataire	29
5.6.	Projet d'établissement	30
5.7.	Dossier CAF	31
5.8.	Contrats d'entretien et de maintenance	32
5.9.	Contrats fournisseurs supérieurs à 10 000 €	33

## 1. PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

### 1.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT

La Ville de Dijon a décidé de confier, en Délégation de Service Public, la gestion du multi-accueil « Le Tempo » à la SAS Léo Lagrange Petit Enfance BFC, pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2024.

Le rapport du délégataire porte sur le fonctionnement du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Ce rapport a été rédigé par Madame Émilie TROMP, Directrice.

### 1.2. CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT

Le contrat est établi pour une durée de cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.



#### RAPPEL DE L'OBJET DE LA MISSION DÉLÉGUÉE :

La Ville de Dijon confie à Léo Lagrange, à titre exclusif, la gestion par affermage du multi-accueil « *Le Tempo* », dont la capacité d'accueil est de 20 places en journée.

La structure propose à la fois, un accueil régulier, un accueil occasionnel et un accueil d'urgence.

Le gestionnaire s'engage à assurer, en permanence, la gestion de l'établissement et l'accueil du public. Il assure une exploitation qui s'intègre dans le cadre de la politique de la commune en matière de Petite Enfance et respecte les objectifs du Contrat Enfance conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or.

### 1.3. LE SERVICE ET SON IMPLANTATION

Le quartier Chevreul Parc, dans lequel est située la structure, s'étend de la Place Wilson au Parc de la Colombière et de la voie ferrée qui borde le Canal à la rue d'Auxonne. Il fait partie des neufs grands quartiers dijonnais et accueille 13 113 habitants selon les données 2018 CAF.

La structure a une capacité d'accueil de 20 places en journée depuis septembre 2019 et est ouverte de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi. Elle accueille les enfants à partir de 2 mois ½ jusqu'à la fin de leur troisième année.

La structure a une superficie de 138.27 m<sup>2</sup> : elle dispose de deux salles de vie, d'un dortoir pour les bébés et d'un dortoir pour les plus grands, servant aussi de salle de vie en dehors du temps de sieste.

Le multi-accueil se trouve dans les locaux du Centre Socio Culturel « Le Tempo », géré par Léo Lagrange Bourgogne-Franche-Comté depuis septembre 2016. Cette proximité favorise le travail en partenariat.

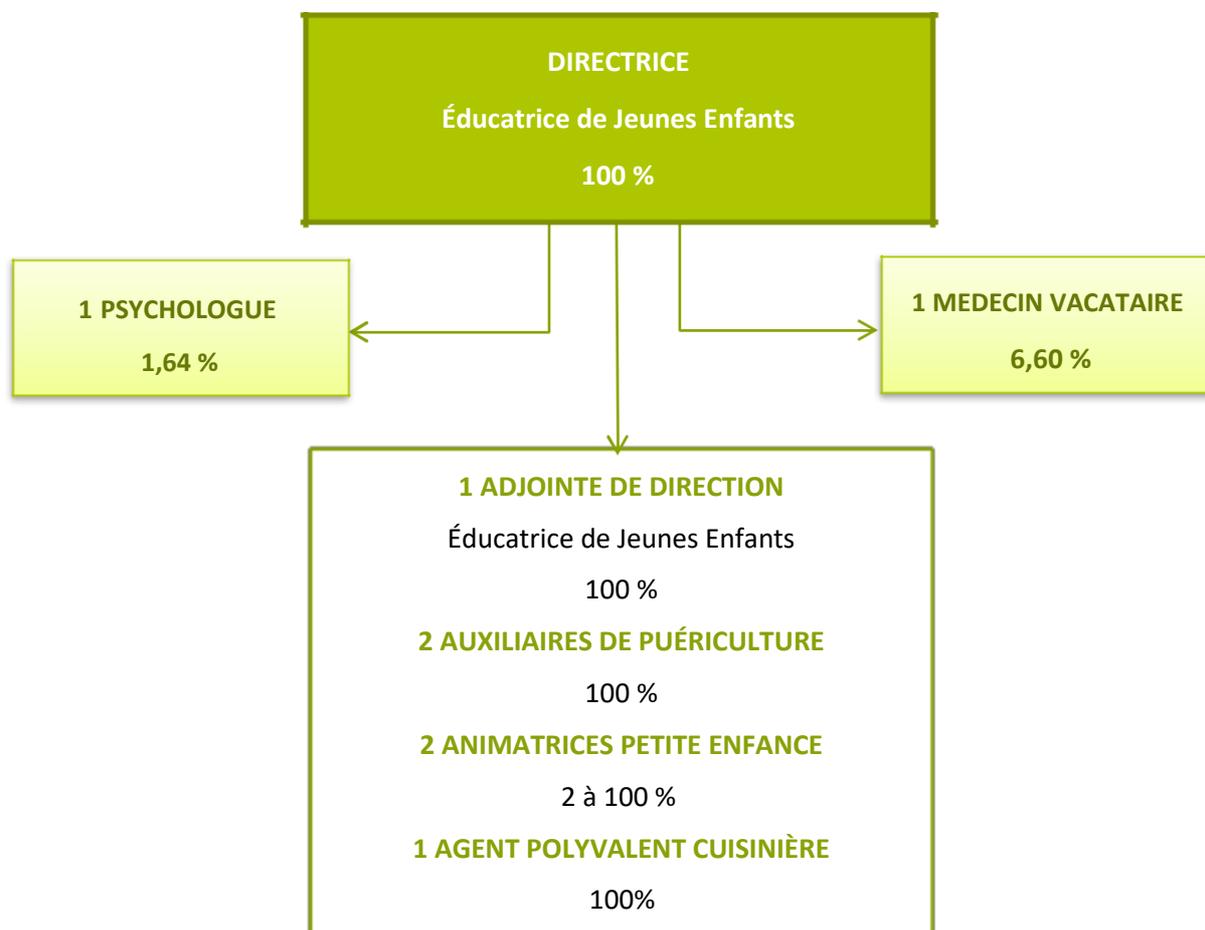
Deux lignes de bus sont à proximité et desservent les directions : Centre-Ville et Saint Apollinaire.

Le parc de la Colombière est situé à proximité de la structure.

Trois écoles, une résidence sociale et un CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) sont également proches de la structure, ainsi que l'Espace Solidarité Familles du Parc.

## 1.4. LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉES AU SERVICE

### 1.4.1. ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DU DÉLÉGATAIRE



### 1.4.2. CONDITIONS DE TRAVAIL

Les professionnelles de la structure travaillent sur la base hebdomadaire de 35 heures, avec une modulation possible du temps de travail.

Dans l'équipement, un vestiaire avec des sanitaires et une salle de repas dans le Centre Socio Culturel « Le Tempo » sont mis à leur disposition.

Les normes de sécurité sont respectées. Des exercices d'évacuation sont effectués deux fois par an.

La Convention Collective Nationale de l'Animation est appliquée au sein du multi-accueil. Le document est accessible aux professionnels.

### 1.4.3. FORMATION DU PERSONNEL

Léo Lagrange propose un complément de formation professionnelle aux salariés, afin qu'ils puissent acquérir un niveau de qualification permettant d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

Chaque année, un plan de formation est mis en place, faisant suite aux entretiens annuels menés par la directrice dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Le plan de formation fédéral Léo Lagrange a permis le départ en formation de plusieurs professionnelles :

- Formation un samedi avec Mom'Art : animer un atelier artistique en EAJE ;
- Formation avec FM2J : Centre National de Formation aux Métiers du Jeu et du Jouet.

La structure a été crèche pilote de la recherche action FM2J mise en œuvre sur toute la région Centre Est.

### 1.4.4. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Faits marquants :

- Départ d'une auxiliaire de puériculture en formation secrétaire médico-sociale fin septembre 2020 (durée 9 mois).
- Dans un premier temps, une auxiliaire en CDD remplaçait à temps partiel (0.5 ETP) Mme Ploncard qui ne travaillait qu'à mi-temps thérapeutique. Mme Jouaire n'était pas remplacée en raison des incertitudes liées au contexte et au taux de fréquentation moyen.
- Départ en retraite d'une auxiliaire de puériculture en novembre 2020, remplacée par une auxiliaire de puériculture selon le même temps de travail.
- Mme Jouaire est remplacée par Ophélie Roblot qui a obtenu un diplôme d'EJE en 2020 de début décembre à fin mars, et Mme Roblot est remplacée par une CAP jusqu'au 26/03/2021.

## 1.5. LES MOYENS MATÉRIELS UTILISÉS

### 1.5.1. L'ÉQUIPEMENT

Le multi-accueil est ouvert depuis 1975. La gestion est confiée à Léo Lagrange Petite Enfance Bourgogne-Franche-Comté depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Les locaux du multi-accueil sont implantés dans les locaux du Centre Socio Culturel « Le Tempo », créé en 1969. Le bâtiment fait plus de 850 m<sup>2</sup>.

Les usagers et les professionnelles du multi-accueil peuvent disposer des locaux du Centre Social et Culturel. En effet, ils utilisent la salle de judo pour des ateliers de motricité, les salles de vie pour les fêtes et la cuisine pour les ateliers cuisines.

### 1.5.2. LES LOCAUX

Pour l'exécution de ses missions, la commune a confié au délégataire les locaux et les meubles dont elle est propriétaire et qui constituent l'équipement :

- Le bâtiment ;
- Les matériels et équipements décrits dans l'inventaire (cf. détail dans le paragraphe 5.3).

### 1.6. LES CONTRATS DE MAINTENANCE

NATURE	DATES D'EFFET	OBJET	PRESTATAIRE
EXTERIEURS	01/09/2018 15/03/2017	Entretien espaces verts Aires de jeux	Vertical Paysage Système Plus
INFORMATIQUE	01/09/2014	Logiciel gestion des familles	AÏGA

### 1.7. LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Les extincteurs ont été vérifiés par l'APSAD le 24/07/2020 ;
- Nous avons effectué un exercice d'évacuation en septembre 2020 ;
- La dernière formation incendie à destination de toute l'équipe s'est déroulée en septembre 2019.

### 1.8. LES TRAVAUX EFFECTUÉS ET ENVISAGÉS

- Les vestiaires des professionnelles ont été remplacés et la peinture refaite. Le bureau de la directrice a été réaménagé.
- Un projet de rénovation (sols, peintures et fenêtres) est prévu en 2021 avec sollicitation d'une aide financière de la CAF.

## 2. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

### 2.1. L'ACTIVITÉ



#### Service proposé

L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant « Le Tempo » propose un service aux familles de la commune.

Léo Lagrange Bourgogne-Franche-Comté s'engage à proposer un service ouvert à tout type de public, en respectant l'égalité de traitement.

En matière d'accueil du public, le gestionnaire s'engage à :

-  Répondre aux besoins locaux de demande de garde ;
-  Adapter l'accueil, en fonction des spécificités des familles, sans condition d'activité professionnelle ;
-  Assurer un accueil de qualité : personnel qualifié, règles d'hygiène et de sécurité ;
-  Favoriser l'implication des usagers ;
-  Favoriser le lien social dans le quartier et entre les usagers.



#### Types d'accueils

##### **L'accueil régulier**

La ville a la maîtrise des attributions de 18 places d'accueil régulier. Un dossier doit être déposé sur le site de la ville pour toute inscription.

Un contrat est établi entre la structure et les parents. Il précise les jours et heures d'accueil.

##### **L'accueil occasionnel**

Nous proposons des heures de garde aux familles ayant besoin d'un accueil ponctuel. L'inscription est validée en fonction des disponibilités et la tarification est établie à hauteur des heures réservées. Cet accueil est souple et ne nécessite pas d'exigence de régularité dans le temps. Une inscription auprès de la mairie est obligatoire depuis 2019.

La majorité des enfants vient au moins une fois par semaine.

##### **L'accueil d'urgence**

L'accès à l'accueil d'urgence est conditionné aux raisons suivantes :

- Les parents dont l'absence de mode de garde pourrait entraîner un renoncement à un stage ou à un emploi ;
- Des situations familiales exceptionnelles (raisons de santé, accouchement, séparation, etc...), imposant le besoin d'un relais pour la garde de l'enfant ;
- Une indisponibilité non prévue du mode de garde habituel ;
- Les demandes des partenaires sociaux (Protection Maternelle Infantile, Conseil Général Départemental, etc...).

L'accueil d'urgence est un accueil limité dans le temps, renouvelable selon la situation.

La directrice, en lien avec les partenaires, évalue le caractère d'urgence de la situation. Elle décide de l'attribution (ou de la non-attribution) d'une place d'urgence.



### Labellisation AVIP

La structure s'est inscrite dans la démarche de labellisation AVIP en 2020 ; Crèche à vocation d'insertion professionnelle.

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle ont une double mission :

- Réserver une place en crèche pour de jeunes enfants (0-3 ans) dont les parents sont sans emploi,
- Accompagner ces parents vers l'emploi ou la formation professionnelle.

Le public visé est celui des jeunes parents éloignés de l'emploi, très souvent des cheffes de famille monoparentale dont l'enfant est âgé entre 0 et 3 ans.

En 2020, 9 familles dont 6 venant du CADA ou des résidences sociales, ont intégré ce dispositif pour 5 517.77 heures facturées.

2 mamans ont suivi des cours de français et 4 des formations professionnelles.

2 mamans ont retrouvé un emploi au cours de l'année et 1 a obtenu un diplôme ASH.



### Organisation pédagogique

#### **Les spécificités de ce multi-accueil**

Le multi-accueil favorise et valorise l'implication des parents au quotidien. **Notre objectif est que le parent se sente acteur au sein de notre structure**, quelle que soit son origine ou son statut social.

La première rencontre et la période de familiarisation est primordiale afin d'établir une relation de confiance avec la famille et qu'elle comprenne la place qui lui est donnée, quel que soit la durée ou le type de contrat, son origine, la langue parlée....

La directrice rencontre la famille une première fois, puis 2 référentes prennent en charge la famille sur cette période qui varie en fonction des enfants.

Toute l'année, les référentes utilisent des fiches d'observation individuelles des enfants qu'elles suivent. Ces fiches sont utilisables par l'ensemble de l'équipe.

Nous accordons une place importante à l'accueil au quotidien : nous développons des **outils de communication variés** (site Internet, Facebook, petit journal, réunions, et...) et nous donnons aux familles la possibilité de s'impliquer comme ils le peuvent et le souhaitent.

Nous proposons régulièrement des **ateliers parents** ainsi que des sorties.

Les objectifs sont les suivants : **accompagner la fonction parentale et soutenir les familles**, favoriser les temps de jeu et de partage en famille, créer du lien entre les familles. Ces temps permettent la mise en place d'une relation de confiance entre professionnels et parents.

La structure est un espace de découvertes et d'échanges, au service des familles. La richesse des activités proposées permet aux familles de développer les interactions au sein de la famille. Les activités peuvent ensuite être réalisées par les familles, sans lien avec la crèche : par exemple visite de Ani'nomade, visite au musée ou à la bibliothèque.

### **L'année 2020, une année de crise sanitaire**

L'équipe s'est adapté au contexte en sanitaire afin de maintenir ce lien avec les parents. Un dispositif de soutien aux parents a été mis en place pendant le confinement.

De nouveaux outils ont été créés :

- Livret pour les parents : parution 1 fois tous les 2 mois avec des recettes, des idées de jeux, des informations variées ;
- Prêt de jouets.



**En 2020, grâce à un financement REAPP, l'équipe a initié « un parcours parents », qui a débuté le 19 octobre 2020 et se terminera en juillet 2021.**

**L'objectif de cette action est de soutenir les familles et l'exercice de la parentalité, le plus tôt possible pour prévenir les situations de vulnérabilité, et en particulier avant l'école maternelle lors des étapes essentielles pour le développement du jeune enfant et l'évolution des liens intrafamiliaux.**

**Les objectifs spécifiques sont les suivants :**

- Valoriser les compétences parentales ;
- Favoriser le soutien par les pairs ;
- Répondre aux besoins des familles : renfort de connaissances sur le développement du jeune enfant (diversité des thématiques et intervenants ci-dessous) ;
- Favoriser l'égalité des chances par la prévention santé / le bien être.

Intervention d'un  
**ergothérapeute** sur les sujets qui intéressent les familles :  
sommeil, alimentation...

**Le langage**  
Interventions de  
2 orthophonistes  
1h30 un samedi

Intervention d'un  
**psychomotricien**  
en atelier parents  
enfants  
1h30 samedi

**La kinésiologie**  
ou lien entre le  
corps et  
l'esprit  
1h30 soirée  
parents

L'importance des  
**limites** ou oser dire  
« Non » à son  
enfant  
1h30 en soirée  
**Charly Marolleau,**  
**psychologue**

**L'alimentation** chez l'enfant  
1h30 avec Mme Troude,  
infirmière PMI

**Les émotions** de  
l'enfant  
1h30 en soirée  
**Charly  
Marolleau,**  
**psychologue**

### **Le projet pédagogique**

Nous travaillons sur la bienveillance, la motricité libre, l'éveil et la découverte de l'environnement.

Notre projet s'appuie sur la Charte qualité Léo Lagrange. Cette année particulière a permis le développement d'actions spécifiques en direction des parents, que nous souhaitons valoriser et faire perdurer. La formation par FM2J a permis de faire évoluer les pratiques. Des précisions seront intégrées au projet d'établissement.

Le projet sera retravaillé et enrichi au cours de l'année 2021.

Nous veillons à l'épanouissement de chacun et au respect de chaque individu. Les professionnelles sont constamment en réflexion sur leurs pratiques et partagent leurs connaissances avec les familles.

Lors des réunions d'équipe, nous travaillons sur l'évaluation de la Charte Léo Lagrange et sur notre projet pédagogique (échanges, réflexions...).

### **Partenariat avec le Centre Social**

Comme chaque année, le centre social a organisé des sorties familles auxquelles nos familles ont pu participer.

La référente famille peut accompagner des parents fragiles ayant besoin de soutien ou d'aide (recherche de logements...).

Elle organise des ateliers et sorties familles.

Une animatrice famille est venue en renfort de la référente familles. Elle est EJE de formation.

Elle organise des ateliers parents/enfants, anime des temps de rencontres parents/enfants à la Petite Maison et des ateliers ou sorties seniors et enfants du multi-accueil.

Elles nous orientent des familles qu'elles rencontrent au centre, et nous faisons de même.

## **2.2. LA TARIFICATION**

La structure est financée par la participation des familles, complétée par une prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales (ou d'autres organismes) et par une subvention de la Ville de Dijon.



### **Le tarif horaire**

Ce principe de tarification est le même pour l'accueil régulier et l'accueil occasionnel.

Un tarif horaire est établi en fonction du barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Il dépend de la composition de la famille et de ses revenus imposables (justificatifs demandés lors de l'inscription).

Les ressources à prendre en compte sont celles retenues pour l'octroi des prestations familiales ou, à défaut, celles retenues en matière d'imposition.

Les tarifs perçus sur les usagers sont les tarifs PSU (Prestation de Service Unique) de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or, selon un barème national des participations familiales, réévalué annuellement en janvier. Ceci est applicable pour l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Le montant de la PSU s'établit à partir des heures facturées pour les ressortissants du régime général (66 % du prix de revient horaire).

Le tarif horaire est calculé d'après les revenus déclarés avant tout abattement fiscal sur l'année N-2, avec un revenu plancher et un revenu plafond, déterminés chaque année par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

#### Plancher et plafond pour l'année 2020 :

- Ressources mensuelles plancher : 705.27 € (taux horaire plancher : 0,43 € avec un enfant) ;
- Ressources annuelles plafond : 5 600 € (taux horaire plafond : 3.42 € avec un enfant) ;
- Taux horaire = revenu mensuel N-2 x taux d'effort ;
- Le taux d'effort varie en fonction du nombre d'enfants par foyer.

TAUX D'EFFORT				
1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
0.0610 %	0.0508 %	0.0406 %	0.0305 %	0.0203 %

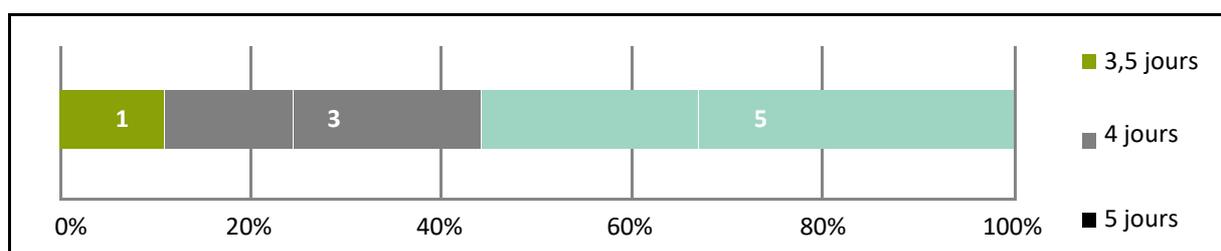
Ces tarifs incluent le prix des repas et collations fournis aux enfants, ainsi que les couches et le lait.

La facturation est établie en début de mois ; elle doit être acquittée avant le 20 du mois en cours ; un reçu sera systématiquement délivré.

Il est proposé aux familles différents types de règlements : chèque, CESU, espèces ou prélèvement bancaire. En cas de difficulté de paiement, les parents peuvent prévenir la directrice pour trouver la solution la plus adaptée.

## 2.3. ANALYSE DE L'ACTIVITÉ

### 2.3.1. LA RÉPARTITION DES CONTRATS ATTRIBUÉS PAR LA COMMISSION DE LA VILLE DE DIJON



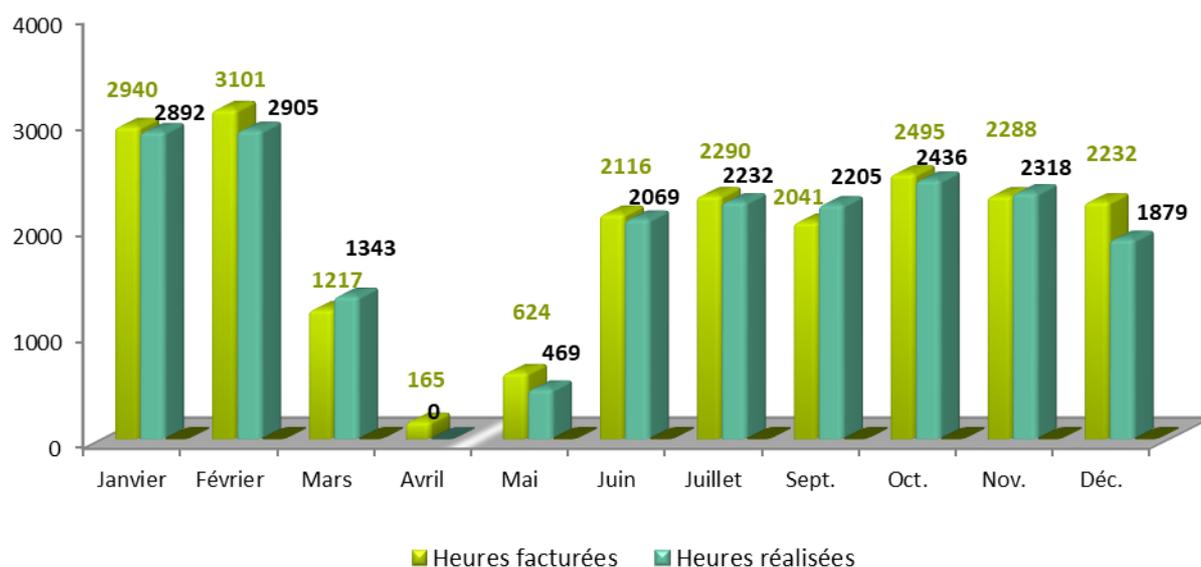
12 dossiers ont été transmis par le service des inscriptions. Parmi eux, nous avons eu deux refus en raison des horaires ou de notre situation géographique, comme tous les ans.

Pour les accueils réguliers de cette année, 10 enfants étaient déjà inscrits l'an passé en régulier et 2 en occasionnels. Pour 2020 nous avons donc **22 enfants en accueil régulier**. Nous avons accueilli 2 enfants après septembre et une rentrée était prévue en janvier.

## 2.3.2. MOUVEMENTS DES ENFANTS DE JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entrées du mois	1	2	0	0	0	1	1	0	10	7	4	2
Sorties du mois	0	1	1	0	2	3	14	4	2	0	3	0

## 2.3.3. FRÉQUENTATION DU SERVICE



Total des heures facturées en 2020 : 21 510

Total des heures réalisées en 2020 : 20 748

**Le taux de fréquentation :**

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
73.6 %	81.61 %	64 %	0 %	27.36 %	53 %	54.77 %	0%	49 %	63 %	60.21%	69.01 %

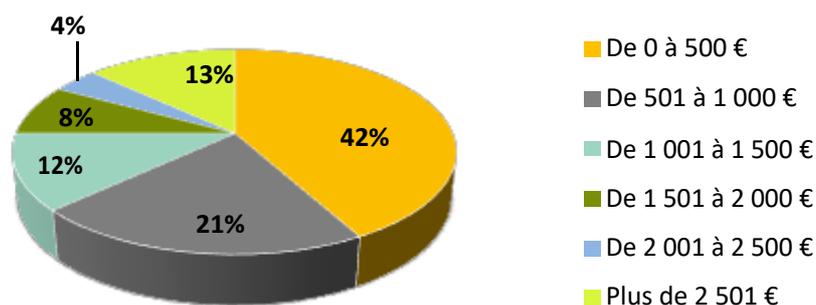
En 2020, le taux moyen de facturation est de 104 %.

Le taux de fréquentation à l'année est de 61 %. Le retour des familles s'est fait très progressivement au déconfinement.

Les répercussions du contexte sanitaire sont visibles d'avril à décembre.

**2.3.4. LES USAGERS DU SERVICE****Répartition des familles selon les revenus**

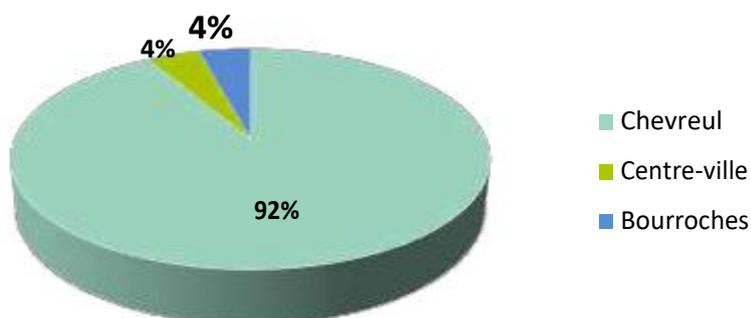
La mixité sociale est bien présente dans la structure avec une majorité de familles ayant de faibles revenus.

**Répartition des familles selon le lieu d'habitation**

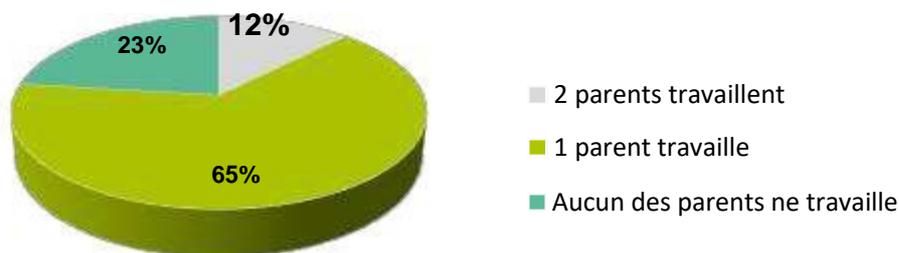
Comme toujours, la grande majorité des familles habite le quartier Chevreul.

Les familles extérieures au quartier sont orientées par la Mairie ou des partenaires.

Certaines familles refusent l'accueil au Tempo en raison de la distance avec leur domicile et des difficultés d'accessibilité qu'ils peuvent rencontrer.



### ➤ Répartition des familles selon l'activité des parents



En 2020, nous accueillons une majorité de familles dont aucun parent ou un seul parent travaille.

Parmi les parents qui ne travaillent pas, on dénombre quelques parents en formation et la majorité en recherche d'emploi.

Les parents du CADA suivent souvent un parcours d'insertion (cours de français...) ou sont sans formation ni emploi.



### **FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE :**

#### ➤ Ateliers Parents/Enfants

En 2020 nous avons organisé de façon régulière des ateliers parents enfants jusqu'au confinement du mois de mars ainsi que des sorties (musée et Minoterie).

- Atelier artistique le samedi 8 février auquel 5 familles ont participées ;
- Sortie musée le 5 février ;
- Sortie Minoterie le 31 janvier 2020 et le 18 septembre.

#### ➤ Soutien aux parents

Une soirée parents a été animée par notre psychologue sur les émotions le 11 mars 2020 et les parents ont émis le souhait d'autres interventions.

Le Conseil de Parents promettait d'être actif et dynamique mais la crise sanitaire a malheureusement stoppé toutes les actions.

#### ➤ Évènements festifs

##### **Fête d'été**

Malgré le contexte, nous avons tenu à organiser une fête mais sans les familles. La fête a eu lieu dans le jardin du multi-accueil. Pour les plus grands, nous avons organisé un pique-nique au parc de la Colombière.

### **Fête de Noël**

- Atelier éveil musical le 10 décembre au matin. Clément, notre musicien, a proposé une matinée chant et découverte des instruments.
- La Minoterie et sa valisette à histoires est venue le 18 décembre. Les histoires ont ravi les enfants de tous âges.
- Noël solidaire pour les enfants du CADA et des résidences sociales. Un appel aux dons de jeux, jouets et peluches a été fait auprès des usagers et sur Facebook.

Il y eu de nombreux dons qui ont permis de gâter les 18 enfants de 2 mois à 10 ans.

### 3. LES INDICATEURS DE QUALITÉ DU SERVICE

#### 3.1. MODE DE PILOTAGE DE LA DÉLÉGATION

Le pilotage de la mission doit permettre à la commune de Dijon et à Léo Lagrange Petite Enfance BFC de définir et d'ajuster les objectifs opérationnels. Le comité de pilotage est un espace pour :

- Assurer une meilleure information sur l'évolution de l'action ;
- Ajuster les actions si nécessaire ;
- Évaluer que l'action menée est toujours cohérente avec la politique locale ;
- Examiner les demandes d'amélioration des installations et du fonctionnement.

Plusieurs personnes peuvent participer au comité de pilotage : les élus, les membres représentant le délégataire : le Délégué Territorial à l'Animation, la Directrice de la structure, la PMI, la CAF et partenaires.

Le dernier comité de Pilotage a eu lieu en février 2020.

#### 3.2. QUALITÉ DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Il est primordial pour nous d'accueillir et d'impliquer les familles au quotidien.

Nous organisons une réunion de rentrée tous les ans, courant octobre. En 2020, en raison des contraintes sanitaires, nous avons réalisé une vidéo afin de faire découvrir aux parents la vie de leurs enfants au multi-accueil.

Tous les vendredis, nous envoyons aux familles un petit journal, avec un résumé de ce que leur(s) enfant(s) a(ont) fait dans la semaine : des recettes, des citations, ainsi que les dates à retenir. Les parents apprécient ce lien entre la structure et la maison.

Depuis septembre 2018, nous proposons aux familles l'outil Kidizz, qui leur permet d'avoir des informations et des photos sur leur portable. Cet outil est apprécié.

#### 3.3. QUALIFICATION DU DÉLÉGATAIRE

La Fédération Léo Lagrange s'inscrit avec force dans l'économie sociale. Elle se veut au service de l'Homme et de son Environnement.

##### ➤ Une année 2020 au service du métier petite Enfance

Depuis le début de l'année 2018, la Fédération Léo Lagrange s'investit dans ProgrESS, une démarche d'innovation collaborative, avec pour objectif d'inscrire nos actions et nos projets au plus près des enjeux de territoire.

Cette démarche permettra la définition d'un projet stratégique qui définit nos priorités d'actions dans les 5 à 6 ans à venir.

La répartition par métier qui a eu lieu fin 2019, à la suite du 27<sup>ème</sup> Congrès de la Fédération Léo Lagrange, est facilitatrice dans la mise en œuvre de ce projet stratégique.

Ainsi 3 branches métier sont organisées :

- Petite Enfance,
- Animation,
- Formation.

La diversité des projets est une des plus-values du travail en réseau qu'offre la Fédération Léo Lagrange. En effet, la mutualisation des projets et des formations est source de renouveau et de dynamisme au sein des structures.

La répartition métier et l'impulsion donnée ainsi à l'activité Petite Enfance ont permis l'émergence des projets régionaux transversaux, avec une portée d'action propre à chaque structure, dont le multi-accueil « Le Tempo ».

Par exemple, des réunions territoriales (rencontres entre directeurs de sites) ont lieu tous les deux mois, afin d'offrir des espaces privilégiés dédiés aux échanges, au partage d'expériences et de réflexions.

### 3.4. QUALIFICATION DES PERSONNELS

Tous les ans, dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), des entretiens individuels ont lieu entre chaque salarié et son N+1.

Ces entretiens ont pour objectifs :

- D'évaluer les compétences du salarié ;
- D'évaluer l'atteinte des objectifs et de définir ceux de l'année à venir ;
- De prendre connaissance des souhaits de mobilité des personnes ;
- De récapituler les souhaits de formation.

En fonction de la GPEC, trois plans de formation sont proposés annuellement (en février) à tous les salariés :

- Plan fédéral de formation ;
- Plan régional de formation ;
- Formations par le biais d'Uniformation.

### Formations réalisées en 2020

THÉMATIQUE ET DURÉE	FORMAT	NB DE PROFESSIONNELLES
<b>Animer un atelier artistique en EAJE</b>	1 matinée d'apports théoriques et de réflexion 1 après-midi de mise en situation des familles	6
<b>FM2J : la place du jeu</b>	1 journée et 2 soirées	6

En 2020, 4 entretiens professionnels ont été réalisés et ont fait émerger les souhaits de formation suivants pour 2021 :

- Bien être pour les enfants,
- Les neurosciences,
- La motricité,
- L'écologie en crèche.

### 3.5. RENFORT DE COMPÉTENCE POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ

Afin de renforcer l'intervention des professionnelles et enrichir les compétences individuelles, nous faisons appel à des spécialistes possédant des compétences spécifiques. L'approche pluridisciplinaire permet d'enrichir et d'améliorer les conditions d'accueil proposées au public :



#### Le Psychologue

Il intervient pour l'analyse des pratiques professionnelles. Il rencontre les professionnelles une fois par mois.

La directrice bénéficie également de temps d'analyse de la pratique, au sein du réseau Petite Enfance réunissant les directrices des multi-accueils de Léo Lagrange du territoire BFC.

Ces temps de remise en question et de recherche de solutions sont primordiaux pour la cohésion d'équipe et la valorisation des personnes. La prise en charge de l'enfant, l'accueil des familles, ainsi que la cohésion au sein de l'équipe, en sont améliorés.

Au vu des profils de la majorité des enfants et des familles accueillis, l'APP est primordiale et garantit un accueil individualisé adapté et offre à l'équipe un lieu de partage et de « décharge ».



#### Le Médecin

Il assure un suivi des enfants accueillis, dans une mission de prévention et d'éducation qui complète notre fonction au quotidien. Il est un partenaire disponible et un référent sur le plan médical et sanitaire.

Le médecin intervient une fois par mois dans la structure, pour les visites médicales des enfants, pour accompagner l'équipe concernant des questionnements d'ordre médical ou sur le développement global de l'enfant.

En 2020 sa présence a été primordiale en soutien de la mise en place des mesures sanitaires.

Le docteur aurait dû animer une soirée parents en mars sur le sommeil mais cela n'a pu se faire.

En 2021, une intervention est prévue auprès des familles sur les maladies hivernales et le sommeil.

### 3.6. OUTILS DE MESURE DE LA SATISFACTION DES USAGERS



#### Le retour de la majorité des familles après le confinement

Les familles sont pour la plupart revenues rapidement après le confinement, même celles qui ne travaillaient pas. Cela prouve le lien de confiance qui existe avec l'équipe et la qualité du maintien de ce lien pendant le confinement.



#### L'application Kidizz

22 Familles suivent les actualités Kidizz, soit 50 % des familles.

Kidizz a permis le maintien du lien pendant le confinement, en plus des appels téléphoniques.

Kidizz est un bon outil de communication pour rappeler aux familles les dates importantes, diffuser les protocoles ou les menus.

Mais Kidizz n'est pas toujours une solution adaptée aux familles qui ne maîtrisent pas le français (8 familles en 2020). Néanmoins ces familles apprécient la diffusion de photos ou de films.

Les parents ont beaucoup regretté l'absence de sortie et de fête de fin d'année.



#### L'enquête de satisfaction

Elle a été distribuée le 18 novembre 2020. Nous avons eu le retour de 8 familles seulement.

Cette enquête met en avant la satisfaction des familles. Les seuls retours négatifs concernent les horaires : l'amplitude horaire proposée est pour les familles trop réduite.



#### Autres critères d'évaluation de la qualité du service

- La forte attractivité des familles du quartier avec un nombre de demandes d'inscriptions élevé et une part forte d'accueil occasionnelle (47.5 %). Le souhait d'accueil des familles sans contrainte professionnelle est le reflet de cette attractivité.
- La dynamique du conseil de parents créé en 2019 est un indicateur fort de la participation des parents à la vie de la structure et de leur implication.
- La qualité du lien parents/professionnels dans les relations pluriquotidiennes avec les familles, notamment au moment des transmissions à l'arrivée et au départ de l'enfant.
- La participation forte des familles aux temps qui leur sont dédiés.
- Le nombre et l'implication des partenaires.

## 4. LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION

Les comptes sont présentés conformément au Plan Comptable Général des Associations (*système normalisé de base*). Ils rappellent les données de l'année précédente.

### 4.1. MÉTHODES ET ÉLÉMENTS DE CALCUL

La Fédération Léo Lagrange conduit des missions d'animation locale pour le compte de collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national. Pour cela, son organisation lui permet de répondre au mieux aux exigences de gestion d'un Service Public Délégué.

La Fédération Léo Lagrange est représentée sur le territoire national par treize délégations régionales gérées et administrées par cinq établissements régionaux.

Ces établissements régionaux sont des structures juridiques autonomes qui appartiennent au périmètre économique de la Fédération Léo Lagrange.

L'interlocuteur direct du délégant est donc Léo Lagrange Centre Est qui assume la responsabilité de la mission qui lui est confiée.

Au niveau local, et dans un souci à la fois de décentralisation et de proximité vis à vis des usagers, le dispositif délégué constitue un site avec un directeur affecté et une équipe permanente de personnels.

La décentralisation et la mutualisation des fonctions aux niveaux les mieux adaptés constituent une des caractéristiques des modes d'intervention de la Fédération Léo Lagrange et de ses établissements.

Dans cet esprit, les fonctions sont réparties de la façon suivante :

- Les fonctions opérationnelles sur le site ;
- Les fonctions de pilotage sur la délégation régionale ;
- Les fonctions administratives, financières et sociales au niveau de l'établissement régional ;
- Des fonctions mutualisées au niveau fédéral (étude, recherche et développement, relations sociales et ressources humaines, trésorerie, contrôle de gestion, assistance juridique et équipement informatique de gestion).

L'organisation du système d'information comptable de la Fédération et de ses établissements correspond à cette répartition des fonctions. Elle permet d'enregistrer au niveau approprié, les produits et les charges affectables, directement au site en gestion déléguée, ou relevant des charges incombant à l'établissement régional (tant pour ses fonctions propres de gestion que pour sa quote-part des charges mutualisées au niveau national).

Le compte-rendu financier relatif à un contrat de Délégation de Service Public, établi sous la responsabilité de l'établissement délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

## 4.2. ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT



### Produits

Les produits inscrits dans le compte-rendu financier, regroupent l'ensemble des produits d'exploitation comptabilisés en application du contrat :

- La participation des usagers des services ;
- La participation financière du délégant prévue au contrat ;
- La prestation de service unique versée par la CAF ou la MSA.



### Charges

Les charges inscrites dans le compte-rendu financier comprennent :

- **Les charges directes** qui sont exclusivement imputables au contrat ;
- **Les charges calculées** affectées au contrat ;
- **Les charges réparties** : la quote-part, imputable au contrat, des charges communes de l'Établissement Régional.

- **Les charges directes**

Ce sont les dépenses courantes d'exploitation engagées par l'équipe opérationnelle du site :

- Les achats de biens et services ;
- Les services externes ;
- Les charges de personnels et taxes, etc...

- **Les charges calculées**

Il s'agit des charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (ces charges calculées sont affectées à chaque site, selon l'utilisation faite des investissements).

- **Les charges réparties**

Ces charges réparties sont comptabilisées au niveau du siège régional et réparties au prorata des produits d'exploitation des services, ou du personnel affecté.

Elles concernent les fonctions de direction et de pilotage, de traitement administratif et comptable, de gestion sociale des personnels, de contrôle de gestion et de commissariat aux comptes.

## 5. DOCUMENTS ANNEXES

### 5.1. COMPTE DE RÉSULTAT

Cf. ci-après

DIJON LE TEMPO

**COMPTE DE RÉSULTAT - Avant application de l'article 32-2 d u contrat DSP**

	01/01/2020-31/12/2020	01/09/2019-31/12/2019
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Participation des usagers	21 433	12 878
Participation de la collectivité	143 569	51 546
Prestations de services	143 984	53 243
- dont Aide Exceptionnelle CAF	28 038	
Autres prestations	0	107
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>308 986</b>	<b>117 773</b>
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	3 500	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 479	8 610
- dont Allocations de Chômage Partiel	12 654	-
Cotisations	-	-
Autres produits	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>325 966</b>	<b>126 383</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Alimentation	10 989	5 826
Depenses activités	1 372	1 469
Produits d'entretien - Hygiène	3 510	1 284
Redevance locaux	30 568	10 027
Entretien et maintenance	2 907	657
Rémunération du délégataire	15 611	5 212
Autres achats et charges externes	26 150	18 140
Impôts, taxes et versements assimilés	21 348	2 877
Salaires et traitements	153 875	58 087
Charges sociales	39 384	14 823
Autres charges de personnel	2 598	1 529
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 408	1 252
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	204	10
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>311 924</b>	<b>121 192</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>14 042</b>	<b>5 191</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)	-	-
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)	-	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	-	-
Autres intérêts et produits assimilés (4)	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées (5)	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>14 042</b>	<b>5 191</b>

DIJON LE TEMPO

**COMPTE DE RÉSULTAT - Avant application de l'article 32-2 du contrat DSP**

	01/01/2020-31/12/2020	01/09/2019-31/12/2019
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	-	-
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	-	-
Impôts sur les bénéfices (IX)	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	325 966	126 383
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	311 924	121 192
<b>4 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	14 042	5 191
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	14 042	5 191
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

DIJON LE TEMPO

**COMPTE DE RÉSULTAT - Après application de l'article 32-2 d u contrat DSP**

	01/01/2020-31/12/2020	01/09/2019-31/12/2019
	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Participation des usagers	21 433	12 878
Participation de la collectivité	143 569	47 393
Prestations de services	143 984	53 243
- dont Aide Exceptionnelle CAF	28 038	
Autres prestations	0	107
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>308 986</b>	<b>113 620</b>
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	3 500	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 479	8 610
- dont Allocations de Chômage Partiel	12 654	-
Cotisations	-	-
Autres produits	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>325 966</b>	<b>122 230</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Alimentation	10 989	5 826
Depenses activités	1 372	1 469
Produits d'entretien - Hygiène	3 510	1 284
Redevance locaux	41 802	10 027
Entretien et maintenance	2 907	657
Rémunération du délégataire	15 611	5 212
Autres achats et charges externes	26 150	18 140
Impôts, taxes et versements assimilés	21 348	2 877
Salaires et traitements	153 875	58 087
Charges sociales	39 384	14 823
Autres charges de personnel	2 598	1 529
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 408	1 252
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	204	10
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>323 157</b>	<b>121 192</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 808</b>	<b>1 038</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Excédent attribué ou déficit transféré (III)	-	-
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)	-	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations (4)	-	-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)	-	-
Autres intérêts et produits assimilés (4)	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées (5)	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>2 808</b>	<b>1 038</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT - Après application de l'article 32-2 du contrat DSP**

	01/01/2020-31/12/2020	01/09/2019-31/12/2019
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	-	-
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	-	-
Impôts sur les bénéfices (IX)	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	325 966	122 230
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	323 157	121 192
<b>4 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	2 808	1 038
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	2 808	1 038
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## COMPLÉMENTS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat 2020 est impacté par les effets de la crise sanitaire et notamment la fermeture administrative du 16 mars au 11 mai 2020.

Ces comptes intègrent notamment :

- Une aide exceptionnelle de la CAF de 28 038 €, qui finance les places non pourvues du 16 mars au 31 juillet (17 € / jour / place non pourvue), les places pourvues du 11 mai au 31 juillet (10€ / jour / place pourvue) et l'aide sur les places fermées ou inoccupées sur la période du 1er août au 31 décembre 2020.
- Les indemnités de chômage partiel à hauteur de 12 654 €.

Compte tenu de ces éléments, nous avons proposé un avenant, lié à la fermeture totale de la structure sur la période de confinement du 16 mars au 11 mai, pour un montant de 21 603 € qui vient donc en déduction de la participation contractuelle de la ville de Dijon.

Cet avenant est calculé sur la base :

- des charges fixes de fonctionnement et de personnel (sous déduction du chômage partiel perçu et des éventuelles indemnités de sécurité sociale) au prorata des jours de fermeture ;
- sous déduction de l'aide exceptionnelle de la CAF reçue au titre de la période.

Il résulte de ces différents éléments un résultat excédentaire de 14 042 € pour l'exercice 2020.

L'application de la clause de retour à meilleure fortune conduit à un ajustement de 11 233.66 € ( $80\% * 14\ 042$ ) en faveur de la collectivité correspondant à la part variable de la redevance d'occupation domaniale (article 32.2 du contrat d'affermage).

## 5.2. COMPTE DE RÉSULTAT – PRÉSENTATION CERFA

Cf. ci-après

Désignation de l'entreprise :		DIJON - EAJE LE TEMPO					
		Exercice N, clos le :				31/12/2020	31/12/2019
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue } biens*	FD		FE		FF	
	Production immobilisée* } services*	FG		FH		FI	308 986
	Chiffre d'affaires nets*	FJ		FK	0	FL	308 986
	Production stockée*					FM	
						FN	
	Subvention d'exploitation					FO	3 500
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	13 479
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	325 965
CHARGES	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	102 340
	Impôts, taxes, versements assimilés*					FX	21 348
	Salaires et traitements*					FY	153 875
						FZ	41 982
						GA	3 408
						GB	
						GC	
						GD	
						GE	204
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	323 157	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	<b>2 808</b>	
BÉNÉFICE	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	0
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>					GS	
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement					GT	
					GU	0	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	<b>0</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV +V - VI)</b>					GW	<b>2 808</b>	

Désignation de l'entreprise :		DIJON - EAJE LE TEMPO	
(Ne pas reporter le montant des centimes)		31/12/20120	31/12/2019
FRG BOUT 5 EXERCICES	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*		
	Reprises sur provisions et transfert de charges		
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			
FRG BOUT 5 EXERCICES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6bis)		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices* (X)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>			
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3)	- crédit-bail mobilier *	HP	
	- crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (8)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits à des organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	personnelles : facultatives		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnelles
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

### 5.3. COMPARATIF PRÉVISIONNEL – COMPTE DE RÉSULTAT

Cf. ci-après

DIJON LE TEMPO

**COMPTE DE RÉSULTAT - Avant application de l'article 32-2 d u contrat DSP**

	01/01/2020-31/12/2020		BP 2020	
	Total		Total	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Participation des usagers		21 433		40 578
Participation de la collectivité		143 569		165 172
Prestations de services		143 984		141 150
- dont Aide Exceptionnelle CAF		28 038		
Autres prestations		-		-
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>308 986</b>		<b>346 900</b>
Production stockée		-		-
Production immobilisée		-		-
Subventions d'exploitation		3 500		-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		13 479		-
- dont Allocations de Chômage Partiel		12 654		-
Cotisations		-		-
Autres produits		-		-
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>(I)</b>	<b>325 966</b>		<b>346 900</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Alimentation		10 989		18 802
Depenses activités		1 372		3 610
Produits d'entretien - Hygiène		3 510		2 564
Redevance locaux		30 568		30 375
Entretien et maintenance		2 907		4 508
Rémunération du délégataire		15 611		15 610
Autres achats et charges externes		26 150		18 985
Impôts, taxes et versements assimilés		21 348		22 041
Salaires et traitements		153 875		170 049
Charges sociales		39 384		46 982
Autres charges de personnel		2 598		-
Dotations aux amortissements sur immobilisations		3 408		4 885
Dotations aux provisions sur immobilisations		-		-
Dotations aux provisions sur actif circulant		-		-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-		-
Autres charges		204		-
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>(II)</b>	<b>311 924</b>		<b>338 410</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>14 042</b>		<b>8 490</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	-		-
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	-		-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations (4)		-		-
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		-		-
Autres intérêts et produits assimilés (4)		-		-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-		-
Différences positives de change		-		-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-		-
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions		-		-
Intérêts et charges assimilées (5)		-		-
Différences négatives de change		-		-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-		-
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>(VI)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>14 042</b>		<b>8 490</b>

DIJON LE TEMPO

**COMPTE DE RÉSULTAT - Avant application de l'article 32-2 d u contrat DSP**

	01/01/2020-31/12/2020	BP 2020
	Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>325 966</b>	<b>346 900</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>311 924</b>	<b>338 410</b>
<b>4 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>14 042</b>	<b>8 490</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>14 042</b>	<b>8 490</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produits concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## COMPLÉMENTS SUR LE COMPARATIF PRÉVISIONNEL – COMPTE DE RÉSULTAT



### PRODUITS

Pour 2020, nous avons prévu un taux d'occupation facturé de 75 %, soit 32 205 heures facturées. Nous envisageons un taux de facturation prévisionnel à 106 %, avec un tarif moyen pour les usagers de 1,26 € (calculé sur la moyenne de septembre à novembre 2019).

Suite à la crise sanitaire, la crèche a été fermée totalement, du 16 mars au 11 mai. Ainsi, sur l'année 2020, nous avons atteint un taux d'occupation facturé de 62,55 %, soit 21 509,61 heures facturées (33 % de moins que prévu).

Le tarif moyen de l'année est finalement de 1,00 €.

L'écart sur les usagers s'explique d'une part, par la baisse des heures et d'autre part, par la baisse du tarif moyen :

- Diminution liée aux heures : - 13 k€
- Diminution liée au tarif moyen : - 5 k€

La participation de la collectivité est minorée de l'avenant Covid pour 21 603 €.

L'écart sur la prestation de service de la CAF est relativement faible car la perte liée aux heures non réalisées (- 46 k€) est compensée par la baisse du tarif moyen (+ 5 k€), l'obtention du bonus mixité (+ 16 k€) et l'aide exceptionnelle de la CAF (+ 28 k€).

La subvention de 3 500 € correspond aux heures AVIP réalisées sur l'année 2020, subventionnées par la CAF.

Les transferts de charges correspondent à 12 654 € d'indemnités pour l'activité partielle. Le delta correspond à des Indemnités Journalières.



### CHARGES

Nous avons une forte baisse sur les charges directement liées à l'activité de la crèche, suite à la période de fermeture totale, puis la réouverture progressive de la crèche.

En effet, nous constatons une diminution de 41 % sur l'alimentation et de 62 % sur les dépenses d'activité.

En revanche, nous avons une hausse des produits d'entretien et d'hygiène qui comprennent notamment 328 € d'achat de masques et gels hydro alcooliques.

La hausse sur la redevance est liée au reversement de 80 % de l'excédent de l'année 2020, soit 11 233 €.

L'écart sur la ligne « autres achats et charges externes » correspond à la mise à disposition par Léo Lagrange Centre Est d'un poste d'animatrice petite enfance sur le premier semestre, bénéficiant d'une formation, qui avait été budgétée dans la masse salariale.

Cette personne a été intégrée aux effectifs du Tempo à la fin de sa période de formation.

## 5.4. BIENS IMMOBILISÉS ACQUIS PAR LE DÉLÉGATAIRE

Existants fin d'exercice :31/12/2020

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Méthode	Durée	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
Report de rupture : OTPD99000 / 20500000 /												
N°: 43	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : LOG NOU		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 20500000									
20500000		comptable	1,00	0,33	0,67	1,00	linkaire	1,00	100,00 %			
		fiscal	1,00	0,33	0,67	1,00	linkaire	1,00	100,00 %			
** Compte		comptable	1,00	0,33	0,67	1,00						
20500000		fiscal	1,00	0,33	0,67	1,00						
20500000 LOGICIELS LIC CONSOLIDA												
N°: 25	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : LITS COUCHETTES		Libellé2 :			Date entrée : 31/08/2019			Date service : 31/08/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	155,15	10,46	31,03	41,49	113,66	linkaire	5,00	20,00 %		
		fiscal	155,15	10,46	31,03	41,49	113,66	linkaire	5,00	20,00 %		
N°: 26	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : ENS MOTRICITE		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	257,55	28,70	85,85	114,55	143,00	linkaire	3,00	33,33 %		
		fiscal	257,55	28,70	85,85	114,55	143,00	linkaire	3,00	33,33 %		
N°: 27	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : MAT ZWOZELER		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	280,95	31,30	93,65	124,95	156,00	linkaire	3,00	33,33 %		
		fiscal	280,95	31,30	93,65	124,95	156,00	linkaire	3,00	33,33 %		
N°: 28	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : FAUTEUILS		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	160,44	17,88	53,48	71,36	89,08	linkaire	3,00	33,33 %		
		fiscal	160,44	17,88	53,48	71,36	89,08	linkaire	3,00	33,33 %		
N°: 31	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : TABLE ATLANTIS		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	201,32	16,82	55,33	67,15	134,17	linkaire	4,00	25,00 %		
		fiscal	201,32	16,82	55,33	67,15	134,17	linkaire	4,00	25,00 %		
N°: 32	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : TABOURETS		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	266,20	17,80	53,24	71,04	195,16	linkaire	5,00	20,00 %		
		fiscal	266,20	17,80	53,24	71,04	195,16	linkaire	5,00	20,00 %		
N°: 33	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : POUSETTE LIDOK		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	1 129,64	75,53	225,97	301,50	828,34	linkaire	5,00	20,00 %		
		fiscal	1 129,64	75,53	225,97	301,50	828,34	linkaire	5,00	20,00 %		
N°: 34	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : TABLE ATLANTIS		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	164,91	12,38	36,98	48,34	135,57	linkaire	5,00	20,00 %		
Report de rupture : OTPD99000 / 21540000 / /												
		fiscal	164,91	12,38	36,98	48,34	135,57	linkaire	5,00	20,00 %		
N°: 35	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : LIT TROLL		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21540000									
21540000		comptable	276,72	16,50	55,34	73,84	202,88	linkaire	5,00	20,00 %		
		fiscal	276,72	16,50	55,34	73,84	202,88	linkaire	5,00	20,00 %		
** Compte		comptable	2 913,08	229,35	685,87	915,22	1 997,86					
21540000		fiscal	2 913,08	229,35	685,87	915,22	1 997,86					
21540000 MAT EDUCATIF CONSOLIDA												
N°: 36	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : STRUCTURE ANGLE		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21810000									
21810000		comptable	816,77	136,50	408,39	544,88	271,88	linkaire	2,00	50,00 %		
		fiscal	816,77	136,50	408,39	544,88	271,88	linkaire	2,00	50,00 %		
N°: 37	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : TRAVAUX		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21810000									
21810000		comptable	1 220,76	136,01	406,92	542,93	677,83	linkaire	3,00	33,33 %		
		fiscal	1 220,76	136,01	406,92	542,93	677,83	linkaire	3,00	33,33 %		
N°: 38	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : GRILLAGE		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21810000									
21810000		comptable	308,75	34,40	102,92	137,32	171,43	linkaire	3,00	33,33 %		
		fiscal	308,75	34,40	102,92	137,32	171,43	linkaire	3,00	33,33 %		
N°: 39	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : ETAGERE		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21810000									
21810000		comptable	948,15	79,23	237,04	316,27	631,88	linkaire	4,00	25,00 %		
		fiscal	948,15	79,23	237,04	316,27	631,88	linkaire	4,00	25,00 %		
N°: 40	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : F. GAGRIARRE AMEUBAGT BUREAU		Libellé2 :			Date entrée : 23/12/2020			Date service : 23/12/2020	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21810000									
21810000		comptable	1 056,00	6,49	6,49	1 049,51	linkaire	4,00	25,00 %			
		fiscal	1 056,00	27,50	27,50	1 028,50	obligatif fiscal	4,00	25,00 %	1,25		
** Compte		comptable	4 350,43	386,14	1 161,76	1 547,90	2 802,53					
21810000		fiscal	4 350,43	386,14	1 182,77	1 568,91	2 781,52					
21810000 INSTALL GENEL CONSOLIDA												
N°: 44	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 : PC OPTIFLEX		Libellé2 :			Date entrée : 01/09/2019			Date service : 01/09/2019	
		Analytique : OTPD99000	Compte : 21830000									
21830000		comptable	1,00	0,33	0,67	1,00	linkaire	1,00	100,00 %			
		fiscal	1,00	0,33	0,67	1,00	linkaire	1,00	100,00 %			

Compte	Plan	Base	Cumul N-1	Dotation	Cumul N	Valeur nette	Méthode	Durée	Taux	Coef Spécif	Nature UO	Total UO
Report de rupture :			0TPD99000 / 21835000 / /									
N° : 40	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 :	Libellé2 :				Date entrée :	Date service :			
		Analytique : 0TPD99000	IMPRIMANTE HP LASER	Compte : 21835000				01/09/2018	01/09/2018			
21835000	comptable		123,62	0,28	24,78	53,06	90,86	insaire	5,00	20,00 %		
	fiscal		123,62	0,28	24,78	53,06	90,86	insaire	5,00	20,00 %		
N° : 40	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 :	Libellé2 :				Date entrée :	Date service :			
		Analytique : 0TPD99000	PC PORTA RESPIRICH	Compte : 21835000				01/09/2018	01/09/2018			
21835000	comptable		573,25	191,61	381,64	573,25	insaire	1,00	100,00 %			
	fiscal		573,25	191,61	381,64	573,25	insaire	1,00	100,00 %			
** Compte	comptable		698,17	200,22	407,09	607,31	90,86					
21835000	fiscal		698,17	200,22	407,09	607,31	90,86					
21835000	MAT INFORMAT CONSOLIDA											
N° : 40	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 :	Libellé2 :				Date entrée :	Date service :			
		Analytique : 0TPD99000	FAUTEUILS	Compte : 21840000				01/09/2018	01/09/2018			
21840000	comptable		265,43	80,72	178,71	265,43	insaire	1,00	100,00 %			
	fiscal		265,43	80,72	178,71	265,43	insaire	1,00	100,00 %			
N° : 41	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 :	Libellé2 :				Date entrée :	Date service :			
		Analytique : 0TPD99000	TABLES RECTANGLES	Compte : 21840000				01/09/2018	01/09/2018			
21840000	comptable		186,22	62,81	125,31	186,22	insaire	1,00	100,00 %			
	fiscal		186,22	62,81	125,31	186,22	insaire	1,00	100,00 %			
N° : 42	Ref 1 :	Ref 2 :	Libellé1 :	Libellé2 :				Date entrée :	Date service :			
		Analytique : 0TPD99000	MEUBLE	Compte : 21840000				01/09/2018	01/09/2018			
21840000	comptable		2 552,60	284,40	850,87	1 196,27	1 417,33	insaire	3,00	33,33 %		
	fiscal		2 552,60	284,40	850,87	1 196,27	1 417,33	insaire	3,00	33,33 %		
** Compte	comptable		3 006,25	436,03	1 152,89	1 589,92	1 417,33					
21840000	fiscal		3 006,25	436,03	1 152,89	1 589,92	1 417,33					
21840000	MOBLIER CONSOLIDA											
* Analytique	comptable		10 968,93	1 252,07	3 408,28	4 660,35	6 308,58					
0TPD99000	fiscal		10 968,93	1 252,07	3 429,25	4 681,36	6 287,57					
TEMPO	CONSOLIDA											

## 5.5. INVENTAIRE DES BIENS ACQUIS PAR LE DÉLÉGATAIRE

- Des jouets et du matériel éducatif ;
- Du linge : des serviettes, des gants, des draps, des bavoirs, etc... ;
- De la décoration ;
- Des vestiaires pour les professionnels ;
- Un bureau et des meubles pour le bureau de la directrice ;
- Des tables pour le repas des grands ;
- Des tabourets à roulettes pour les professionnelles ;
- Des livres ;
- Des meubles pour les espaces de vie.

## 5.6. PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Cf. ci-après

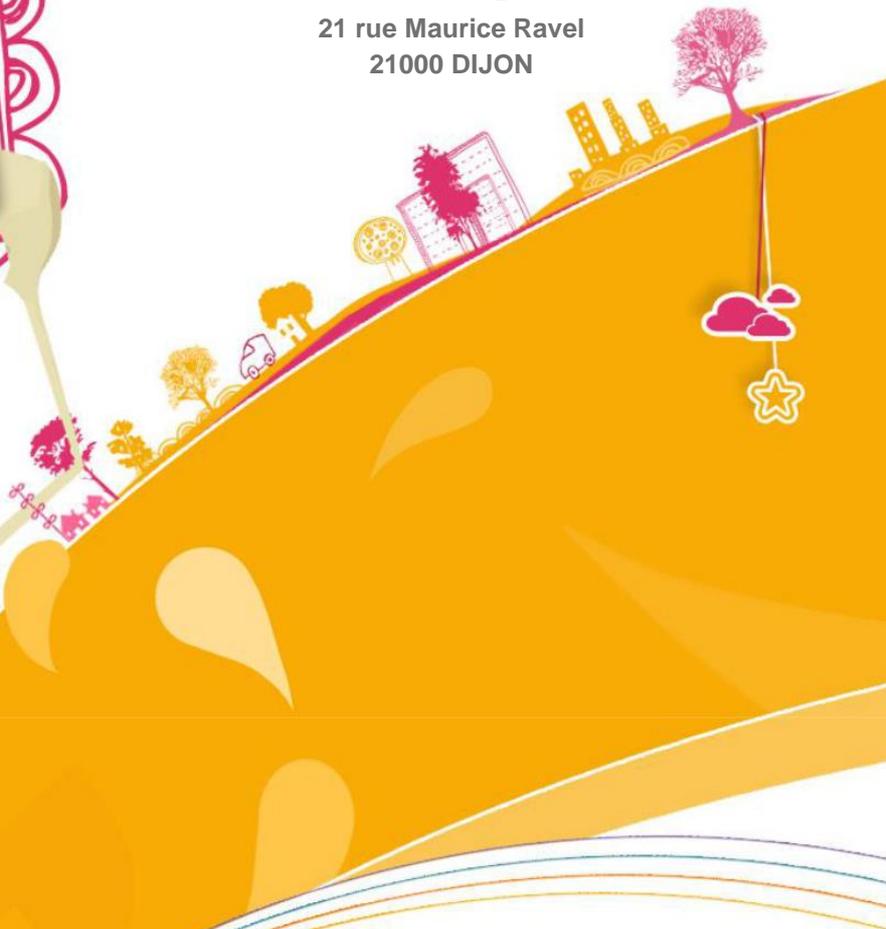
# Projet

## d'établissement

### Multi-accueil

#### « Le Tempo »

21 rue Maurice Ravel  
21000 DIJON





# Sommaire

<b>PRESENTATION .....</b>	<b>3</b>
<b>I. PROJET SOCIAL .....</b>	<b>4</b>
A. Situer l'établissement dans son environnement.....	4
B. Les modalités d'accès aux enfants des familles connaissant des difficultés particulières .....	6
C. ACCUEIL D'ENFANTS présentant un HANDICAP OU UNE MALADIE CHRONIQUE .....	7
D. Les prestations d'accueil proposées. ....	7
E. ROLE DU PERSONNEL ET COMPETENCES du Multi accueil .....	8
<b>LA DIRECTRICE .....</b>	<b>8</b>
<b>L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE .....</b>	<b>9</b>
<b>L'ANIMATRICE PETITE ENFANCE .....</b>	<b>9</b>
<b>L'AGENT DE SERVICE ET DE RESTAURATION. ....</b>	<b>9</b>
<b>LE PSYCHOLOGUE .....</b>	<b>10</b>
<b>LE ROLE DU MEDECIN .....</b>	<b>10</b>
<b>RECAPITULATIF PERSONNEL DU MULTI-ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL « LE TEMPO » .....</b>	<b>10</b>
F. Modalités de relation avec les organismes extérieurs .....	10
<b>LES MODALITES DE RELATION AVEC LA VILLE DE DIJON .....</b>	<b>12</b>
<b>II. LE PROJET EDUCATIF DU MULTI-ACCUEIL .....</b>	<b>12</b>
A. Les valeurs de Léo lagrange.....	12
B. le travail en partenariat avec le centre socio culturel. ....	13
<b>III. LE PROJET PEDAGOGIQUE.....</b>	<b>15</b>
A. Garantir la sécurité physique et affective de chaque enfant. ....	15
1. L'espace .....	15
2. Accompagner la séparation : .....	16
3. L'instauration d'un cadre .....	18
B. Un lieu de découverte et d'éveil .....	22
1. Le rôle du jeu dans le développement de l'enfant : .....	22
2. Les différents types d'activités .....	23
3. Les sorties : .....	26
4. L'estime de soi : .....	27
C. LA PLACE DES FAMILLES .....	28
1. Un lieu de rencontres .....	28
2. Temps festifs .....	29
3. Etre à l'écoute des propositions et des demandes .....	30



Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant au sein de notre N<sup>o</sup>établissement. Nous veillerons au quotidien à sa sécurité et son épanouissement. L'ensemble de l'équipe éducative et la directrice restent toujours à votre disposition. **N'hésitez pas à les solliciter.**

## PRESENTATION

Dans le cadre de sa compétence « Petite Enfance », la ville de Dijon, a délégué la gestion du multi-accueil du centre social « Le Tempo » dédiés aux jeunes Dijonnais. Cet espace permet de développer et de diversifier l'offre de garde sur le territoire. Celui-ci doit s'inscrire en complémentarité et développer des collaborations avec les autres services intervenant sur le champ de la petite enfance.

Aussi, le multi-accueil du Centre Social « Le Tempo » s'inscrit dans la politique petite enfance de la ville de Dijon.

Ce Multi-Accueil **concrétise la volonté** de la collectivité de **développer son offre en direction de la Petite Enfance** pour offrir un service d'accueil de qualité aux jeunes enfants, soutenir les professionnels dans leurs fonctions, associer les parents dans une dynamique de coéducation et faciliter les conditions de travail de ceux qui habitent sur Dijon.

Par délibération du conseil municipal, il a été décidé de confier l'animation et la gestion du Multi-accueil du Centre Social « Le Tempo » à Léo Lagrange Bourgogne Franche-Comté.

<b>STRUCTURE</b>	<b>MULTI-ACCUEIL LE TEMPO</b> 21 rue Maurice Ravel 21000 DIJON Tél : 03.80.10.48.52
<b>COLLECTIVITE DELEGANTE</b>	<b>MAIRIE DE DIJON</b> Place de la Libération 21 000 DIJON Tél. : 03 80 74 51 51
<b>DELEGATAIRE</b>	<b>LEO LAGRANGE PETITE ENFANCE BFC</b> 2 rue Maurice Moissonnier 69120 Vaulx en Velin

### Cet établissement fonctionne conformément :

Aux dispositions du décret n°2000-762 du 1<sup>er</sup> Août 2000 modifié par le décret n° 2007-230 du 20 Février 2007

Aux instructions en vigueur de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

Aux dispositions du Projet d'établissement et du règlement de Fonctionnement.

### Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



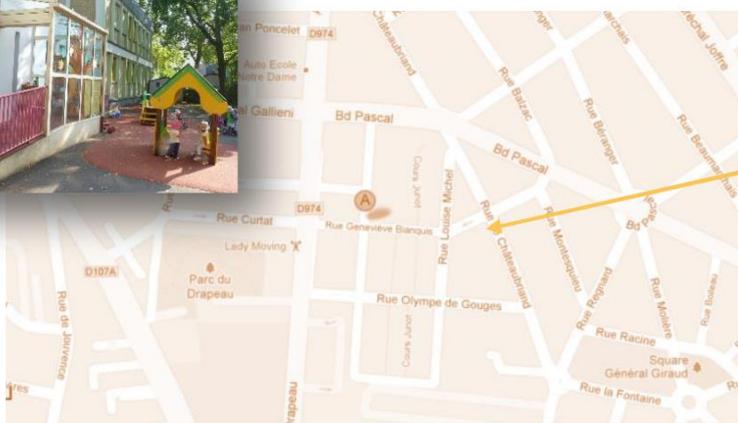
## I. PROJET SOCIAL

### A. SITUER L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

#### Zoom sur le territoire

Le projet de chaque Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants doit saisir et comprendre son territoire d'intervention afin de développer et d'ajuster sa mission auprès des familles et de s'inscrire dans une démarche d'animation locale. Aussi, nous vous présentons ci-après une première analyse fondée sur les données établies par l'INSEE et nos différentes recherches. Nous nous sommes aussi appuyés sur le partenaire des accueils jeunes : Le centre social le Tempo. En effet, celui-ci a mené un diagnostic partagé dans le cadre de son renouvellement de projet auprès de la CAF. L'analyse du territoire se veut exhaustive et devra être complétée, enrichie et affinée par la directrice de l'établissement, en partenariat avec le service de la direction de la Petite Enfance, les services de la Protection Maternelle Infantile et la Caisse d'Allocation Familiale. En effet, les données de l'INSEE permettent de brosser un portrait généraliste et de dégager certaines tendances, mais ne nous permettent pas d'obtenir une analyse fine du territoire d'implantation du multi-accueil du Centre Social « Le Tempo ».

D'autre part, cette analyse doit faire partie intégrante du projet d'établissement dans le cadre du chapitre consacré au projet social.



## DIJON

Nombre d'habitants : 1 521 010

+0,5 % Variation annuelle due au solde naturel

4 557 ont moins de 3 ans en 2009

15,7 % de mineurs, soit 293 905 habitants

29.9 % Familles monoparentales, parmi les familles avec enfants

1 815 Naissances en 2010

12,3%, Taux de natalité sur la ville de Dijon

**Multi-accueil  
du Centre Social  
« Le Tempo »  
de 20 berceaux  
situé au :  
21 rue du Maurice Ravel  
à Dijon**

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

### Quelques chiffres clefs

Le centre social Le Tempo se situe au Sud-ouest de Dijon, dans le quartier Chevreuil-Parc qui s'étend :

- du Nord au Sud : de la place Wilson au Parc de la Colombière
- et de l'Est à l'Ouest : de la voie ferrée qui borde le Canal de Bourgogne à la rue d'Auxonne.

Le quartier Chevreuil-Parc fait partie **des 9 grands quartiers dijonnais**. Il regroupe 9 IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) : Docteur Lavalley (403), Lentillères (701), Petites Roches (702), Mansart (703), Abattoirs (704), Castel (801), Stéarinerie (802), Carrousel (803), Greuze (804).

D'un point de vue démographique, le quartier accueille **21 872 habitants** (recensement 2008), soit **4% de la population dijonnaise** qui en compte 151 576. Environ 5 800 personnes se sont installées sur le quartier entre 2003 et 2008, soit plus d'un quart de la population.

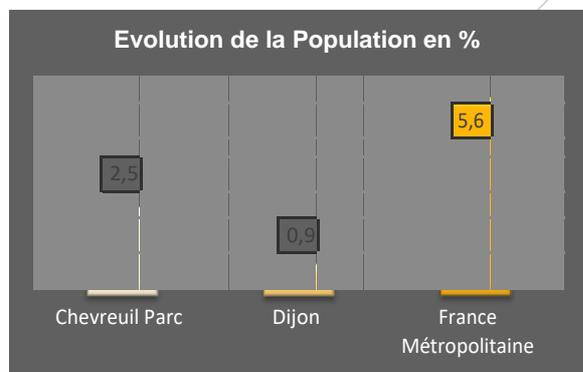
Les ménages y vivant sont en moyenne de petite taille, avec peu d'enfants et peu de naissances (*230 par an*). On note une progression récente du nombre de personnes seules sans enfant entre 30 et 59 ans (**1 650 ménages principalement sur Mansart, Stearinerie et Docteur Lavalley**). Le quartier comporte également près de **500 familles monoparentales** (1 famille sur 3 avec enfants).

Le quartier présente un niveau de vie globalement supérieur à la moyenne dijonnaise et concentre, parmi sa population active, une proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieure à la moyenne dijonnaise.

Toutefois, il existe des disparités marquées entre les IRIS du quartier, certains secteurs se caractérisant par un niveau de vie faible (**Mansart, Greuze et Stéarinerie**) et regroupant de nombreux allocataires CAF en situation financière précaire.



### Une évolution démographique constante, depuis 1990



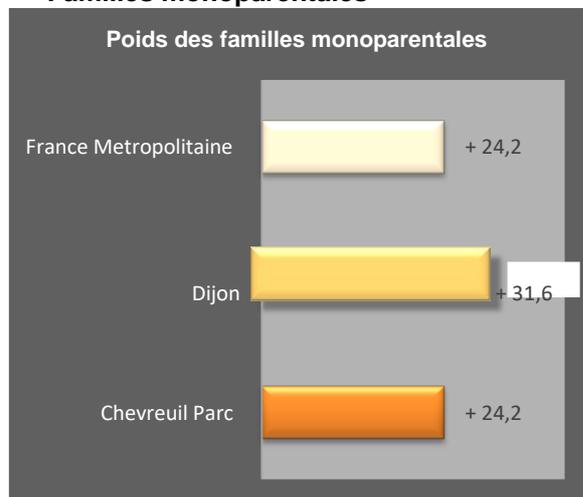
On constate une évolution démographique largement supérieure à la ville de Dijon qui renforce les besoins de services à la population.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »





### Familles monoparentales



Même si le pourcentage reste inférieur à Dijon, celui-ci a connu une forte progression : pratiquement 5 points en 10 ans.

Le personnel éducatif du multi-accueil devra prendre en compte les familles monoparentales dans ses pratiques professionnelles afin d'accompagner cette population particulièrement fragilisée.

D'autre part, il nous paraît pertinent de prendre en compte **cette évolution sociétale et d'être force de proposition en développant des actions de soutien à la parentalité pour accompagner ce public.**

## B. LES MODALITES D'ACCES AUX ENFANTS DES FAMILLES CONNAISSANT DES DIFFICULTES PARTICULIERES

**De la halte-garderie aux accueils de loisirs associés ou non à l'école, de la Maison de Quartier ou du Centre social au Contrat Educatif Local**, nous contribuons au développement de chaque enfant et à l'accès de tous à des loisirs éducatifs de qualité. Aussi, nous sommes particulièrement attentifs aux populations dites fragiles.

### PLACES D'URGENCE

Dans le cadre de l'article L.214-7 du Code de l'action sociale et des familles, le multi-accueil du Centre Social « Le Tempo » accueille les enfants des parents bénéficiaires du RMI, de l'allocation parent isolé, de l'allocation de solidarité spécifique ou de primes forfaitaires ou suivent une formation rémunérée. Cinq places seront réservées à l'accueil en urgence.

### ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants participent de fait, au travers des objectifs qu'ils **poursuivent à soutenir les parents** : Ecoute, accompagnement, soutien, diffusion de l'information, accompagnement, soirée débats et contribuent à aider les parents dans leurs fonctions. Nous avons fait le choix **de consolider cet objectif** en l'inscrivant comme une mission spécifique du multi-accueil. Au travers de cette volonté de renforcer nos actions de soutien à la parentalité, nous reconnaissons la place des parents **en tant que premiers éducateurs de leurs enfants**. Nous veillerons à **lutter contre l'isolement** de certains adultes dans leur fonction parentale, à offrir des

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



espaces de construction et de cohérence entre tous les adultes exerçant cette parentalité, mais aussi un terrain d'échange de compétences entre parents. Ces animations offriront tout simplement aux familles l'occasion **d'un dialogue parents/enfants différent**, hors du cadre familial habituel, en vue de découvrir des aspects de l'autre qu'il ne connaît généralement pas, pour finalement mieux le connaître et le comprendre dans sa complexité.

### C. ACCUEIL D'ENFANTS PRESENTANT UN HANDICAP OU UNE MALADIE CHRONIQUE

L'accueil d'un enfant présentant de handicap fait partie des missions de toute structure petite enfance ; chaque enfant a besoin d'intégration sociale, de temps collectif, d'espace de découverte. L'accueil d'un ou plusieurs enfants en situation de handicap au sein des structures collectives d'accueil, de loisirs ou de vacances, existe mais concerne, en général, un petit nombre d'enfants.

**La loi du 11 février 2005** a instauré le principe de « **l'accès à tout pour tous** », pour l'égalité des droits et des chances, et a affirmé le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectif, sans discrimination d'aucune sorte, quelle que soit la nature du handicap.

Cette loi se traduit par un droit fondamental et une obligation nationale.

Pour les équipes éducatives, **c'est chaque fois l'occasion de repenser l'intégration de chacun avec tous dans le cadre des recommandations du BO 2003, encart n°34 du 18 septembre.**

L'intégration d'enfants porteurs de handicap nécessite de passer par **un protocole d'accueil**, permettant de garantir dans de bonnes conditions cet accueil, en vérifiant les besoins spécifiques de l'enfant, en assurant une relation étroite avec la famille, en se rapprochant de personnes compétentes, en vérifiant l'accessibilité des lieux, **en informant et en formant les équipes**. Les besoins de l'enfant en situation de handicap et les contraintes de l'équipe d'encadrement seront identifiés pour permettre un accueil harmonisé. La structure devra prendre en compte cette spécificité et aménager son mode de fonctionnement à ce type d'accueil. **Cet aménagement peut se comprendre**

à **plusieurs niveaux** : adaptation fonctionnelle du lieu d'accueil, spécialisation et qualification des équipes, choix de projets d'animation adéquats, engagement de relations avec les parents, les autres enfants et d'éventuelles équipes médicales...

Aussi, c'est en concertation **avec le médecin attaché** à la structure, **les animateurs, les professionnels en charge de son suivi médical** ou autre et **sa famille** que l'équipe de la structure Accueillera un enfant porteur de handicap. Cela ne doit en aucun cas entraver la qualité d'accueil des autres enfants.

**Un protocole d'accueil individualisé sera rédigé pour définir** : Le temps d'accueil, Les aménagements à prévoir et les intervenants extérieurs, la personne référente, les consignes de soins à donner.

### D. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL

**PROPOSEES.** Cet établissement fonctionne :

Dans le cadre des prescriptions des articles R2324-16 et R2324-47, des décrets N° 2000-762 et 2007-230 du code de la santé publique et de ses éventuelles modification. L'établissement est contrôlé par la Protection Maternelle et Infantile.

Le Multi Accueil est une structure petite enfance. Cet équipement possède une capacité d'accueil de 20 places.

□ L'offre de la structure multi-accueil s'articule autour de 3 types d'accueil.

- **Accueils polyvalents** (*accueil régulier et occasionnel*)
- **Accueil d'enfants atteints d'un handicap**
- **Accueil d'urgence**
- 

L'Établissement accueille des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.

Les âges sont mélangés la majorité de la journée.

Les enfants sont répartis dans 2 salles de vie.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



## LES MODALITES D'OUVERTURE

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

### Les périodes de fermeture.

La structure sera fermée :

- ▣ 5 semaines par an (4 semaines en été et 1 semaine entre Noël et le jour de l'An.),
- ▣ Les jours fériés.

Les dates seront communiquées aux parents lors de l'inscription.

## E. ROLE DU PERSONNEL ET COMPETENCES DU MULTI ACCUEIL

### LA DIRECTRICE

La directrice travaille en étroite collaboration :

Des parents	De Léo Lagrange Centre Est
Des différents partenaires	Des élus de la ville de Dijon

#### La directrice dirige la structure :

- Elle assure la bonne tenue de la structure, elle s'occupe de la gestion administrative (inscription, tenue des registres, suivi des listes d'attente) de la gestion financière (budgets, bons de commandes, facturation).
- Elle entretient des relations avec les fournisseurs.
- Elle établit les rapports d'incidents. Elle est responsable de la sécurité.

#### Au service des enfants qui lui sont confiés :

- Elle veille au confort, à l'épanouissement et au bon développement psychomoteur des enfants. Elle veille à l'hygiène de la crèche.
- Elle effectue le suivi médical des enfants, les soins, elle est en relation avec le médecin.
- Elle élabore les menus avec le personnel de cuisine et contrôle la diététique.
- Elle est garant du secret professionnel.

#### En s'appuyant sur les compétences du personnel :

- Elle assure une mission de management de son équipe,
- Elle encadre le personnel et gère les congés,
- Elle délègue les soins de nursing, encadre les soins de puériculture et veille aux protocoles,
- Elle encadre les stagiaires et fixe les relations avec les différentes écoles,
- Elle informe et forme son personnel, elle facilite le partage d'expériences et la réflexion d'équipe,
- Elle règle les conflits par des entretiens individuels ou réunions. Elle joue un rôle de médiateur entre le personnel et les parents,
- Elle est chargée(e) de la surveillance sanitaire du personnel,
- Elle anime les réunions d'équipe.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

**Relation avec les parents :**

- Elle accueille et informe les parents (inscription),
- Elle est à leur écoute,
- Elle reçoit les paiements,
- Elle remplit les dossiers administratifs et médicaux,
- Elle conseille les parents,
- Elle organise des réunions parents – crèche.

**Avec les partenaires extérieurs :**

Elle est en relation avec :

- Les élus de votre collectivité,
- Léo Lagrange Centre Est,
- Les assistantes maternelles,
- Les partenaires sociaux,
- Les services spécialisés,
- Les institutions de formation.

**Elle est responsable des relations avec les intervenants extérieurs.**

**Ses connaissances :**

- Développement global de l'enfant de 0 à 4 ans,
- Diététique et préparation des repas,
- Techniques éducatives et pédagogiques,
- Bases de soins médicaux,
- Connaissances des consignes de sécurité,
- Maîtrise des logiciels de gestion.

**L'EDUCATRICE DE JEUNE ENFANT**

Il ou elle assure la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice.

Il ou elle participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.

Il ou elle mène des actions d'accompagnement à la parentalité.

Il ou elle participe au travail près des enfants.

Il ou elle manage l'équipe pédagogique.

**L'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE**

Il ou elle participe à l'élaboration et au suivi du projet de la vie de la crèche. Il ou elle prend en charge l'enfant individuellement ou en groupe. Il collabore aux soins quotidiens et mène les activités d'éveil qui contribuent au bon développement de l'enfant. Il ou elle assure tous les soins nécessaires au bien-être et au développement psychomoteur et affectif de l'enfant en lien avec le projet pédagogique (accueil, repas, hygiène, sécurité, sommeil, jeux de l'enfant, activités, ateliers...). Il ou elle participe à l'accueil de l'enfant et de sa famille.

**L'ANIMATRICE PETITE ENFANCE**

Elle complète l'équipe d'animation et travaille à l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'animation susceptibles d'accroître la communication et de favoriser l'adaptation au changement social. Elle participe activement à l'animation, à l'accueil des enfants, aux repas, changes et siestes. L'animatrice veille à l'application des règles d'hygiène et est responsable de la propreté du matériel pédagogique. Elle a la même fiche de poste que l'auxiliaire mais lors de l'encadrement des enfants, elle sera toujours accompagnée d'une auxiliaire.

Elle ne peut pas donner de médicaments mais elle peut surveiller la sieste.

**L'AGENT DE SERVICE ET DE RESTAURATION.****Le linge :**

Il entretient le linge de façon à le garder en bon état le plus longtemps possible et exécute les petits travaux de couture nécessaires.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

### **Le ménage :**

Pour la bonne hygiène de la crèche, certaines règles et techniques sont à respecter. **Un protocole de nettoyage** est mis en place (dans les sections, les communs et la cuisine).

Elle assure la montée en température des plats, prépare l'assiette et sert les repas. Elle doit aussi : effectuer la vaisselle, respecter la méthode HACCP (prélèvement d'échantillon), vérifier la liste des enfants présents aux repas, entretenir le matériel et le local cuisine, préparer le goûter. Elle peut aider ses collègues auprès des enfants et animer des ateliers cuisine.

### **LE PSYCHOLOGUE**

A la demande des équipes lors de situations difficiles ou à raison d'une fois par semestre, un psychologue intervient auprès des salariés pour des séances d'analyse de la pratique.

### **LE ROLE DU MEDECIN**

**Conformément au décret n°2000-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 et de l'article R 23 24- 39 du décret n°2007-230 de février 2007**, un médecin collabore avec la structure et intervient régulièrement.

Il garantit le suivi sanitaire et psycho-éducatif de l'enfant en coopération avec les professionnels, les parents et le médecin traitant de l'enfant. Il assure des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel. Il veille à l'application des règles préventives et d'hygiène ainsi que des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse, d'épidémie ou d'autres situations dangereuses pour la santé. Il organise les conditions de recours aux services d'aide médicale d'urgence, établit des protocoles. Il est le conseiller de l'équipe pour l'accueil des enfants, notamment ceux porteurs de handicap, atteints de maladies chroniques, présentant des difficultés ou des retards de développement psychomoteur.

### **Visite médicale**

Tout enfant de moins de 1 an accueilli régulièrement passera **une visite médicale avant son admission définitive**.

Le suivi médical de l'enfant relève des parents et est assuré par le médecin traitant.

### **RECAPITULATIF PERSONNEL DU MULTI-ACCUEIL DU CENTRE SOCIAL « LE TEMPO »**

- 1 Directrice,
- 1 Educatrice de Jeunes Enfants,
- 2 Auxiliaires de Puériculture,
- 2 Aides Auxiliaires de Puériculture,
- 1 Agent de Service et de restauration,  
1 Médecin  
1 psychologue

### **F. MODALITES DE RELATION AVEC LES ORGANISMES EXTERIEURS**

Le Multi-accueil s'inscrit **dans l'environnement social et culturel** de sa zone d'influence et s'appuie sur :

- Un partenariat institutionnel,
- Un partenariat associatif,
- Un partenariat de projet.

Nous sommes convaincus que la **coopération des différents acteurs** (institutions, Associations) permet de **mutualiser les compétences** de chacun, en favorisant une cohérence territoriale d'intervention éducative auprès des enfants

#### **Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »**



## UN PARTENARIAT FORT EN DIRECTION DES EQUIPEMENTS PETITE ENFANCE

Nous vous proposons de développer un partenariat spécifique avec les institutions intervenant sur **le champ de la petite enfance**.



### Avec l'école maternelle

Pour exemple, nous proposons en juin, une **½ journée de découverte de l'école maternelle** pour les enfants du multi accueil qui devront intégrer celle-ci en septembre, ou **tout autre moyen favorisant l'adaptation** des enfants.



### Avec les Associations

Différentes associations animent le territoire, véritable ressource pour notre espace d'accueil de jeunes enfants. Nous les solliciterons afin de développer des partenariats de qualité et développer des projets.



### Un partenariat fédéral

La fédération Léo Lagrange gère de nombreuses structures petite enfance, aussi celle-ci s'est dotée d'une délégation nationale à la petite enfance. Le Multi-accueil bénéficiera donc des projets développés au niveau national. (Comme par exemple : l'artothèque, les outils pédagogiques...)

Il ne s'agit pas de juxtaposer des actions, mais de créer une **vraie synergie de compétences**.



Le Multi-accueil s'inscrit bien dans une dynamique à l'échelle de votre territoire. Aussi nous serons **vigilants à toutes opportunités de partenariat et de collaboration**. Notre équipe devra être réactive et force de propositions aux projets mis en place par votre collectivité.

### PARTENARIAT

- Les services de la commune
- Le Centre Socio culturel Le Tempo
- Les autres EAJE du Secteur
- Les services de la PMI du Conseil Général,
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Mutualité Sociale Agricole,
- Associations, et institution de Dijon
- RAM

### Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

## LES MODALITES DE RELATION AVEC LA VILLE DE DIJON

Léo Lagrange veille, en cohérence avec son projet éducatif, à la mise en œuvre de la politique sociale petite enfance de la collectivité territoriale délégante

Afin d'assurer une collaboration efficace et une bonne communication entre la commune de Dijon et Léo Lagrange Centre Est ainsi que les partenaires concernés par l'activité petite enfance, nous participons activement au comité de pilotage du Multi-accueil. Celui-ci se réunira environ deux fois par an.

### COMITE DE PILOTAGE

- Monsieur le Maire de la ville de Dijon, ou son représentant
- Elu(e)s de la commune
- Délégué Territorial Léo Lagrange
- Représentant du service petite enfance de la ville de Dijon
- Directrice du Multi accueil

## II. LE PROJET EDUCATIF DU MULTI-ACCUEIL

### A. LES VALEURS DE LEO LAGRANGE.

#### Objectifs des Actions

- Consolider les liens familiaux
- Soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative
- Aménager des temps d'animation et proposer des espaces de paroles où les familles pourront s'exprimer et échanger sur leurs expériences parentales.
- Aider les parents à s'inscrire dans les réseaux d'écoute afin de consolider les liens parents-enfants,
- Informer et orienter les parents

#### Cadre éthique

- La reconnaissance de l'enfant en tant que personne,
- La reconnaissance des parents comme premiers éducateurs de leur enfant,
- L'importance de la cohérence éducative autour de l'enfant,
- Le respect de la différence, l'ouverture à tous.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



Choisir un établissement d'accueil de jeunes enfants Léo Lagrange ,c'est avant tout partager des valeurs communes.

L'équipe s'appuie pour cela sur les valeurs fondatrices de la Fédération :

L'accueil de tous , la justice sociale , la mixité et la démocratie.

A l'image des enfants que nous accueillons , notre projet éducatif est unique et s'appuie sur le territoire.

Nous ne concevons notre démarche éducative qu'en étroite relation avec la famille , les structures avoisinantes (écoles...) et l'ensemble des partenaires.

**L'enfant est au cœur de notre projet éducatif**, notre souci premier est de rassembler dans notre offre d'accueil l'ensemble des facteurs indispensables à son bien-être et à son développement.

**En étroite collaboration avec les parents**, nos structures permettent un apprentissage de l'autonomie et favorisent la socialisation du jeune enfant.

A travers une observation attentionnée de l'enfant, l'instauration de limites et de règles, l'élaboration de réponses adaptées, la préoccupation d'une prise en charge individuelle au sein d'un collectif, nos professionnels qualifiés, relais de nos valeurs, sont garants de la qualité offerte aux familles.

**Un lieu de découverte et d'éveil. Un lieu de rencontres** : entre enfants, entre parents, entre parents et professionnels, entre enfants et professionnels. **Un accueil de l'enfant au quotidien** en fonction des demandes et des besoins des parents.

*Ces objectifs sont visés par l'ensemble de l'équipe éducative, néanmoins, les moyens mis en œuvre peuvent être différents selon l'âge des enfants.*

## B. LE TRAVAIL EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE SOCIO CULTUREL.

La particularité du multi-accueil est qu'il se trouve dans les locaux du centre socio culturel le Tempo.

Qu'est-ce qu'un centre socio culturel?

C'est un lieu de proximité qui accueille tout public et dont l'objectif défini par la circulaire CNAF est de rompre l'isolement, de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes à travers des projets collectifs leur permettant d'être acteurs de leur vie quotidienne et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

La participation des usagers est donc un principe incontournable du Centre Socio culturel.

L'objectif principal défini par le Contrat de projet 2012/2016 est la cohésion sociale et la lutte contre toute forme d'exclusion à travers 2 axes que sont :

### La Famille et la Vie Sociale

Au centre socio culturel se côtoient les professionnels du centre : animateurs et travailleurs sociaux ; les professionnels du centre de loisir (PEP 21) et les professionnels du multi-accueil.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



Ce multi partenariat en interne est une richesse car il permet de mutualiser nos moyens et nos spécificités professionnelles au service du projet et des familles. Il demande des valeurs, des objectifs communs, de la coordination et une posture professionnelle adaptée. Il permet que les différents publics se rencontrent et se côtoient, échangent leurs expériences et leurs questions, cette connaissance étant facilitatrice du Vivre Ensemble et de la participation.

Le principal objectif commun entre le Multi - Accueil et le Centre socio culturel est bien sûr l'accompagnement des parents dans leur rôle de parents.

Nous mettons donc en commun nos moyens matériels (locaux par exemple) et humains et même financiers parfois, pour mener des actions collectives : matinées parents, sorties pour tous, soirées jeux en familles ...

L'ouverture du Centre vers le partenariat extérieur est aussi un outil pour nous pour développer des actions (CADA ou écoles maternelles par exemple)

Et à l'inverse, le CS reçoit des familles qui ne seraient pas venues sans un passage par le multi accueil :

La participation de professionnels du Centre aux réunions de rentrée et aux fêtes... La présentation du Centre à chaque accueil de familles au multi-accueil.

A Léo Lagrange et au Tempo, nous considérons le parent avec ses compétences de parents mais aussi comme un citoyen, comme une personne ayant d'autres engagements, d'autres fonctions et d'autres compétences qu'il est important de valoriser. L'implication dans la vie de la structure et du quartier contribue à cette valorisation.

Que ce soit en individuel ou en collectif, nous constatons au quotidien combien la posture d'accueil est primordiale. Afin de faciliter cette implication des parents, il est important que les professionnels se montrent accueillants et à l'écoute !

### III. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Les équipes de la Fédération agissant dans le champ de la petite enfance puisent leur référence dans :

- Les enseignements de la méthode **Pickler-Loczy**, théorisant en quelque sorte l'accompagnement d'un développement programmé au fur et à mesure de la maturité de l'enfant,
- L'approche de **Marshall B. Rosenberg** plaçant la bienveillance au centre de la communication non violente,
- L'approche de **Maria Montessori**, encourageant chaque enfant à réaliser ses propres expériences

#### A. GARANTIR LA SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE CHAQUE ENFANT.

*Un lieu de sécurité physique et affective et une prise en charge maternante de chaque enfant en fonction de son âge et de son développement psychomoteur.*

##### 1. L'espace

L'aménagement de l'espace est **essentiel pour favoriser la découverte et l'expérimentation du mouvement**. Il doit être adapté pour que l'enfant puisse se mouvoir et se déplacer librement en toute sécurité.

Pour ce faire, il est nécessaire de créer des coins repérables par les enfants (*la salle de repos, les lieux d'éveil et d'activités, le coin psychomotricité,...*) et sécurisés, adaptés.



On peut modifier, inter changer ces lieux de vie au cours de l'année, ils **génèrent de la curiosité, l'envie de découvrir**. Toutefois, ces variations ne doivent pas être trop fréquentes pour ne pas bouleverser les repères des enfants mais bien éveiller leur intérêt.

En favorisant les petits groupes et en optimisant les espaces (qui, quand, où, comment et pourquoi ?), l'équipe a toujours pour préoccupation de répondre aux besoins des enfants qui lui sont confiés dans un environnement calme et serein. L'aménagement de l'espace a été pensé suite à une formation sur ce thème mais aussi suite à une formation Montessori.

## 2. Accompagner la séparation :

La période de familiarisation a **pour objectifs** :

- De faciliter la séparation de l'enfant et de ses parents en leur permettant de s'habituer progressivement à la collectivité, aux lieux et aux adultes présents au multi-accueil
- D'observer la dyade parents-enfants
- De trouver de nouveaux repères et de mieux accepter le changement
- D'établir une relation de confiance entre les parents et les professionnels
- De recueillir des informations sur l'enfant, ses habitudes et ses spécificités professionnelles de mieux connaître l'enfant et ses habitudes, et d'établir une relation de confiance avec le(s) parent(s)

Une fois l'enfant admis dans la structure, c'est **le temps « de familiarisation » qui commence**, variable en raison des besoins singuliers de chaque enfant. Ce temps est destiné à **gérer les séparations**. Il se doit d'être

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

progressif. Il permet aussi à l'équipe en place d'observer la dyade parent - enfant, mais aussi de recueillir les informations concernant l'enfant sur ses habitudes, ses spécificités.

Cet espace d'écoute est fondamental pour l'enfant, il permet d'établir la relation de confiance entre les parents et les professionnels, point de passage primordial pour un accueil sécurisant et de qualité.

Pour assurer un accueil adapté aux besoins des enfants, nous assurons la continuité des soins tout au long de la journée (la personne qui accueille l'enfant va lui donner son repas puis le changer...)

Cela rassure l'enfant, tout comme le fait qu'une même personne s'occupe de lui pendant l'adaptation.

Les professionnelles s'adressent aux enfants de manière bienveillante (mots employés, ton, gestes...) et répondent de façon adaptée à leurs besoins et à leur personnalité.

L'équipe doit avoir une cohérence éducative pour garantir la sécurité affective de l'enfant. Elle se base sur le projet pédagogique, réalisé en équipe.

Cela se travaille lors des réunions, des analyses de la pratique, des formations...

L'écoute, la communication, l'expression des émotions, le questionnement et l'ajustement sont au cœur de nos pratiques, de notre savoir pour faciliter le respect de soi et des autres ainsi qu'une approche bienveillante de tous !

**La bien-traitance**, démarche collective pour identifier et construire le meilleur accompagnement possible de l'enfant par l'adulte, dans le respect de son individualité, de son rythme de développement et dans ses choix, est un **concept éthique qui aide chaque professionnel dans son travail d'accompagnement au quotidien**. C'est aussi une action commune de la collectivité autour de l'enfant et de sa famille.

Afin de respecter l'enfant, de favoriser son estime de lui et de favoriser la communication avec lui, nous avons suivi une formation « communication gestuelle » avec Frimousses signes en Août 2018.

Les parents peuvent participer à des ateliers et sont impliqués dans ce projet.

**La communication gestuelle** est un langage de transition qui permet d'utiliser des gestes pour illustrer des mots courants (manger, fini, dormir...).

L'utilisation des signes facilite la communication avec l'enfant, soit avant qu'il parle et au début de l'apprentissage de la parole.

L'apprentissage des signes peut aider l'enfant à communiquer plus clairement ses besoins.

Cela diminue donc la frustration et favorise la communication entre pairs et avec l'adulte.

L'enfant se sent alors compris et valorisé !



### 3. L'instauration d'un cadre

*L'instauration d'un cadre sécurisant passe par la mise en place des temps ritualisés*

#### REPERES, LIMITES, INTERDITS

La mise en place de règles de vie et de moyens matériels déterminant des repères, des limites, et des interdits pour l'enfant, les parents et l'équipe, participe à **la sécurité physique et affective de l'enfant**.

La cohérence éducative est alors primordiale ! Nous déterminons ensemble quels sont les interdits, les règles...

Nous instaurons aussi des rituels dans la journée afin que l'enfant ait des repères qui le rassurent et structurent sa journée.

Par exemple, à 9h30 nous avons le rituel du « bonjour » afin d'accueillir chaque enfant (petit temps où on se dit bonjour, où l'on chante...)

#### LES REPAS

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

Le repas est un moment **essentiel de la socialisation de l'enfant**. C'est un temps convivial de plaisir et de dialogue. Les enfants apprennent à mettre la table, à rester assis, à utiliser la cuillère, puis la fourchette, à se servir seuls, dire merci, s'il vous plaît, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas.

Nous veillerons à ce que l'enfant bénéficie de repas quotidiens, équilibrés et adaptés afin de permettre son développement harmonieux :

- Respecter au mieux le rythme familial de l'enfant et sa culture,
- Dès qu'il l'exprime, accompagner l'enfant pendant le repas pour favoriser son autonomie, afin que ce moment devienne un plaisir et le demeure,
- Favoriser l'apprentissage du goût, et respecter ceux de l'enfant,
- Donner une dimension éducative au repas



Pendant ce temps du repas, l'enfant est actif. Il développe **ses sens, éveille son goût, intègre certaines règles de vie**.

L'adulte joue un rôle important puisqu'il prépare (avant, pendant et après) ce temps. Par son observation, il peut adapter l'attitude éducative (et le menu) aux besoins de chaque enfant (en fonction de l'âge, de la santé, du développement moteur, de la religion...)

Une alimentation équilibrée va aider l'enfant à être en bonne santé et à avoir une bonne vitalité.

### L'ALIMENTATION

L'alimentation proposée aux enfants dans la structure est strictement réglementée et fait l'objet d'une surveillance toute particulière. Les structures d'accueil petite enfance mettent en œuvre un programme nutritionnel très rigoureux en adéquation avec les recommandations du Programme National Nutrition Santé (P.N.N.S). **Chaque repas est parfaitement adapté à l'âge des enfants**. Le tout dans un souci constant d'hygiène, de variété des goûts et des apports alimentaires, de prévention de l'obésité, de prise **en compte des allergies** et de participation à l'éducation nutritionnelle de l'enfant. Aussi les arachides sont ainsi interdites sous toutes leurs formes, parce qu'elles favorisent certaines allergies lorsqu'on les introduit trop tôt dans l'alimentation (surtout chez les enfants prédisposés à ce type d'allergies) ; les poissons sont choisis « de qualité sans arêtes » ; les quantités de matières grasses et de protéines (viandes, poissons) sont strictement contrôlées ; les fruits sont proposés systématiquement en dessert (sous différentes formes) et comme boisson, l'eau est privilégiée. Nous subdéléguons à la société API-restauration la confection des repas et la livraison en liaison froide. Notre souci est d'offrir une alimentation de qualité, nous introduisons dans le repas pour les jeunes **enfants de 10 à 30 % d'ingrédients bio quotidien**. La **société API** apportera son expertise dans l'accompagnement du personnel en charge de la restauration.

Parce que pour nous le développement local n'est pas qu'un concept théorique, les équipes Léo Lagrange travaillent depuis plusieurs années avec le réseau accueil paysan. A proximité de nos sites, un véritable partenariat s'instaure avec les exploitants agricoles membres de ce réseau afin de permettre aux enfants et aux jeunes un contact privilégié avec le monde paysan.

Il nous semble opportun de mener **une réflexion pour solliciter les producteurs implantés à proximité de Dijon et les environs**, afin qu'ils puissent nous fournir des produits qui constitueraient les goûters.

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

Nous vérifierons la faisabilité tant au niveau de la qualité de la production disponible, que du respect rigoureux de la législation en vigueur dans ce type de structure.

### NOUS VOUS PROPOSONS

- Des biberons garantis sans phtalates ni bisphénol.
- 10% à 30 % aliments bio quotidien
- L'accompagnement par la société API

### LE SOMMEIL OU LE REPOS

Le personnel veille à ce que chaque enfant dorme suffisamment et **puisse à tout moment se reposer ou simplement être au calme** s'il ne veut pas dormir.

Nous sommes particulièrement vigilants à ce que les siestes soient adaptées en qualité, quantité, et durée en fonction des besoins individuels. **Le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté.**

Il retrouve son lit, sa peluche, son doudou ou sa sucette.



Nous porterons une attention particulière à l'**objet transitionnel**, que l'enfant apporte chaque jour avec lui. C'est un repère important, permettant de mieux gérer la séparation (l'enfant peut à tout moment de la journée réclamer son doudou et sa tétine, les professionnelles lui donneront si besoin). Avant l'endormissement, l'équipe prépare l'enfant par un retour au calme.

**Un membre de l'équipe a minima reste dans la chambre pour sécuriser** les enfants au moment de l'endormissement. Une professionnelle reste tout au long de la sieste des plus grands.

L'enfant n'est pas réveillé par l'équipe. Respecter son rythme de sommeil est primordial pour sa santé, morale et physique.

L'équipe assure à l'enfant un repos de qualité, en toute sécurité, respectant **son rythme** et ses habitudes, et instaure **une dimension éducative au sommeil.**

### LES SOINS (HYGIENE, PROPRETE)

Assurer à l'enfant confort et hygiène pour l'amener, à son rythme, vers l'autonomie :

- Assurer et personnaliser les soins corporels des enfants,
- Aider à l'acquisition de la propreté pour l'enfant, en assurant son confort et son hygiène tant qu'il est dépendant, de façon appropriée, en donnant une dimension éducative aux soins.

Faire des moments de soins des moments de partage agréables et individualisés.

### RESPECTER LE RYTHME DE CHACUN

Chaque enfant a un rythme de développement en fonction d'éléments qui lui sont propres, sa personnalité, sa croissance, ses modes de communication, les sollicitations extérieures... L'équipe éducative doit respecter le rythme de chaque enfant. Chacun progresse à son niveau. L'enjeu est de l'accompagner dans le passage de chacune de ces étapes. Porté par la conviction que chaque enfant est unique, nous avons à cœur de respecter son évolution.

### Des règles de sécurité pour tous :

Nous instaurons aussi un cadre pour les familles (cf règlement intérieur).

Les parents sont en outre tenus de signaler à la directrice (ou en son absence à l'éducatrice de jeunes enfants ou l'auxiliaire de puériculture) tout problème de santé ou tout autre incident au domicile, ainsi que les médicaments qui ont pu être administrés à l'enfant avant son arrivée au Multi-accueil. L'enfant est sous sa responsabilité dès lors qu'il lui a été confié.

L'enfant n'est confié qu'à ses parents ou aux **personnes majeures mandatées**. Dans ce cas précis, il est demandé aux parents d'en **avertir le personnel au préalable**. Si la personne n'a pas été présentée à l'équipe, **une pièce d'identité** lui sera demandée avant de se voir confier l'enfant.

## B. UN LIEU DE DECOUVERTE ET D'EVEIL

Le jeu à la rencontre de soi, c'est **le métier de l'enfant, c'est aussi notre métier**. Le jeu, au fil des jours, de la croissance de l'enfant, va se diversifier. L'enfant explore, expérimente, manipule, construit et déconstruit, cherche, propose, demande, l'enfant vit. Tout peut-être support de jeu : la petite cuillère, la bassine, le carton, les brindilles, la fourmi qui court, les feuilles, la flaque d'eau, tout est source de découverte, de plaisir...

Le multi-accueil « Le Tempo » est un **véritable lieu de vie et d'expérimentations des jeunes enfants**. Nous accordons une place primordiale au jeu, l'activité première et multidimensionnelle des tout petits. Notre conception des pratiques ludiques, loin de l'occupationnel, concourt à la qualité de l'accueil d'un espace Petite Enfance.

La diversité de l'offre ludique, les différentes dimensions du jeu, mais aussi les opportunités d'associer les parents nous amènent à placer le jeu au cœur de notre projet pédagogique.

Notre démarche prend en compte les besoins et les rythmes des enfants et diffère d'une pédagogie de sur-stimulation ! L'essentiel pour nous est ouverture aux autres et à son environnement.

Le jeu favorise cela et la présence de l'adulte est un élément nécessaire au bon déroulement du jeu libre car elle représente un cadre sécurisant.

Il est à la fois observateur , médiateur , créateur ... L'adulte est un « phare » pour l'enfant qui joue.

### 1 . Le rôle du jeu dans le développement de l'enfant :

Le jeu est essentiel au développement de l'enfant, à la construction de son individualité et de sa personnalité. L'activité ludique est reconnue comme la base d'apprentissage de toutes sortes pour le jeune enfant. Celui-ci est acteur de son jeu. Dans « activité » qui s'oppose à « passivité », nous entendons, « **actif** », « **acteur** » et non activisme. Notre démarche prend en compte les besoins et les rythmes des enfants et diffère d'une pédagogie de sur-stimulation.

L'ouverture, voilà ce qui contribue à caractériser notre approche, ouverture aux autres, à son environnement. Quoi de mieux que les multiples possibilités offertes par le jeu afin d'agir concrètement pour favoriser l'éveil psychomoteur, l'expression verbale, la socialisation l'autonomie et la solidarité ?!



## 2. Les différents types d'activités

**Jeux libres** : Les jeux libres, seuls ou à plusieurs, entretiennent la créativité, l'**imagination** et la **socialisation**. Parmi eux, les jeux symboliques favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes.

**Activités plus dirigées** : Des activités sont proposées aux enfants en petit groupe.

Les enfants ont le choix de faire ou pas.

Nous proposons des jeux de manipulation comme la pâte à modeler, le sable, des jeux éducatifs comme les encastrements puzzle et des jeux de création comme la réalisation de carte, de peinture... Les enfants doivent suivre des règles et des consignes données par l'adulte tout en ayant des choix à faire, de la liberté pour s'exprimer, expérimenter...

Ces animations sont de courte durée pour respecter le niveau d'attention du jeune enfant.

Une professionnelle est désignée chaque matin pour être la référente de l'activité dirigée.

**Psychomotricité** : Un temps construit pour répondre aux besoins physiques et d'expérimentations tant motrices que cognitives du jeune enfant. Le but est de prendre conscience de son corps et de ses limites.

Ces temps se passent la plupart du temps en salle de judo au centre social. Nous proposons des activités d'équilibre (parcours d'obstacles), des activités spatiales motrices (cerceaux, rondes, etc.), des jeux de ballons...



**Les jeux calmes** : Ils répondent au besoin de détente et de calme nécessaire pour structurer la journée, favoriser l'acquisition de repères au sein du multi-accueil. Nous proposons de ritualiser certains temps comme le retour au calme après une animation dynamique où l'équipe éducative peut proposer de lire une histoire, de chanter une comptine,...



Régulièrement nous mettons en place des ateliers « **Snoezelen** » auxquels nous pouvons convier les parents. Ces ateliers ont pour objectifs l'éveil des sens et le bien-être : musique douce, lumière tamisée, massages et sensations sont au rendez-vous !

Nous mettons aussi en place des ateliers massages et relaxation.

Pour cela l'équipe sera accompagnée de professionnels qualifiés et se formera.



**Montessori** : Depuis 2017 , l'équipe a suivi une formation Montessori avec « la main et les sens ».

Les principes Montessori seront appliqués en partie : favoriser l'autonomie de l'enfant , respecter son rythme, favoriser l'individualité à certains moments de la journée , encourager l'enfant à ranger ...

#### **Montessori :**

Les principes Montessori seront appliqués en partie : favoriser l'autonomie de l'enfant, s'adapter à ses périodes « sensibles » respecter son rythme, favoriser l'individualité à certains moments de la journée, encourager l'enfant à ranger...

**Eveil musical** :Un musicien intervient de façon régulière au multi-accueil . Il joue de ses instruments , chante , fait manipuler des instruments aux enfants et anime des ateliers avec les parents. Il participe aussi aux spectacles créés par l'équipe.



Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »

### 3. Les sorties :

L'équipe Léo s'attache à inscrire ses structures Petite Enfance dans la vie quotidienne du territoire. Pour cela, elle développe de multiples partenariats au premier rang desquels ceux qui sont prompts à favoriser les transitions réussies (l'école maternelle, l'accueil de loisirs).

L'établissement devient ainsi un véritable lieu de vie qui contribue activement au développement du lien social et à l'intégration des familles.

Il nous semble important de « sortir » l'enfant du multi-accueil afin qu'il s'ouvre au monde qui l'entoure et fasse de nouvelles expériences !

Régulièrement, les enfants vont au parc de la Colombière rencontrer les animaux et d'autres personnes du quartier.

Nous favorisons au maximum les sorties pour aller voir des spectacles (Minoterie, Festival à pas conté...), aller à la bibliothèque...



Nous essayons de faire découvrir un environnement varié et riche aux familles.



Nous avons pour objectif d'éveiller l'enfant, de lui faire découvrir de nouvelles choses, de développer son imaginaire et de favoriser le lien social.

Nous invitons régulièrement les parents à ces différentes sorties avec les mêmes objectifs et surtout afin qu'ils partagent un moment de plaisir avec leurs enfants !

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



#### 4. L'estime de soi :

L'estime de soi est le sentiment que les enfants éprouvent envers leur propre personne.

Les gens qui ont une bonne estime d'eux-mêmes affichent généralement une attitude positive, se sentent sûr d'eux et ont de bonnes relations avec les autres.

L'estime de soi influe sur le quotidien de l'enfant, sur ses relations avec les autres... Pour se socialiser il faut d'abord avoir acquis cette confiance en soi, cette estime de soi!

Les professionnelles doivent être bienveillantes et avoir des attitudes et des paroles adaptées et cohérentes afin de valoriser l'enfant.

Par exemple on ne dit pas « tu es méchant ! ».

Les professionnels doivent permettre à chaque enfant de faire des choix, ils doivent valoriser les compétences, les réalisations...

Il faut l'encourager, le féliciter, le complimenter et ne jamais critiquer sa famille !

Il faut permettre à l'enfant de faire des erreurs et en même temps adapter ce qu'on lui demande à ses capacités !

Valoriser l'enfant va le conduire à l'autonomie.

En effet, l'enfant doit se sentir encouragé et soutenu pour acquérir de nouvelles compétences et grandir.

« Aide moi à faire seul », l'enfant a besoin de notre aide et de notre accompagnement pour faire seul !

En tant que professionnels nous devons aussi valoriser l'enfant au quotidien en lui confiant par exemple des responsabilités adaptées à son développement.

Ex : aider à porter des jouets, à ranger, à nettoyer la table...

Nous devons aussi sensibiliser les parents à l'importance de l'estime des soi.

Nous avons par exemple réalisé une petite « exposition » sur le thème avec des exemples de mots à éviter et ceux au contraire qui font du bien !

Nous insistons aussi sur ce sujet lors des matinées parents animées par Mr Jaffelin psychologue.

### C. LA PLACE DES FAMILLES

On ne peut accueillir un enfant sans penser à l'accueil de ses parents, **ses premiers éducateurs**. Nous privilégierons les rencontres avec les familles, l'attention qui est portée à chacune, la prise en compte des parents comme interlocuteurs privilégiés et incontournables. La continuité éducative entre le domicile de l'enfant et notre structure passe donc obligatoirement par une confiance réciproque entre les professionnels et les parents.

La gestion d'un équipement petite enfance ne se limite pas à **proposer un cadre adapté et un personnel qualifié, mais nécessite aussi la prise en compte des besoins et des demandes des parents**. Les familles doivent être parties prenantes **du projet éducatif**.

Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en œuvre différentes actions et d'être vigilants aux différents temps de rencontre.

#### Ateliers et sorties parents enfants :

**Le mardi 6 mars** : Ani'nomade nous rend visite de  
9h30 à 11h.  
9h30                      10h                      10h30

**Le vendredi 23 mars** : Atelier relaxation avec

Delphine Billet



**Le samedi 24 mars** : Matinée parents sur la socialisation .

**Le Mardi 5 Avril** : sortie à Ani'nomade . départ en mini bus à 9h30.

#### 1. Un lieu de rencontres

*Un lieu de rencontres : entre enfants, entre parents, entre parents et professionnels, entre enfants et professionnels.*

Le premier accueil est un temps fondamental et **détermine la relation future entre les parents, l'enfant et l'équipe**. La collaboration entre parents et professionnels nécessite une intense communication ; cette première étape est donc fondamentale. Accueillir un enfant c'est aussi prendre en compte son histoire. De ce fait, l'équipe reconnaît la place première qu'occupe la famille auprès de l'enfant, tant au niveau éducatif, culturel que social.

C'est la directrice qui reçoit sur rendez-vous les parents.

Elle fait avec eux une visite de la structure, présente le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement. Ce temps permet de répondre aux questions des parents, de les rassurer. La directrice aura pour rôle d'accueillir et d'informer les parents des différentes modalités d'attribution des places.

La directrice doit être d'une parfaite disponibilité car le premier contact est toujours déterminant pour établir la confiance. Accueil, information et écoute constituent les fondements de l'attitude professionnelle.

### L'ACCUEIL

L'accueil est un temps **primordial qui conditionne le déroulement** de la journée de l'enfant ainsi que son retour à la maison. Associer les parents est un préalable indispensable pour gérer le sentiment de séparation au mieux. La séparation est un moment important pour l'enfant. Elle doit s'effectuer dans un climat de confiance, de sécurité et de douceur.

#### \* L'accueil du matin

L'accueil doit être conçu et aménagé pour aider l'enfant durant cette phase de séparation, on peut l'accompagner de rituels mais surtout être à l'écoute des parents pour permettre les transmissions à l'équipe éducative.

#### \* L'accueil du soir

De même que l'accueil du matin conditionne la journée de l'enfant, l'accueil du soir peut déterminer son retour du lendemain.

C'est le moment d'informer les parents sur le déroulement de la journée et de tout élément significatif concernant leur enfant. C'est un moment d'échange et d'écoute.

Les professionnelles notent sur des feuilles journalières les transmissions et celles-ci sont rapportées aux parents oralement.

## 2. Temps festifs

La participation active des parents à des moments importants de la vie de la crèche tels que la fête de Noël, le Carnaval, les anniversaires... est favorisée et organisée. La présence conjointe des parents et de l'équipe éducative lors de ces temps festifs permet de **renforcer la confiance et une cohérence pédagogique** autour l'enfant.



Les ateliers parents et/ou parents enfants sont aussi des temps importants d'échanges et de liens. Ces temps valorisent le parent dans sa fonction mais aussi en tant que personne avec ses compétences, ses qualités... et permet de rompre l'isolement de certains. Cela les encouragent aussi à s'impliquer dans la vie de la structure.



Nos ateliers se passent parfois avec la participation d'intervenants extérieurs comme Ani 'nomade, association de zoothérapie.

Notre but est aussi de faire découvrir de nouvelles choses aux familles , d'éveiller les sens , les ressentis...

Les ateliers se font parfois sans les enfants.

Se jouent alors d'autres choses pour les parents : liens , convivialité, valorisation , partages... Ils nous semblent aussi importants que les ateliers parents enfants !

Souvent ces ateliers sont en lien avec le centre socio culturel et sont un moyen de rompre l'isolement et d'impliquer les parents dans la vie du quartier.



### 3. Etre à l'écoute des propositions et des demandes

La réunion de rentrée à laquelle sont conviés aussi les collègues du centre socio culturel , est l'occasion d'exprimer aux parents la place qu'on leur confère !

Cette réunion est toujours conviviale et permet aux parents de comprendre où ils sont , les possibilités qui leurs sont offertes au Tempo.

En étant à l'écoute des demandes des parents, l'équipe se doit de recueillir toutes les propositions.

Les demandes seront étudiées, a posteriori, sur leur faisabilité et leur opportunité. Néanmoins, notre expertise dans le champ de la petite enfance, nous démontre la pertinence des idées des familles (soirée thématique, pique-nique , spectacles...)



Nous utilisons plusieurs supports pour communiquer et faire du lien avec les parents.

Nous avons un petit journal , envoyé par mail tous les vendredi et affiché au centre social , avec des photos et anecdotes de la semaine. Nous diffusons des diaporamas photos à plusieurs occasions (fêtes , réunions...)

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



L'application KIDIZZ est mise en place depuis 2018.

Nous organisons des temps café en matinée ou en soirée afin d'échanger sur différents thèmes et nous faisons de petites expositions sur des thèmes du projet ou sur demande des parents.

Les ateliers parents et les sorties sont aussi l'occasion d'échanges et de liens.

Un conseil de parents existe depuis 2018.

**Au Tempo nous accueillons tout le monde de la même façon tout en s'adaptant à chacun.**

**Nous valorisons au maximum les compétences des parents et les richesses de chacun.**

**La diversité est mise en valeur !**

L'équipe du Tempo est heureuse d'accueillir votre enfant et souhaite créer des liens de confiance et de respect mutuel avec l'ensemble des familles.

**L'équipe éducative et la Directrice restent toujours à votre disposition pour tous renseignements ou remarques complémentaires.**

La Directrice

Rédigé le 04/09/19

Projet d'établissement – Multi-accueil « Le Tempo »



## 5.7. DOSSIER CAF

Cf. ci-après

Cette dØclaration a ØtØ transmise à votre caf le 29/04/2021 à 17:27:39

## Équipement EAJE : EAJE CS Le Tempo

### Ø SynthÈse des donnØes dØclarØes

	DØclaration RØelle 2020	DØclaration RØelle 2019
Nombre d'heures de prØsence enfants de 0 à moins de 6 ans	20 748	10 814
Nombre d'heures facturØes de 0 à moins de 6 ans	21 510	11 386
Taux de ressortissants 0-6 du rØgime gØnØral	99,00 %	100,00 %
CapacitØ d'accueil thØorique	34 390	14 820
RØsultat de l'exercice	2 808,44	1 038,14
Prix de revient	15,58	0,00
Prix de revient plafond	8,58	8,50
Seuil d'exclusion PSU	15,32	15,19
Participations familiales dØductibles de la PS	21 433,37	12 877,65
Montant du droit	100 042,46	57 671,01

Ø Montant de la subvention PSO **estimØ** sur la base de votre dØclaration rØelle 2020 :

**100 042,46 \***

*\*Le prØsent document constitue une estimation du montant de la subvention PSO, pour l'annØe indiquØe, à partir des informations que vous avez saisies au cours des Øtapes prØcØdentes, il ne saurait engager la Caf sur le montant dØfinitif de la subvention PSO à percevoir. Ce document ne peut en aucun cas constituer un avis officiel de versement. DLs lors il ne doit pas Øtre prØsentØ à des organismes pour bØnØficier d'un avantage quelconque.*

### Ø Commentaire complØmentaire ajoutØ avant la transmission

L'annØe 2019 n'Øtait que sur 4 mois (septembre à dØcembre).  
Fermeture totale du 16 mars au 11 mai, ainsi que 5 jours fin nov/dØbut dØc.  
Pas d'accueil des enfants du personnel prioritaire.  
IndemnitØs de chØmage partiel (compte "Transfert de charges").  
La structure a bØnØficiØ de l'indemnitØ au titre de l'activitØ partielle.



# DØclaration rØelle 2020

---

## Øquipement EAJE : EAJE CS Le Tempo

---

### Ø DonnØes d'activitØs dØclarØes

#### Autorisation de Fonctionnement

#### Autres donnØes

---

Date d'Øbut d'autorisation de fonctionnement	01/09/2019
--	------------

---

Date fin d'autorisation de fonctionnement	
---	--

---

Nombre de places 0 à moins de 6 ans	20
-------------------------------------	----

---

#### Heures de prØsence

---

Nombre d'heures de prØsence enfants de 0 à moins de 6 ans	20 748
---	--------

---

## Équipement EAJE : EAJE CS Le Tempo

### Données financières déclarées

Charges			Produits		
60	Achats	20 887,40	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	115 945,87
61	Services extérieurs	46 273,01	70624	Fonds d'accompagnement Caf	28 038,00
62	Autres services extérieurs	15 712,94	70641	Participations familiales déductibles de la PS	21 433,37
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	16 003,59	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	0,00
63B	Autres impôts et taxes	5 344,78	708	Produit des activités annexes	0,03
64	Frais de personnel	195 307,35	741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	0,00
			742	Subventions et prestations de services régionales	0,00
			743	Subventions et prestations de services départementales	0,00
			744	Subventions et prestations de services communales	0,00
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de services versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	0,00
			7452	Subventions d'exploitation CAF	3 500,00
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	143 569,00
			747	Subventions et prestations de services versées par une entreprise	0,00
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	0,00

# DØclaration rØelle 2020

## Charges

## Produits

65	Autres charges de gestion courante	20 219,96	75	Autres produits de gestion courante	0,03
66	Charges financiLres	0,00	76	Produits financiers	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00
68	Dotations aux amortissements, DØprØciations et Provisions	3 408,28	78	Reprise sur amortissement, DØprØciations et Provisions	0,00
69	ImpØts sur les bØnØfices	0,00	79	Transfert de charges	13 479,45
	Total charges	323 157,31		Total produits	325 965,75
86	Contributions volontaires	0,00	87	Contrepartie des contributions volontaires	0,00
CC	Total charges et contributions volontaires	323 157,31	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	325 965,75



# Déclaration réelle 2020

---

## Équipement EAJE : EAJE CS Le Tempo

---

### Ø Contrôles des données financières déclarées ayant nécessité une explication

#### 7 - Variation des charges de personnel

---

Par rapport aux dernières données validées par votre Caf (déclaration réelle 2019 : 77 315,79), il apparaît que les dépenses inscrites aux comptes 64 Charges de personnel + 63A Impôts, taxes liés aux frais de personnel (211 310,94) évoluent de 173,31 %.

**Justification :**

L'année 2019 n'était que sur 4 mois (septembre à décembre).

## Équipement EAJE : EAJE CS Le Tempo

---

### Ø Contrôles de la déclaration ayant nécessité une explication

#### 10bis - Variation du droit

---

Par rapport aux dernières données validées par votre Caf (déclaration réelle 2019 : 57 671,01) votre droit de 100 042,46 Euro(s) augmente de 73,47 %.

**Justification :**

L'année 2019 n'était que sur 4 mois (septembre à décembre).

#### 11bis - Variation des recettes en participations familiales (par rapport à N-2)

---

Par rapport aux dernières données validées par votre Caf (déclaration réelle 2019 : 12 877,65), vous déclarez sur le compte de résultat un total des participations familiales de l'exercice (21 433,37) qui augmente de 66,44 %.

**Justification :**

L'année 2019 n'était que sur 4 mois (septembre à décembre).

#### 12bis - Variation des charges (par rapport à N-2)

---

Par rapport aux dernières données validées par votre Caf (déclaration réelle 2019 : 121 192,38), vous déclarez sur le compte de résultat un total charges de l'exercice (323 157,31) qui augmente de 166,65 %.

**Justification :**

L'année 2019 n'était que sur 4 mois (septembre à décembre).

#### 13bis - Variation des heures déclarées (par rapport à N-2)

---

Par rapport aux dernières données validées par votre Caf (déclaration réelle 2019 : 11 386,00), vous déclarez un nombre d'heures (21 294,90) qui augmente de 87,03 %.

**Justification :**

L'année 2019 n'était que sur 4 mois (septembre à décembre).

## 5.8. CONTRATS D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE

Cf. ci-après

## Vertical Paysage

20 rue Docteur Laguesse - 21000 Dijon

Tél : 07 60 90 60 22

Fax : 09 72 26 91 73

E-mail : [william.tromp@vertical-paysage.fr](mailto:william.tromp@vertical-paysage.fr)

Site Internet : [www.vertical-paysage.fr](http://www.vertical-paysage.fr)



### Vertical Paysage - Devis n°2020.002.059

#### Adresse du chantier

Le tempot  
21, rue Maurice Ravel  
21000 Dijon

#### Adresse de facturation

LLPE BFC le tempo  
21, rue Maurice Ravel  
21000 Dijon

#### Descriptif des travaux

\* contrat d'entretien d'espace vert

**Date du devis :** 13/02/2020

**Devis numéro :** 2020.02.059

**Intervention :** A définir

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Total
tonte des surfaces gazonnées	10	Forfait	12,50 €	125,00 €
nettoyage du sol de l'air de jeu	1	Forfait	70,00 €	70,00 €
taille des arbustes	1	Forfait	60,00 €	60,00 €
ramassage des feuilles	10	Forfait	60,00 €	600,00 €
évacuation et traitement des déchets	1	Forfait	38,33 €	38,33 €
Total HT				893,33 €
T.V.A. 20%				178,67 €
Total TTC				1 072,00 €

Conditions de règlement :

La facturation sera réalisée trimestriellement. Nous attirons votre attention sur le fait que les prestations convenues ci-dessus sont payables dans un délai de trente jours à compter de la réception de la facture, par virement bancaire ou par chèque au profit de notre société. Tout retard au delà du délai susvisé fait courir des intérêts légaux à l'égard de la partie défaillante et ce sans sommation préalable.

**Pour l'entreprise :**

Le 13 février 2020 à Dijon

**SARL Vertical Paysage**  
RCS Dijon 533 582 185  
Tél. 07 60 90 60 22 - Fax 09 72 26 91 73  
[william.tromp@vertical-paysage.fr](mailto:william.tromp@vertical-paysage.fr)

**William TROMP**

**Pour le Client :**

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention :  
"Lu et approuvé, Bon pour Accord"



# **CONTRAT ANNUEL DE VERIFICATION D'EQUIPEMENTS D'AIRES DE JEUX**

**ANNEE DE REFERENCE : 2020  
RECONDUCTIBLE 3 FOIS**

**Réf : C-LLPE200213**

Entre les soussignés :

D'une part : **LLPE BFC LE TEMPO  
21000 DIJON**

Représenté par : La directrice, Emilie TROMP

Et d'autre part : LA SOCIETE SYSTEMES-  
PLUS 22B rue du Verger Jacob  
21540 Savigny Sous Mâlain

Représenté par : Le gérant, Lilian MONTENOISE

Il a été convenu que SYSTEMES-PLUS réalise à la demande du multi-accueil les prestations suivantes aux conditions particulières définies ci-après.

**SYSTEMES PLUS** : 22B rue du verger Jacob, 21540 Savigny Sous Mâlain

Tél : 06.08.81.03.80 – Fax : 09.72.27.60.80 – [systemes.plus@live.fr](mailto:systemes.plus@live.fr) Visitez notre site : [www.controlejeusport.fr](http://www.controlejeusport.fr)

SYSTEMES-PLUS (SARL au capital de 13000€) n° SIRET : 53859775800027



## **Prestations :**

Contrôle fonctionnel des jeux et aires de jeux selon la norme EN1176-7.

Contrôle principal des jeux et aires de jeux selon notre procédure technique PT01 (voir annexe).

Maintenance préventive comprenant :

- Le resserrage de la boulonnerie si besoin
- L'élimination des échardes
- Le remplacement des pièces de maintenance courantes (capuchons, visserie).

## **Fréquences des prestations :**

Contrôle fonctionnel : 3 interventions par an

Contrôle principal : 1 intervention par an

Maintenance préventive : à chaque intervention de contrôle soit 4 fois par an

## **Lieux d'interventions et équipements concernés :**

- Aire de jeux située dans la cour extérieure du multi-accueil comprenant :
  - **1 maisonnette**
  - **1 toboggan**
  - **1 jeu à ressort**

## **Organisation des prestations :**

SYSTEMES-PLUS réalise ses prestations selon les fréquences définies ci-dessus et sur rendez-vous avec l'établissement.

Après chaque intervention, nous émettons un rapport de contrôle au format PDF transmis par Email au gestionnaire comprenant un descriptif de chaque équipement vérifié avec un reportage photos des observations relevées.

## **Prestations complémentaires :**

Si besoin nous transmettons un devis détaillé de maintenance corrective pour effectuer des réparations suite à détérioration (vandalisme, intempéries,...)

**SYSTEMES PLUS** : 22B rue du verger Jacob, 21540 Savigny Sous Mâlain

Tél : 06.08.81.03.80 – Fax : 09.72.27.60.80 – [systemes.plus@live.fr](mailto:systemes.plus@live.fr) Visitez notre site : [www.controlejeusport.fr](http://www.controlejeusport.fr)

SYSTEMES-PLUS (SARL au capital de 13000€) n° SIRET : 53859775800027



## **Tarifs :**

Les prestations sont réalisées aux tarifs de bases 2020 définis ci-après :

- **Tarif par intervention : 80€ H.T. (quatre-vingts euros hors taxes) tous frais compris pour la vérification de l'ensemble des équipements sportifs et d'aires de jeux définis page précédente. Soit 96€ TTC incluant la TVA au taux en vigueur de 20%.**

Le montant forfaitaire déterminé au présent contrat est valable pour la première année du contrat. Ce montant sera ensuite révisable une fois par an, suivant la formule ci-après :

$$P = P_o \times I / I_o$$

P = Prix révisé (H.T.)  
Po = Prix de base (H.T.)  
I = Indice ICHTrevTS : dernier indice connu à la date de facturation  
Io = Dernier indice de référence connu (septembre 2019 : **Io=119,9**)

Nota : Les indices Io et I sont disponibles sur le site Internet de l'INSEE à l'adresse suivante :

<https://www.insee.fr/fr/recherche?q=ICHTrev-TS&debut=0> (Activités spécialisées, scientifiques, techniques)

## **Facturation :**

Les factures sont émises avec les rapports relatifs à chaque intervention.

Elles sont payables net sans escompte à réception par virement, mandat administratif ou chèque à l'ordre de SYSTEMES-PLUS :

Coordonnées bancaire : Caisse d'épargne Bourgogne/Franche-Comté  
Compte n°12135 00300 08000942845 84 IBAN : FR76 1213 5003 0008 0009 4284 584 BIC :  
CEPAFRPP213

## **Durée du contrat :**

Le contrat est conclu pour une intervention courant 2020, il est ensuite reconductible 3 fois sans que la durée ne dépasse quatre ans. Il pourra toutefois être dénoncé par l'une ou l'autre des parties au moins 2 mois avant la date anniversaire de notre précédente intervention.

*Le présent contrat comporte 4 pages (annexe comprise). Pour être valide il doit être daté et visé avec le cachet par les deux parties :*

Le prestataire :  
SYSTEMES-PLUS,  
Le 13/02/2020  
  
L. Montenoise  
SYSTEMES-PLUS (SARL)  
22B rue du Verger-Jacob  
21540 SAVIGNY-SOUS-MALAIN  
N° Siret : 53859775800027

Le client :

**SYSTEMES PLUS** : 22B rue du verger Jacob, 21540 Savigny Sous Mâlain

Tél : 06.08.81.03.80 – Fax : 09.72.27.60.80 – [systemes.plus@live.fr](mailto:systemes.plus@live.fr) Visitez notre site : [www.controlejeusport.fr](http://www.controlejeusport.fr)

SYSTEMES-PLUS (SARL au capital de 13000€) n° SIRET : 53859775800027



## Procédure technique (n°PT01) Vérification périodique des aires de jeux

### Objectifs :

- Contrôler le niveau de sécurité global de chaque aire de jeux, de chaque équipement sa surface de réception.

### Mission :

- Procéder aux essais de fonctionnement et déceler les éventuels signes d'usures.
- Vérifier les marquages et les informations aux usagers.
- Relever les éventuels écarts à traiter après notre intervention et proposer des solutions de mise en conformité.
- Emettre un avis sur le maintien ou non de l'accessibilité aux usagers de chaque aire et de chaque équipement.
- Proposer des solutions pour améliorer la conservation des équipements

### Référentiels :

- Décrets n°94-699 du 10 août 1994 et n°96-1136 du 18 décembre 1996
- Normes EN1176
- Référentiel FIFAS pour les jeux installés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1995
- article L221-1 du code de la consommation.

### Déroulement de l'intervention :

- L'intervention est réalisée en autonomie avec nos moyens et matériels de contrôle sans investigations destructives.
- La date d'intervention est définie en commun avant l'intervention.
- Les équipements et leur documentation doivent être accessibles pendant toute la durée de l'intervention.

### Résultats des vérifications :

A l'issue de notre intervention, nous émettons un rapport détaillé comprenant :

- Pour l'aire de jeu, une photo et les éventuels écarts relevés.
  - Pour chaque équipement un descriptif, une photo, une fiche d'examen avec un reportage photo des éventuels écarts relevés et des suggestions pour y remédier.
- L'envoi de ce rapport met fin à notre prestation.

### Limite de la prestation :

La prestation ne comprend pas :

- d'évaluation des parties non visibles ou non accessibles (massifs ou ancrages non visibles et éléments de structure non apparents)
- de vérifications de la solidité par calculs
- d'évaluation des risques toxicologiques, de noyade, d'infection.
- de test HIC des sols amortissants

### Prestations complémentaires :

Sur demande nous établissons si nécessaire un devis de réparation et de fourniture des pièces détachées.

## 5.9. CONTRATS FOURNISSEURS SUPÉRIEURS À 10 000 €

Néant



leo lagrange

BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

**Léo Lagrange Bourgogne-Franche-Comté**

2 rue Maurice Moissonnier 69120 Vaulx-  
en-Velin Cedex

Tél : 04 72 89 20 72

Web : <http://www.leolagrange.org>



<https://fr-fr.facebook.com/federationleolagrange>



<https://twitter.com/leolagrange>



# Rapport Annuel 2020

MPE Roosevelt

Ville de Dijon



1. La structure

2. Le projet pédagogique

3. La communication

4. Les Ressources Humaines

5. L'activité

6. Le compte rendu technique

7. Les éléments financiers

8. Perspectives

## Notre présence sur le territoire



Nous disposons de **12 établissements** dans le département dont **5 crèches privées** / inter-entreprises et **7 crèches gérées pour le compte de collectivités** (DSP/marché)



# 1. La structure

# Présentation de la crèche

MPE Roosevelt

14 avenue Franklin Roosevelt

21000 DIJON

mail : roosevelt@people-and-baby.com

tel : 03.80.28.00.83

**Nombre de jours d'ouverture dans l'année :** 189 jours

**Périodes de fermeture :**

Du 27/07/20 au 24/08/20

Du 24/12/20 au 31/12/20

**Journée pédagogique :**

24/08/20 et 30/10/20



## Horaires

Du lundi au vendredi

De 7h30 à 19h30

### NOMBRE DE SECTION

Section bébés : 20 bcx

Section petits/moyen : 20 bcx

Section moyens : 20 bcx

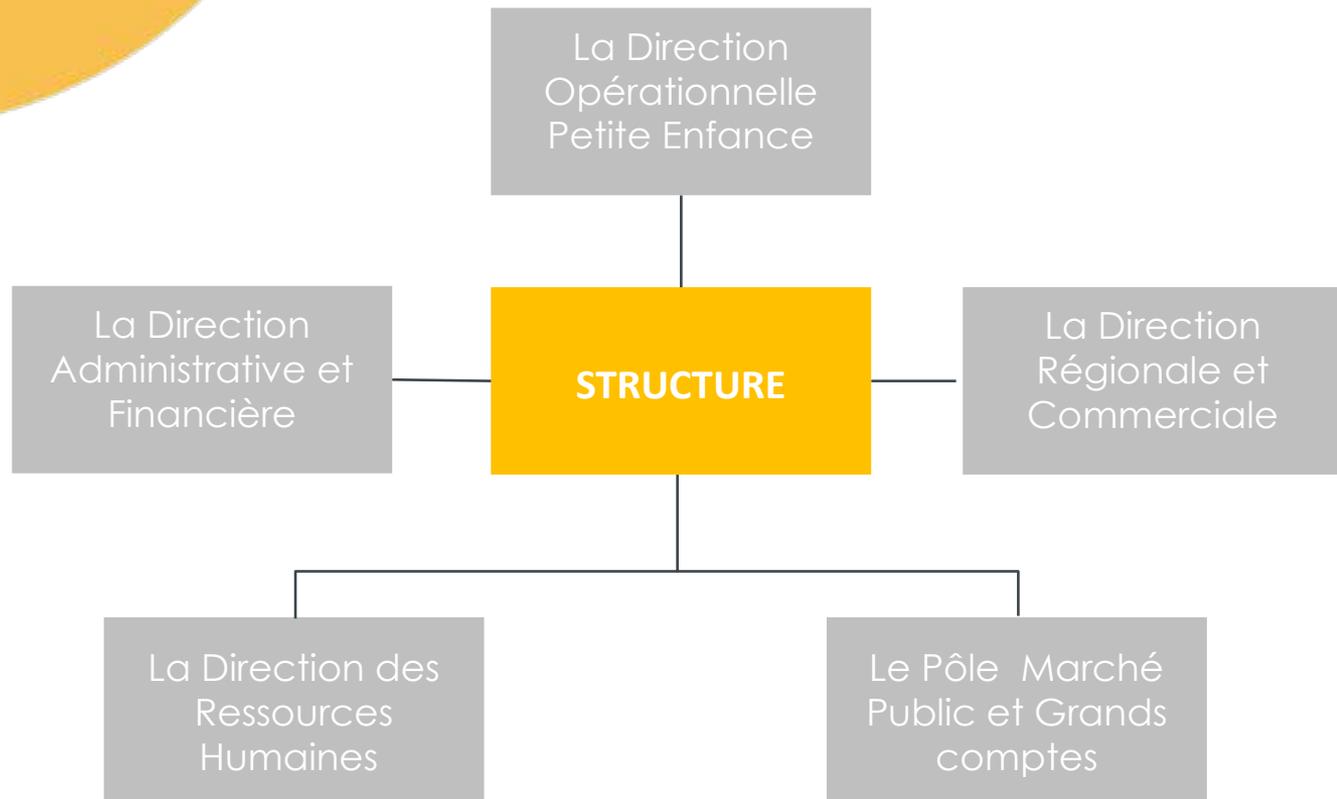
Section grands : 20 bcx



# Notre organisation

Au siège, cinq pôles d'activités s'organisent autour du pôle Petite Enfance :

- La Direction Opérationnelle Petite Enfance
- La Direction Administrative et Financière
- La Direction des Ressources humaines
- La Direction Régionale et commerciale
- Le Pôle Marché Public et Grands Comptes



# Organisation des services

Responsable opérationnel :  
Céline HUGUENIN



**Le responsable Opérationnel** coordonne les directions de crèches du secteur dont il est responsable, en lien avec le siège et les services supports de people&baby. Il est également le relais des services supports (paie, RH, achats, commande, travaux, ...) concernant la structure.

## Visites régulières de la structure et réunions



- Visite toutes les 4 semaines
- Conférence téléphonique une fois par semaine et Point téléphonique à la demande
- Réunion de réseau mensuelle

## Suivi et analyse



- Analyse de la pratique professionnelle (bimensuelle)
- Suivi mensuel via baromètre qualité
- Tableau de suivi hebdomadaire
- Audit pédagogique, sécurité, hygiène, administrative

## Suivi et analyse



- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement projet, travail sur rôle de manager et gestion équipe
- Mise en place de formation spécifique en lien avec le projet de la crèche (gestion Petite Famille, Conte, ...)

# Organisme de formation agréé (Enfance pour Tous)



**L'organisme de formation** à travers une démarche de qualité éducative et des actions de formation continue, assure le développement et la mise en œuvre des projets pédagogiques.



## Formation de proximité

- Formation en ateliers pédagogiques
- Formation en partenariat avec des organismes spécifiques
- Mise en place de formation en lien avec le projet de la crèche

## Accompagnement terrain



- Réalisation d'audit pédagogiques
- Concrétisation des projets pédagogiques (via des réunions d'équipes et journées pédagogiques)

## Supports pédagogiques



- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement projet, travail sur rôle de manager et gestion équipe
- Mise en place de formation spécifique en lien avec le projet de la crèche (gestion Petite Famille, Conte, ...)

# Pratique Sanitaire au sein de la structure



## Déploiement du plan Violet

- **Un plan de formation** en amont de la réouverture pour tous les professionnels de crèche : psychologique, pédagogique, sanitaire
- Du **matériel de protection** efficace mis à disposition : surblouses, gants, masques...
- Des **mesures de nettoyage et d'hygiène renforcées** : désinfection pluriquotidienne, port d'une tenue spécifique, réaménagement des espaces...
- Un **mode d'accueil des familles et des enfants réadapté**: accueil individuel à l'entrée de la crèche, prise de température systématique, 10 enfants max accueillis par section...
- Des **pratiques professionnelles repensées** : petits groupes d'enfant organisés, jeux lessivables, aucun accès aux personnes extérieures...
- Une **qualité de l'air optimale** : fréquence d'aération, présence de purificateur d'air dans toutes les crèches, pas de climatisation...

# Pratique Sanitaire au sein de la structure



## Concernant les enfants

- Accueil des enfants uniquement à la porte d'entrée des multi-accueils par les professionnels
- Organisation de 4 séances de lavages de main, par petits groupes, grâce à des activités d'eau ludiques

## Concernant les familles

- Lavage des mains et utilisation des gels hydroalcooliques obligatoires
- Refus de l'accès à la structure en cas de symptôme et immédiatement contacter le 15 SAMU
- Demande de signalement d'un retour de zones à risques, induisant le cas échéant un refus l'accès à nos établissements pendant 14 jours.
- Si enfants présentant des symptômes, les parents seront contactés par le responsable de structure pour les récupérer et devront également contacter le 15 SAMU

## Concernant la direction de la crèche et les professionnels

- Lavage des mains toutes les 2 heures minimum,
- Interdiction de se serrer la main, de se faire la bise ou de se faire des accolades
- Obligation de prendre la température des enfants à chaque change, avec suivi individuel,
- Port d'une tenue dédiée exclusivement à la crèche pour les professionnels, renouvelée chaque jour et nettoyée à la crèche pour un lavage journalier avec un cycle à 90°
- Augmentation de la fréquence de nettoyage de la structure, et de désinfection et renforcement des protocoles de qualité de l'air
- Avertissement du responsable et contact du 15 SAMU en cas de symptôme

# Questionnaire de satisfaction

1 seule enquête cette année dû au confinement

**Déc. 2020** : 94,45 % de satisfaction  
18 familles répondent sur 187 inscrits

Envoyé par le service qualité, le questionnaire aborde plusieurs items sont abordés comme :

- Les modalités générales de l'accueil
- L'alimentation
- La communication
- Le sommeil
- L'hygiène
- Les activités
- La gestion de la période COVID ...

Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?	2020	Oct 2019
Oui	77,78%	69,6%
Pas du tout	5,56%	0 %
Plutôt	16,67%	30,4%

Etes-vous globalement satisfaits de notre gestion de la crise du coronavirus ?		
Ne se prononce pas	5,88%	1
Oui	64,71%	11
Pas du tout	5,88%	1
Plutôt	23,53%	4



## 2. Le projet pédagogique

# Projet pédagogique

Génération Durable

## Le projet d'entreprise Génération Durable :

Issu d'une réflexion globale sur notre métier, le projet Génération durable constitue une innovation fédérant toutes les parties prenantes de notre activité autour d'engagements socio-environnementaux.

L'objectif est de mettre en pratique au quotidien au sein de notre entreprise des actions responsables sources de mieux-être pour tous. Ce programme transverse sera détaillé tout au long de notre mémoire et repérable grâce au label Génération Durable.



Nature



Alimentation **bio et de proximité**  
Achats **éco-responsables**  
Ateliers autour de la **nature**  
Des **jardins potagers** et des **murs végétaux**

Beau



Choix des **couleurs** et des **matériaux** propre à chaque crèche

Zen



**Ateliers de relaxation** et de gestion des **émotions** pour enfants et parents

Communication



**Communication gestuelle, langue des signes**  
Ateliers autour du **conte** et de l'**expression**  
**Programme de relation familles** innovant

Ouverture sur le monde



Eveil aux **langues étrangères**  
Réseau de **crèches bilingues**  
Sensibilisation à l'**art** et à la **musique**

## Quelques photos



# Projet pédagogique

## Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Zen** consiste à :

- Accompagner les enfants et les professionnels dans la prise de conscience et la maîtrise de leurs émotions par la relaxation.
- Instaurer un climat de confiance et une ambiance sereine pour tous.
- Encourager les attitudes bienveillantes et amener le professionnel à constituer un repère pour l'enfant.



Activités & événements 2020 sur le thème « **Zen** » pour devenir « Génération Durable » :

- Prendre conscience de ses émotions
- Adopter une posture bienveillante
- Création d'un espace Zen utilisable par toutes les sections (dans l'espace non utilisé par la PMI du fait de la pandémie)
- Temps de relaxation régulier dans les sections

# Projet pédagogique

Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Beau** consiste à :

- S'engager au profit de la qualité architecturale pour concevoir des crèches durables et saines.
- Proposer un environnement harmonieux et stimulant pour le bien être de tous et le développement de l'enfant.

Beau



Activités & événements 2020 sur le thème « **Beau** » pour devenir « Génération Durable » :

- Une ambiance sobre
- Une ambiance sensitive
- Réaménagement des espaces après une formation sur ce sujet en Octobre

# Projet pédagogique

Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Nature** consiste à :

- Développer une politique d'achats éco-responsables.
- Sensibiliser aux gestes éco-responsables.
- Définir une pédagogie autour de valeurs durables

Nature



Activités & événements 2020 sur le thème « **Nature** » pour devenir « Génération Durable » :

- Des achats écoresponsables
- Des actions écoresponsables
- Utilisation des espaces extérieurs tout au long de l'année

# Projet pédagogique

Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Communication** consiste à :

- Diversifier les modes de communication pour encourager l'expression des enfants.
- Instaurer un dialogue participatif avec les équipes.
- Impliquer les familles dans la vie de la crèche.

Communication



Activités & événements 2020 sur le thème « **Communication** » pour devenir « Génération Durable » :

- Ateliers parents/enfants : 1 (en lien avec les mesures sanitaires mises en place)
- Actu réseau envoyé 1fs/semaine
- Le P'tit Roosevelt: envoyé tous les mois
- 1 Réunion du Comité de Parents le 15 janvier: programmation des interventions des parents du comité pour l'année
- Participation à la fête de la Lumière de la MJC Balzac avec le comité de parent le 11 janvier (4 parents)

# Projet pédagogique

Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **ouverture sur le monde** consiste à:

- Stimuler la curiosité des enfants à travers une initiation aux arts.
- Développer l'ouverture d'esprit et la tolérance par la découverte des cultures du monde.

Ouverture  
sur le monde



Activités & événements 2020 sur le thème « **Ouverture sur le monde** » pour devenir « Génération Durable » :

- Projet Afrique pour la section des Aventuriers en lien avec l'Association France Afrique (Collecte dans l'établissement, départ d'une mascotte pour un village du Sénégal, Echange de photos.
- Découverte de la musique: intervenante musicale pour la section des z 'acrobates et découvreurs
- Journée de l'Asie le 28/01/20 pour 3 sections (Décoration Lanternes Chinoise, Fabrication d'un dragon qui défile dans l'établissement, Fabrication de chapeaux chinois) et dégustation de thé, chips de crevettes, litchi pour les familles

# Les événements pédagogiques réadaptés tout au long de l'année !

- **Des ateliers avec les parents** pour créer du lien et les inclure à la crèche.
- **Des équipes soudées** autour d'un projet commun.
- **Des propositions d'activités toujours plus innovantes pour les enfants.**
- **Des ambiances immersives** pour développer l'imaginaire des enfants et entrer dans un monde de merveilles.

## Les Journées Nationales à thème



## Les Mois en Fête



# Projet pédagogique

## Génération Durable

Une alimentation saine et une démarche responsable



- 3 éléments bio minimum servis chaque jour pour tous les enfants
- Des produits locaux et régionaux
- Des fruits et des légumes de saison
- De la viande française et du poisson 100% filet, garantie MSC, sans arête
- Des aliments sans OGM, ni additifs, ni huile de palme
- Des audits internes et externes sur la qualité du bio
- Des audits internes et externes sur l'hygiène et la traçabilité
- Des audits sanitaires
- Des menus élaborés par des diététiciennes/nutritionnistes respectant les recommandations GEMRCN
- Des formations HACCP au personnel de cuisine
- Des informations régulières aux familles sur l'alimentation
- Des rencontres régulières en Club-Crèches



# Projet pédagogique

## Génération Durable

Une alimentation saine et une démarche responsable



Différentes actions au quotidien sont mises en place pour lutter contre le gaspillage et réduire les déchets :

- Ajustement au plus près des besoins en nombre de repas par rapport à la présence effective des enfants
- Grammage adapté aux besoins nutritionnels des enfants pour chaque portion
- Conception de menus adaptés aux goûts des enfants
- Utilisation des produits moches mais bons
- Transformation et valorisation d'un produit dans sa globalité
- Réduction de l'empreinte carbone en faisant appel à des fournisseurs locaux et régionaux
- Utiliser des produits de saison
- Avoir des gestes écologiques et économiques en cuisine
- Recycler les barquettes

# Projet pédagogique

## Génération Durable

Une conscience éco-responsable, des couches pour le bien-être des enfants



- Les couches sont fabriquées à base de **cellulose 100% certifiée** FSC garantissant une gestion durable des forêts.
- **Aucun additif** n'est présent : 0% de parfum, sans lotion ajoutée favorisant une neutralité d'odeur idéale pour les parents attachés aux produits simples.
- Une encre garantie **sans métaux lourds**.
- Des couches **testées dermatologiquement** mais jamais sur des animaux et conformes aux standards des pays nordiques.
- Des couches fabriquées au Danemark où **95% des déchets de production sont recyclés**.
- Des **emballages de couches en plastique bio sourcées** c'est-à-dire issus de la canne à sucre pour 2020.
- Des couches qui ne contiennent **ni résidu de lotion, ni parfum, ni chlore, ni colophane, ni latex, ni phtalates et parabens**.



### 3. La Communication

# Communication spécifique pendant le confinement



## Prolonger la communication avec les familles habituelles

- Une communication a été transmise aux familles afin de les informer des modalités de fermeture de l'établissement.
- Des échanges avec les familles et les enfants ont été maintenus via des photos, des vidéos et des suggestions d'activités.
- Mise à disposition des parents, quotidiennement via notre site et les réseaux sociaux : des fiches d'activités, des lectures de comptines et des chansons.
- Un soutien psychologique avec les «Bons Mots » pour utiliser les mots adaptés aux tout-petits.

Nombre de  
rencontre  
parents en  
2020 : 5

## Les rencontres parents Année 2020

### La réunion de rentrée

- Pas eu lieu en raison de la crise sanitaire mais une rencontre individuelle permettant de présenter le fonctionnement de l'établissement.
- Un power-point a été envoyé dans la semaine du 16 au 20 novembre à destination des parents de chaque section afin de présenter les projets de section et de la MPE.

### Rencontre 2 – 11/01/20

- Participation à la fête de la lumière avec le comité de parents a la MJC Balzac 4 parents

### Rencontre 3 – 15/01/2020

- Réunion du Comité de Parents (7 parents): Préparation des diverses interventions prévues dans l'année

### Rencontre 4 – 27/01/20

- Atelier parents/enfants → 4 parents présents

### Rencontre 5 – 25/02/20

- Fête de Carnaval



# Actu Parents

## Des actualités pour les parents afin de les informer toute l'année

- **Présentation d'ateliers pédagogiques** initiés par les équipes ou avec des intervenants.
- **Informations sur la vie de la crèche et des évènements à venir.**
- **Focus** sur des thèmes spécifiques et des actions solidaires.
- **Informations sur des nouveaux prestataires** afin de développer nos actions écoresponsables.



# Communiquer avec la collectivité

La gestion de votre crèche par people&baby se fait en toute transparence.

Nous mettons un point d'honneur à vous transmettre les informations relatives à la gestion et à la vie de la crèche de façon à ce que la collectivité puisse suivre au mieux la vie de ses structures.



## Reporting mensuel

Aperçu mensuel des données d'exploitation et actions mises en place dans la structure

## Reporting annuel

Bilan de l'année écoulée sur des aspects humains, pédagogiques et financiers et projets à venir

## Un mini site dédiée

Un mini-site dédié permet d'accéder en ligne directement aux informations de gestion de votre crèche et de télécharger l'intégralité des rapports (mensuels,...) que nous continuerons de vous transmettre.

## Comité de pilotage

**Date :** 12 février 2020

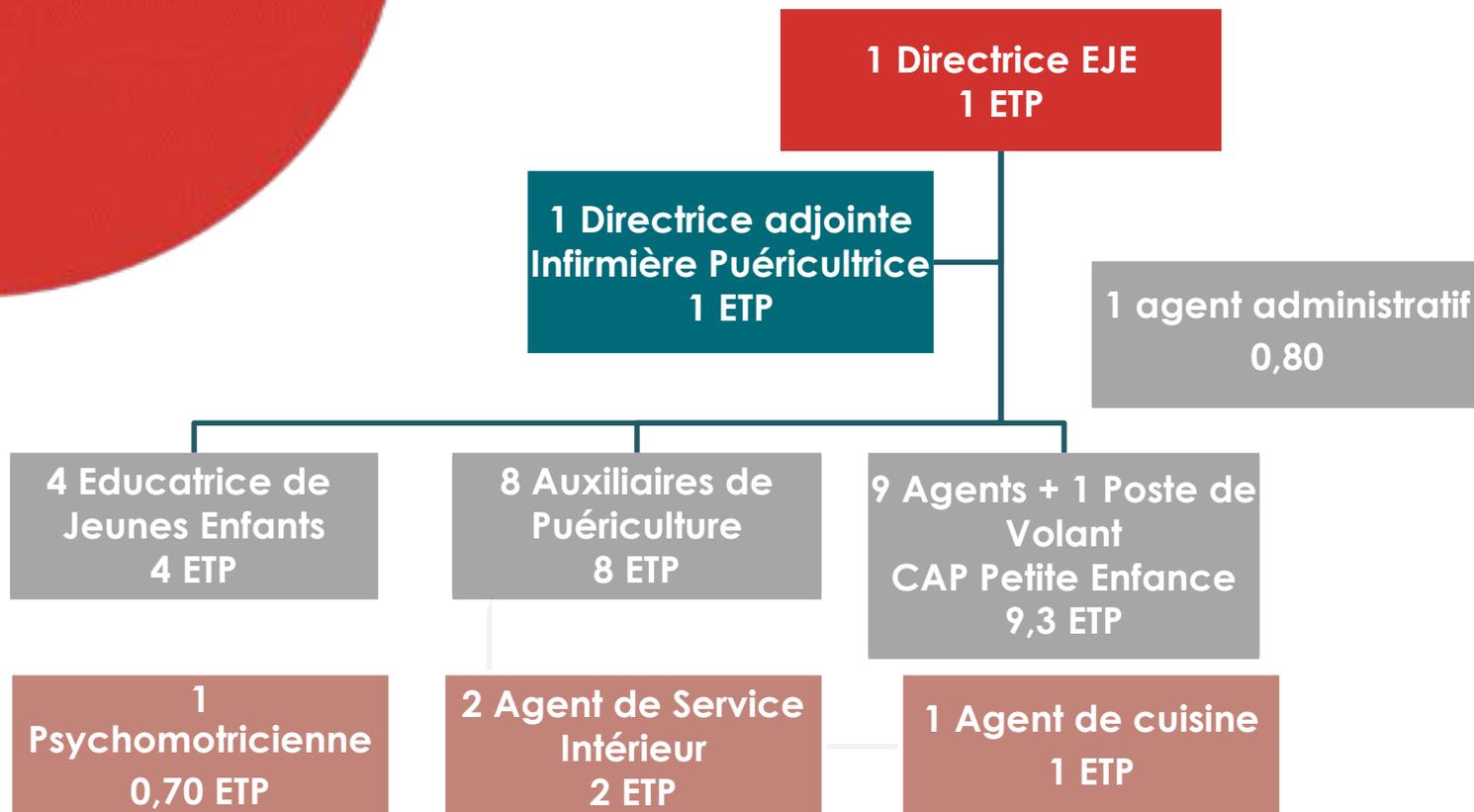
**Sujet :** Rapport quantitatif et quantitatif concernant le fonctionnement de l'établissement



## 4. Les Ressources Humaines

# Organigramme de la crèche

27,8 ETP sur la crèche



# Composition de l'équipe

Au 31 décembre 2020

Poste	Nom	Temps de travail/sem	Date d'entrée	Date de sortie	Type de contrat
DIRECTRICE	POTIQUET Marie-Christine	35 h	17/12/07		cdi
Directrice Adjointe	ROBERT Gaelle	35h	01/02/15	11/09/20	cdi
Directrice Adjointe	VALLIAMEE Samantha	35h	09/09/20		cdi
EJE	LETY Audrey	35h	27/08/12		cdi
EJE	COMBALUZIER Emilie	35h	16/04/17		cdi
EJE	VUILLERMOT Elodie	35h	23/04/18		cdi
EJE	TREMEAU Stéphanie	35h	26/06/18	31/03/20	cdi
EJE	GARNIER Elisa	35h	11/05/20		cdi
Psychomotricienne	RODIER Françoise	24h	31/05/17		cdi
Auxiliaire de Puériculture	BOIGET Aurélie	35h	17/12/07		cdi
Auxiliaire de Puériculture	DUBREUIL GAUSSENS Aurélie	35h	17/12/07		cdi
Auxiliaire de Puériculture	MATTAUER Lauriane	35h	17/12/07		cdi
Auxiliaire de Puériculture	CHANUT Nathalie	35h	27/04/09		cdi
Auxiliaire de Puériculture	BOUCHOUT Virginie	35h	27/08/18		cdi
Auxiliaire de Puériculture	TORELLI Anne-Marie	35h	29/08/08		cdi
Auxiliaire de Puériculture	KOSTRECHE Clarisse	35h	16/11/15		cdi

# Composition de l'équipe

Au 31 décembre 2020

Poste	Nom	Temps de travail/sem	Date d'entrée	Date de sortie	Type de contrat
Auxiliaire de puériculture	JOUBERT Séverine	35h	19/09/2018	17/01/20	cdd
Agent de puériculture	BON Maïté	28h	22/08/11		cdi
Agent de puériculture	DUPONCHEL Elise	28h	22/08/11		cdi
Agent de puériculture	MAITRE Maria	35h	14/12/07		cdi
Agent de puériculture	MICHELIN Jessica	35h	17/12/07		cdi
Agent de puériculture	PALERMO Laetitia	35h	07/07/08		cdi
Agent de puériculture	RORGUE Maeva	35h	18/02/16		cdi
Agent de puériculture	SALVADOR Amandine	24h	21/03/12		cdi
Agent de puériculture	TRUCHOT Marie-Laure	35h	17/12/07		cdi
Agent de puériculture	THIBAUT Corentin	35h	04/03/20		cdi
Agent de puériculture	FRAISSE Sarah	35h	31/03/19	11/03/20	cdd
Agent de puériculture	GODART Alizée	35h	22/01/20	31/01/20	cdd
Agent de puériculture	CHETIF Carolane	35h	13/01/20	14/02/20	cdd
Agent de puériculture	BORDE Mylène	35h	17/02/20	21/02/20	cdd
EJE	DECORNE Angélique	35h	17/01/20	28/01/20	cdd

# Composition de l'équipe

Au 31 décembre 2020

Poste	Nom	Temps de travail/sem	Date d'entrée	Date de sortie	Type de contrat
Agent de puériculture	De Freitas De Sousa Emmanuelle	35h	19/02/20	20/03/20	cdd
Auxiliaire de puériculture	LONGHI Daniele	35h	2/03/20	30/03/20	cdd
Agent de service	LAPOSTOLLE Sabrina	35h	18/11/19	19/04/20	cdd
Agent de service	EI BERMILE Siham	35h	17/12/07		cdi
Agent de service	AUCORDONNIER Elisabeth	35h	16/10/08		cdi
Agent de secrétariat	GIRARD Carine	28h	01/09/13		cdi
Agent de cuisine	RENAUD Martine	35h	17/12/07		cdi
Agent de puériculture	DA SILVA ALVES Elisa	35h	24/02/20	20/03/20	cdd
Agent de puériculture	COUTURIER Alice	35h	18/05/20	7/06/20	cdd
EJE	CAZIN Chloe	35h	22/06/20	3/07/20	cdd
Agent de puériculture	ZANELLY Julie	35h	25/08/20	31/08/21	cdd
Agent de puériculture	LIEVIN Fanny	17h30x2	22/09/20	31/03/21	cdd
Agent de puériculture	HENRY Mélina	35h	12/10/20	26/02/21	cdd
Agent de service	LUZOLO Hélène	35h	1/09/20	18/04/21	cdd
Agent de cuisine	ESTRABAUT Johanna	35h	7/12/20	5/03/21	cdd

# Accueil des stagiaires

11 stagiaires accueillis sur la crèche en 2020

## Objectifs :

- une remise en question des pratiques quotidiennes
- une ouverture d'esprit faite au questionnement des stagiaires
- un investissement dans la formation de futur professionnel
- la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir être

Formation	Institut de formation	Durée du stage	Période
EJE 1ere année	IRTESS	4 mois	14/10/19 au 10/01/20
BAC Pro SAPAT	Lycée Simone Weil	3 semaines	27/01 au 14/02/20
<b>2</b> Elèves Tchèques (Equivalent BAC PRO SAPAT)	Lycée Simone Weil	1 semaines	13 au 17/01/20
BAC Pro SAPAT	Lycée Simone Weil	3 semaines	23/03 au 17/04/20
Infirmière 2ème année	IFSI	2 semaines	26/10 au 12/11/20
CAP Petite enfance		3 semaines	19/10 au 06/11/20
Prépa EJE	Cours Gallien	3 semaines	19/10 au 06/11/20
<b>2</b> EJE 1ere année	IRTESS	4 mois	16/11/20 au 10/01/21
Psychomotricienne 1ere année	Institut de Formation de Mulhouse	2 semaines	07/12 au 18/12

# Vacataires

3 vacataires sur la crèche

## Commentaires :

Changement de Psychologue en Octobre 2020

Poste	Nom	Heures intervention/ mois	Rôle, actions...
Psychologue	Mme Baudon à partir du 15/10/20	3h30/trimestre et par section	Temps d'observation en situation de 2h et APP (équipe par section, groupe ménage/cuisine, direction) 1h30 par trimestre
Médecin	Dr DENIZOT	3h/mois environ	Visite admission, mise en place et suivi PAI
Musicien	Malika Marchand (association Musique et Equilibre)	2h/mois	Eveil musical dans la section des découvreurs (1/2h) et des Z'acrobates (1/2h)



# Absentéisme

Année 2020

Taux d'absentéisme :

**17,26 %**

Moyenne d'âge de l'équipe: 41 ans

## Commentaires :

Nombre de jours d'absences/ nombre jours théoriques travaillé

Absentéisme 2019 : 8,9%

→ Des nombreux arrêts maladies long en lien avec des pathologies lourdes

Nombre de jours d'absence par motif	
Absence maladie	<b>1095</b>
Mise à pied disciplinaire	<b>0</b>
Mise à pied conservatoire	<b>0</b>
Absence non justifiée non payée	<b>0</b>
Absence enfant malade	<b>31</b>
Grève	<b>1</b> (9 professionnelles en grève = 1 section fermée)
Temps partiel thérapeutique	<b>164</b>
Absence maladie professionnelle	<b>0</b>
Absence accident du trajet	<b>0</b>
Absence accident du travail	<b>2</b>

# Mouvements d'équipes

Commentaires : 1 mutation en interne (adjointe)

Ventilation du nombre de sorties annuelles par motif	
Démission	1
Licenciement Cause Réelle et Sérieuse	0
Licenciement prise d'acte	0
Fin de période essai employeur	0

# Formation

Année 2020

## Les formations :

Des formations sont dispensées en interne grâce à notre organisme de formation et en externe pour les formations obligatoires techniques.

## Objectif des ateliers pédagogiques :

Les Ateliers pédagogiques permettent aux professionnelles de se retrouver et d'établir une réflexion autour de leurs pratiques professionnelles.

## Thème de l'année 2020 :

Ateliers pédagogiques	Nb de personnes de formées	Durée de la formation	Dates
Aménagement de l'espace	24	7 h	30/10/2020

# Formations de l'équipe

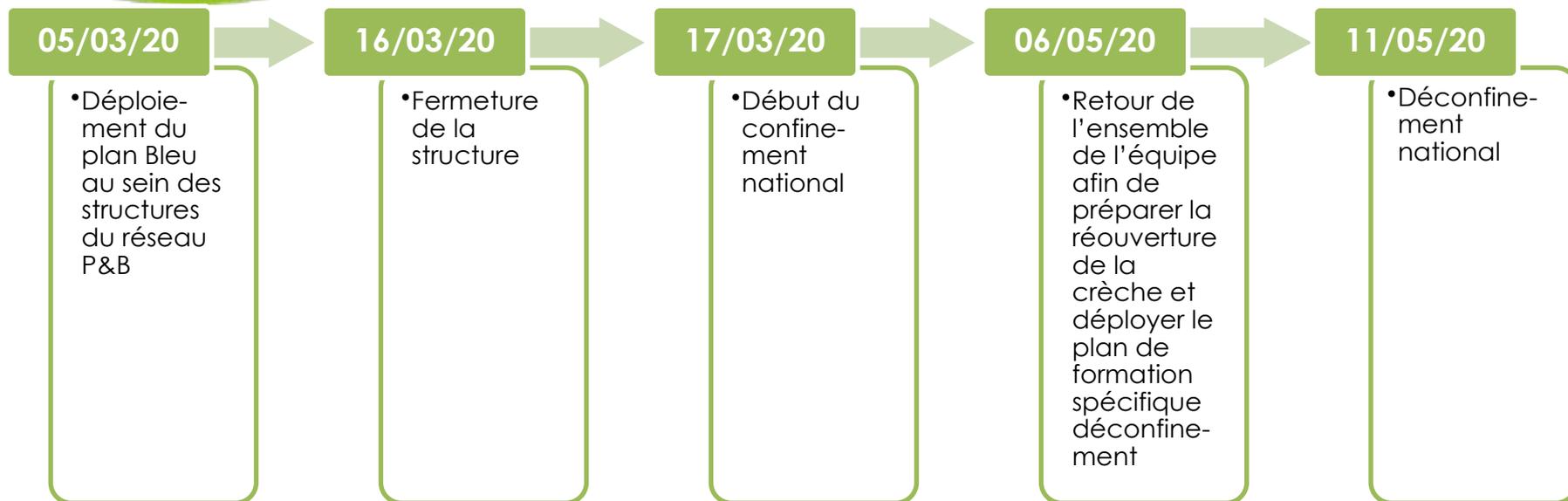
Année 2020

Intitulé des formations	Nombre de personnes de la crèche formées	Dates
INCENDIE (MANIPULATION DES EXTINCTEURS - EXERCICE D'EVACUATION)	25	24/08/2020



## 5. L'activité

# Rappel chronologique de la gestion de la crise COVID-19



# Suivi mensuel des données

Inscriptions

Occupation

**Commentaires** : On constate une diminution de l'activité entre le mois d'avril et de juillet (fermeture liée à la pandémie, retour progressif de l'activité et des familles qui font le choix de ne pas remettre leur enfant avant l'été).

	<b>Nombre d'enfants accueillis</b> <i>(tous modes d'accueil confondus)</i>	<b>Heures réalisées</b>	<b>Heures facturées</b>
Janvier	113	14 832	15 451
Février	112	12 060	13 136
Mars	115	5 737	5 343
Avril	115	0	0
Mai	127	2 808	2 850
Juin	83	8 196	8 597
Juillet	88	8 217	8 199
Août	75	1 684	1 782
Septembre	97	12 052	12 363
Octobre	109	12 487	13 102
Novembre	114	13 365	13 955
Décembre	115	11 278	11 474
<b>TOTAL année en cours</b>	<b>187</b>	<b>102 713</b>	<b>106 251</b>
TOTAL année précédente	<b>199</b>	<b>146 159</b>	<b>153 631</b>

# Taux d'occupation 2020

TO facturé contractuel : 75,0%

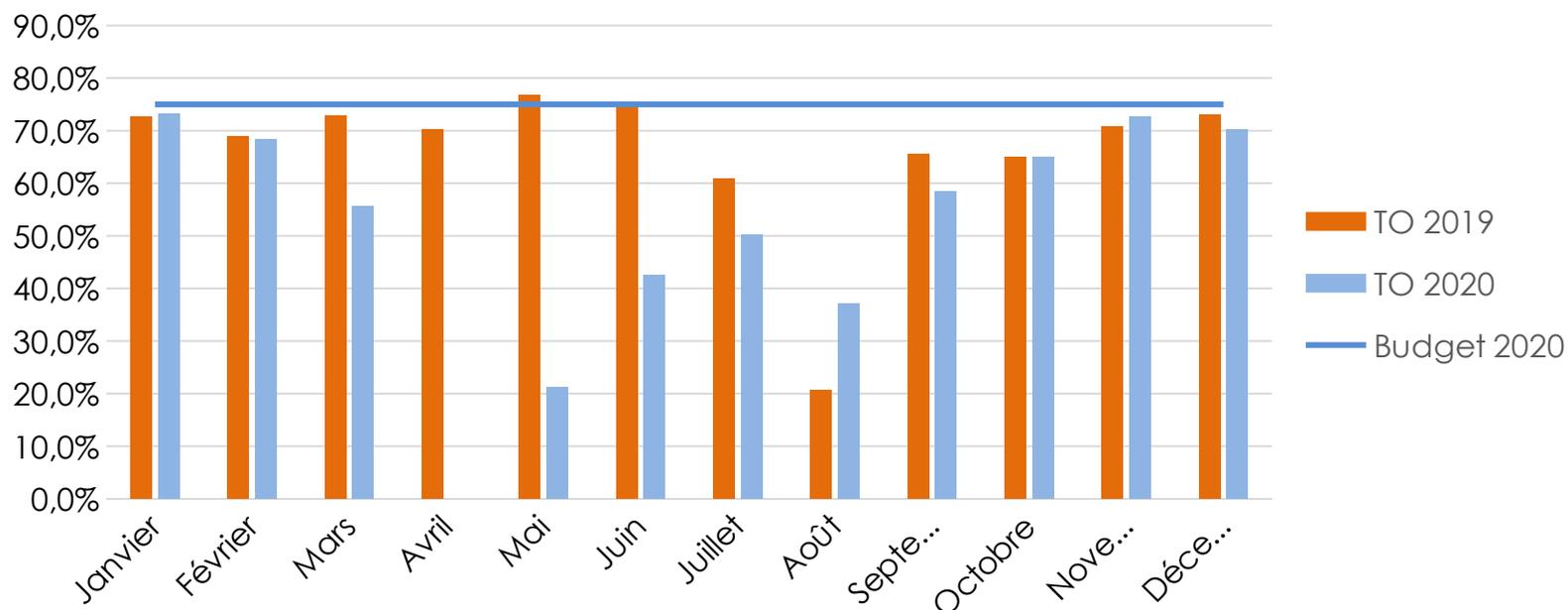
TO facturé 2019 : 65,7%

TO facturé 2020 : 58,6%

Taux de facturation : 103,4%

**Commentaires** : Une fermeture complète de l'établissement au mois d'avril, une reprise d'activité partielle à compter du 11 mai (10 enfants accueillis uniquement par section) pour un retour très progressif vers le 22 juin. Certains parents n'ont pas souhaité remettre leur enfant avant la fermeture d'été ce qui engendre une baisse d'activité notable.

## Taux d'occupation



## Contrats par durée hebdomadaire

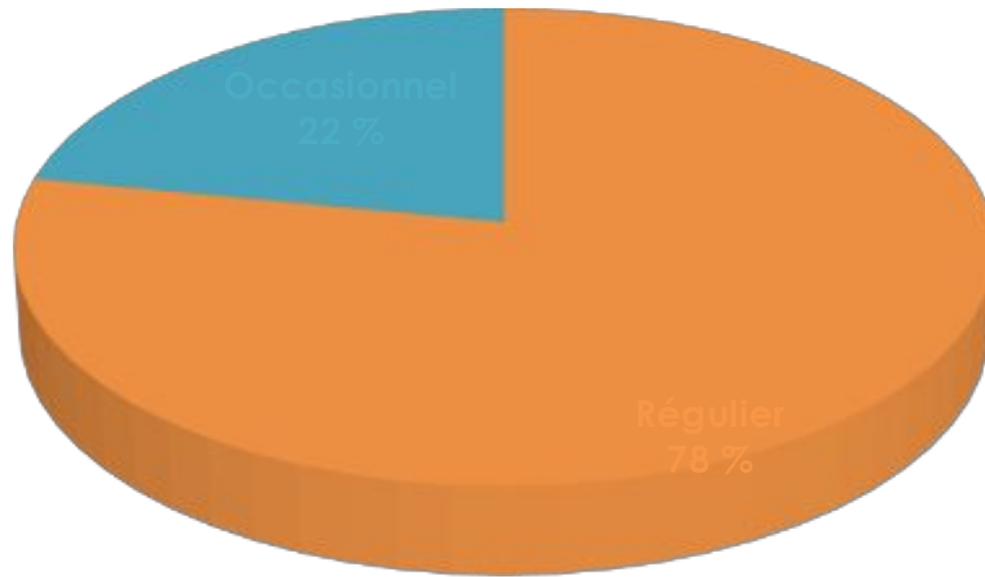
**Commentaires** : Deux tiers des familles accueillies demandent un temps d'accueil égale à 5 jours et un quart demande un accueil de 4 jours. Peu de demande en 3 jours.



# Contrats par type d'accueil

## Commentaires :

78 % des familles bénéficient d'un accueil régulier.





## 6. Le compte rendu technique



# Suivi de la maintenance

Libellé	Détail	Fréquence	Prestataire
<b>Maintenance Chauffage</b>	Maintenance CVC complète	2/an	ANVOLIA
<b>Maintenance Electricité</b>	Contrôle de conformité	1/an	QUALICONSULT
<b>Maintenance Informatique</b>	Au besoin	-	Interne
<b>Maintenance Jeux</b>	Contrôle de conformité	1/an	MANECAN
<b>Maintenance Sécurité Hygiène</b>	Contrôle bactériologique, Incendie	2/an 1/an	AGROBIO CASI
<b>Maintenance VMC</b>	Maintenance CVC complète	2/an	ANVOLIA
<b>Maintenance Ascenseur</b>	-	-	-
<b>Maintenance Autres</b>	Espace vert Hotte Indus Ordures ménagères Panneaux solaires	10/an 1/an 1/semaine 1/an	COMMUNE TECHNIVAP DIJON METROPOLE DALKIA

# Rapport des audits sanitaire, hygiène, sécurité

Année 2020

- **Audit sanitaire : AGROBIO**  
**Date** : 22 juin 2020 (eau froide cuisine, prélèvement surface, prélèvement alimentaire)  
**Compte-rendu** : Satisfaisant / Non satisfaisant sur le prélèvement de surface (protocoles revus en équipe)  
  
**Date** : 4 août 2020 (Eau chaude en section)  
**Compte-rendu**: Satisfaisant
- **Vérification réseau d'extraction: TECHNIVAP**  
**Date** : 16/09/20
- **Vérification électrique : QUALICONSULT**  
**Date** : 19/10/20
- **Vérification incendie: CASI Champagne Ardenne (alarme, extincteurs, porte coupe-feu, trappe de désenfumage et BAES) :**  
**Date** : 13/02/20
- **Vérification Etanchéité gaz :**  
**Date** : 17/07/2020
- **Vérification Jeux extérieur: MANECAN**  
**Date** : 30/03/2021
- **Vérification annuel chauffage: ANVOLIA 21**  
**Date** : 17/07/2020



# Suivi du renouvellement d'investissement

		2019	2020	TOTAL
CAPEX - IMMO	Chiffrage	€ 20 209,29		€ 20 209,29
	Réel	€ 2 680,06	€ 3 178,00	€ 3 178,00
	Ecart	€ 17 529,23	€ 17 031,29	€ 17 031,29

		2019	2020	TOTAL
DAP	Chiffrage	€ 5 052,32	€ 3 178,00	€ 8 230,32
	selon PCG	€ 5 052,32	€ 3 178,00	€ 8 230,32
	Mairie	€ 2 149,98	€ 3 178,00	€ 5 327,98

		2019	2020	TOTAL
Entretien / Maintenance	Chiffrage	€ 18 196,32	€ 18 196,32	€ 36 392,64
	Réel	€ 17 712,54	€ 13 674,44	€ 31 386,98
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions	Chiffrage	€ 8 056,03	€ 13 108,35	€ 21 164,39
	Réel	€ -		€ -

		2019	2020	TOTAL
Total entretien ou grandes révisions	Chiffrage	€ 26 252,35	€ 31 304,67	€ 57 557,02
	Réel	€ 17 712,54	€ 13 674,44	€ 31 386,98
	Ecart	€ 8 539,81	€ 17 630,24	€ 26 170,04

# Amortissements

Immobilisation			Montant d'acquisition				Amortissement			
Compte d'immobilisation	Nature	Détail	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	TOTAL	Durée amortissement comptable retenus	Dotations comptable 2020	Amortissement cumulé fin 2020	Valeur Nette Comptable Fin 2020
20520000	Equipement - Matériel Informatique	ABELUM - LOGICIELS		€ 1 412,20		€ 1 412	3	€ 471	€ 1 147	€ 265
20520000	Equipement - Matériel Informatique	ABELUM - LOGICIELS		€ 1 031,00		€ 1 031	3	€ 344	€ 891	€ 140
21534000	Equipement - Matériel	ABELUM - LOGICIELS		€ 699,46		€ 699	5	€ 140	€ 362	€ 337
21534000	Equipement - Matériel de bureau & Inform	DIMAKID - MAT. BUREAU et LOGICIEL INFORMATIQUE	€ -	€ 4 489	€ -	€ 4 489	5	€ 248	€ 248	€ 1 098
								€ 1 202	€ 1 647	€ 1 841
21811000	Equipement - LAVE LINGE	PROMOSHOP - LAVE LINGE		€ 4 236,00		€ 4 236	5	€ 847	€ 1 615	€ 2 621
21534000	Equipement - Réfrigérateur	Equipement - Réfrigérateur		€ 535,96	€ -	€ 536	5	€ 107	€ 125	€ 411
			€ -	€ 4 771,96	€ -	€ 4 771,96		€ 954,39	€ 1 740,88	€ 3 031,08
21534000	Travaux - Aménagement	DAKIA + BLOC	€ 2 046,00	€ -	€ -	€ 2 046	5	€ 409	€ 858	€ 1 188
21811000	Travaux - Aménagement	CMULTISERV	€ 3 192,00			€ 3 192	5	€ 612	€ 612	€ 2 580
			€ 5 238	€ -	€ -	€ 5 238		€ 1 021	€ 1 470	€ 3 768
	<b>TOTAL GENERAL</b>		€ 5 238	€ 9 261	€ -	€ 14 499		€ 3 178	€ 5 858	€ 8 641

# Zoom sur les travaux

## Travaux réalisés dans l'année :

- Réparation du lave linge et du sèche-linge
- Changement d'une vitre fissurée dans le dortoir des Découvreurs
- Réparations de points lumineux
- Réparations fuite WC enfants
- Changement du visiophone dans une section

# Immobilisations 2020

Compte d'immobilisation	Fournisseur	Montant de l'immobilisation	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	Durée amortissement retenue	Montants annuels 31/12/2020
21811000	CMULTISERV-TRAVAUX-31DIJ02	€ 3 192,00	€ 3 192,00			5	€ 612,24
21811000	PROMOSHOP - LAVE LINGE - 21DIJ02	€ 4 236,00		€ 4 236,00		5	€ 847,20
20520000	ABELIUM + MAT + LOGICIEL + 21DIJ02	€ 1 412,20		€ 1 412,20		3	€ 470,73
20520000	ABELIUM - LOGICIELS - 21DIJ02	€ 1 031,00		€ 1 031,00		3	€ 343,67
21534000	GPDIS + MATERIEL + 21DIJ02	€ 699,46		€ 699,46		5	€ 139,89
21534000	DALKIA + BLOC + 21DIJ02	€ 2 046,00	€ 2 046,00			5	€ 409,20
21534000	GPDIS-REFRIGERATEUR-21DIJ02	€ 535,96		€ 535,96		5	€ 107,19
21534000	DIMAKID - MATERIEL - 21DIJ02	€ 1 346,04		€ 1 346,04		5	€ 247,88

(1) Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles indispensables à l'exécution du service public et qui font retour gratuitement à la personne publique en fin de concession. Ce sont les biens indispensables au service. La particularité des biens de retour consiste en ce que, alors même qu'ils ont été acquis par le délégataire en cours d'exploitation, ils appartiennent ab initio à la collectivité publique.

(2) Les biens de reprise appartiennent au délégataire pendant la durée du contrat mais peuvent être repris par la personne publique lorsqu'ils présentent une certaine utilité pour le service public sans pour autant être indispensables. Ils font donc l'objet d'un droit d'option de la collectivité.

(3) Les biens propres appartenant au délégataire, qui ne sont pas utiles au service public et qui restent par conséquent dans le patrimoine privé de ce délégataire.



## 8. Perspectives

# Une alimentation haut-de-gamme : du lait Bio Français

## Une alimentation saine pour les futurs consommateurs de demain !

- Recommandé et utilisé par les professionnels en crèches.
- Sans huile de palme mais avec de la crème de lait pour un bon goût lacté
- Fabriqué en France : 100 % d'origine française
- Certifié AB Agriculture Biologique
- Traçabilité et sécurité : analysé à chaque étape de sa production, plus de 600 000 analyses de lait sont réalisées par an
- Une démarche éco-responsable jusqu'à l'emballage
- Arrivée de la gamme complète en novembre 2020 avec un début de consommation à partir de janvier 2021
- Mis en vente sur la centrale d'achats everykid.com ainsi qu'en pharmacies et magasins bio

everymilk



## Perspectives pédagogiques



Parcours intégration  
collaborateurs terrain



Formation d'ateliéristes  
avec Createctura



Cours d'anglais  
hebdomadaire pour les  
crèches bilingues, avec  
une native



Nouveau catalogue de  
formations

# Les formations pédagogiques 2021



## Une posture professionnelle adaptée

### Objectif :

Ajuster sa posture professionnelle au regard des connaissances sur le jeune enfant, en neuroscience et en utilisant l'observation.



## Les besoins du jeune enfant

### Objectif :

Connaitre le développement du jeune enfant et ses besoins pour mieux y répondre.



## Communiquer en équipe

### Objectif :

Adapter sa communication au contexte professionnel afin de travailler en équipe dans le respect du projet pédagogique.



## Coéduquer

### Objectif :

Clarifier la place et le rôle du professionnel vis à vis des parents, pour comprendre, respecter et soutenir la notion de parent « premier éducateur ».

# Le projet Art et Nature sur les crèches



## Recrutement de Chefs de projet

Des artistes, plasticiens, photographes, musiciens pour impulser le projet art et nature.



## Installations éphémères

Des univers variés pour proposer des expériences riches aux enfants et les sensibiliser au monde de l'art tout en les connectant à la nature.



## Mise en valeur des expériences des enfants

Un accueil esthétique, avec des matériaux naturels, présentant et expliquant les découvertes du moment par les enfants.



# Contact

Marie-Christine POTIQUET

**Directrice**

[roosevelt@people-and-baby.com](mailto:roosevelt@people-and-baby.com)

tel 03 80 28 00 83

Céline HUGUENIN

**Responsable Opérationnel**

[celine.huguenin@people-and-baby.com](mailto:celine.huguenin@people-and-baby.com)

tel 06 37 01 41 06





## Liste des annexes



Annexe 1: Compte de résultat CAF (document joint)

Annexe 2: Agrément PMI (document joint)

Annexe 3: Attestations d'assurance (document joint)



# Rapport Annuel 2020

Crèche JUNOT

Ville de DIJON



28.02.2020

1. La structure

2. Le projet pédagogique

3. La communication

4. Les Ressources Humaines

5. L'activité

6. Le compte rendu technique

7. Les éléments financiers

8. Perspectives

## Notre présence sur le territoire



Nous disposons de **12 établissements** dans le département dont **5 crèches privées** / inter-entreprises et **7 crèches gérées pour le compte de collectivités** (DSP/marché)



# 1. La structure

# Présentation de la crèche Junot

8 rue du 27ième Régiment

d'infanterie 21000 DIJON

mail : [junot@people-and-baby.com](mailto:junot@people-and-baby.com)

tel : 03.80.10.30.31

**Nombre de jours d'ouverture dans l'année :** 200 jours

**Périodes de fermeture :**

Du 16/03/20 au 22/05/20

Du 24/12/20 au 31/12/20

**Journée pédagogique :**

28/02/20 et 24/08/20



## Horaires

Du lundi au vendredi

De 07h30 à 19h30

### NOMBRE DE SECTION

**Section bébés :** 22 bcx

**Section moyens :** 23 bcx

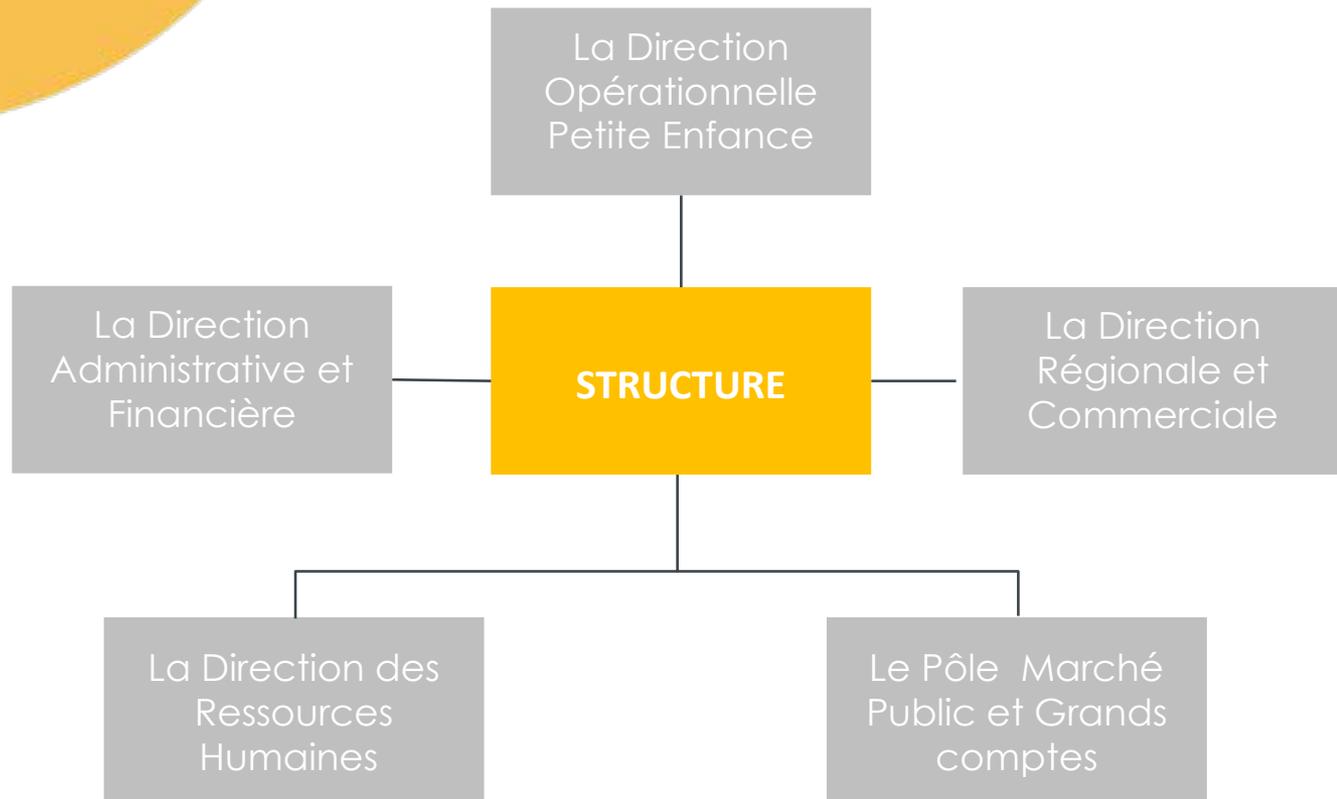
**Section grands :** 23 bcx



# Notre organisation

Au siège, cinq pôles d'activités s'organisent autour du pôle Petite Enfance :

- La Direction Opérationnelle Petite Enfance
- La Direction Administrative et Financière
- La Direction des Ressources humaines
- La Direction Régionale et commerciale
- Le Pôle Marché Public et Grands Comptes



# Organisation des services

Responsable opérationnel :  
Céline Huguenin



**Le responsable Opérationnel** coordonne les directions de crèches du secteur dont il est responsable, en lien avec le siège et les services supports de people&baby. Il est également le relais des services supports (paie, RH, achats, commande, travaux, ...) concernant la structure.

## Visites régulières de la structure et réunions



- Visite toutes les 4 semaines
- Conférence téléphonique une fois par semaine et Point téléphonique à la demande
- Réunion de réseau mensuelle

## Suivi et analyse



- Analyse de la pratique professionnelle (bimensuelle)
- Suivi mensuel via baromètre qualité
- Tableau de suivi hebdomadaire
- Audit pédagogique, sécurité, hygiène, administrative

## Suivi et analyse



- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement projet, travail sur rôle de manager et gestion équipe
- Mise en place de formation spécifique en lien avec le projet de la crèche (gestion Petite Famille, Conte, ...)

# Organisme de formation agréé (Enfance pour Tous)



**L'organisme de formation** à travers une démarche de qualité éducative et des actions de formation continue, assure le développement et la mise en œuvre des projets pédagogiques.



## Formation de proximité

- Formation en ateliers pédagogiques
- Formation en partenariat avec des organismes spécifiques
- Mise en place de formation en lien avec le projet de la crèche

## Accompagnement terrain



- Réalisation d'audit pédagogiques
- Concrétisation des projets pédagogiques (via des réunions d'équipes et journées pédagogiques)

## Supports pédagogiques



- Mise en place d'outils de gestion
- Accompagnement projet, travail sur rôle de manager et gestion équipe
- Mise en place de formation spécifique en lien avec le projet de la crèche (gestion Petite Famille, Conte, ...)

# Pratique Sanitaire au sein de la structure



## Déploiement du plan Violet

- **Un plan de formation** en amont de la réouverture pour tous les professionnels de crèche : psychologique, pédagogique, sanitaire
- Du **matériel de protection** efficace mis à disposition : surblouses, gants, masques...
- Des **mesures de nettoyage et d'hygiène renforcées** : désinfection pluriquotidienne, port d'une tenue spécifique, réaménagement des espaces...
- Un **mode d'accueil des familles et des enfants réadapté**: accueil individuel à l'entrée de la crèche, prise de température systématique, 10 enfants max accueillis par section...
- Des **pratiques professionnelles repensées** : petits groupes d'enfant organisés, jeux lessivables, aucun accès aux personnes extérieures...
- Une **qualité de l'air optimale** : fréquence d'aération, présence de purificateur d'air dans toutes les crèches, pas de climatisation...

# Pratique Sanitaire au sein de la structure



## Concernant les enfants

- Organisation de 4 séances de lavages de main, par petits groupes, grâce à des activités d'eau ludiques

## Concernant les familles

- Lavage des mains et utilisation des gels hydroalcooliques obligatoires
- Refus de l'accès à la structure en cas de symptôme et immédiatement contacter le 15 SAMU
- Demande de signalement d'un retour de zones à risques, induisant le cas échéant un refus l'accès à nos établissements pendant 07 jours.
- Si enfants présentant des symptômes, les parents seront contactés par le responsable de structure pour les récupérer et devront également contacter le 15 SAMU

## Concernant la direction de la crèche et les professionnels

- Lavage des mains toutes les 2 heures minimum,
- Interdiction de se serrer la main, de se faire la bise ou de se faire des accolades
- Obligation de prendre la température des enfants à chaque change, avec suivi individuel,
- Port d'une tenue dédiée exclusivement à la crèche pour les professionnels, renouvelée chaque jour et nettoyée à la crèche pour un lavage journalier avec un cycle à 60°
- Augmentation de la fréquence de nettoyage de la structure, et de désinfection et renforcement des protocoles de qualité de l'air
- Avertissement du responsable et contact du 15 SAMU en cas de symptôme

# Questionnaire de satisfaction

1 seule enquête cette année dû au confinement

**Déc. 2020** : 100% de satisfaction

Envoyé par le service qualité, le questionnaire aborde plusieurs items sont abordés comme :

- Les modalités générales de l'accueil
- L'alimentation
- La communication
- Le sommeil
- L'hygiène
- Les activités
- La gestion de la période COVID ...

Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?	Octobre 2019	Décembre 2020
Oui	86 %	76 %
Plutôt	14 %	24 %



A la question « Etes-vous globalement satisfaits de notre gestion de la crise du coronavirus » **87%** des familles interrogés ont répondues **OUI**.

**88%** sont satisfaites des mesures prises par les professionnels pour l'accueil des enfant pendant cette période de coronavirus.



## 2. Le projet pédagogique

# Projet pédagogique

Génération Durable

## Le projet d'entreprise Génération Durable :

Issu d'une réflexion globale sur notre métier, le projet Génération durable constitue une innovation fédérant toutes les parties prenantes de notre activité autour d'engagements socio-environnementaux.

L'objectif est de mettre en pratique au quotidien au sein de notre entreprise des actions responsables sources de mieux-être pour tous. Ce programme transverse sera détaillé tout au long de notre mémoire et repérable grâce au label Génération Durable.



Nature



Alimentation **bio et de proximité**  
Achats **éco-responsables**  
Ateliers autour de la **nature**  
Des **jardins potagers** et des **murs végétaux**

Beau



Choix des **couleurs**  
et des **matériaux** propre à  
chaque crèche

Zen



**Ateliers de relaxation**  
et de gestion des **émotions**  
pour enfants et  
parents

Communication



**Communication gestuelle,**  
**langue des signes**  
Ateliers autour du **conte** et  
de l'**expression**  
**Programme de relation**  
**familles** innovant

Ouverture  
sur le monde



Eveil aux **langues**  
**étrangères**  
Réseau de **crèches**  
**bilingues**  
Sensibilisation à l'**art** et à la  
**musique**

## Quelques photos



# Projet pédagogique

Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Zen** consiste à :

- Accompagner les enfants et les professionnels dans la prise de conscience et la maîtrise de leurs émotions par la relaxation.
- Instaurer un climat de confiance et une ambiance sereine pour tous.
- Encourager les attitudes bienveillantes et amener le professionnel à constituer un repère pour l'enfant.

Zen



Activités & événements 2020 sur le thème « **Zen** » pour devenir « Génération Durable » :

- Prendre conscience de ses émotions
- Adopter une posture bienveillante
- Créer une ambiance zen
- Temps de relaxation au sol, en compagnie de doudous et musiques douces.
- Ateliers découverte des bouteilles sensorielles, massages aux balles picots.



# Projet pédagogique

## Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Beau** consiste à :

- S'engager au profit de la qualité architecturale pour concevoir des crèches durables et saines.
- Proposer un environnement harmonieux et stimulant pour le bien être de tous et le développement de l'enfant.

Activités & événements 2020 sur le thème « **Beau** » pour devenir « Génération Durable » :

- Une ambiance sobre
- Une ambiance sensitive
- Une décoration au gré des saisons



Beau



# Projet pédagogique

## Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Nature** consiste à :

- Développer une politique d'achats éco-responsables.
- Sensibiliser aux gestes éco-responsables.
- Définir une pédagogie autour de valeurs durables

Activités & événements 2020 sur le thème « **Nature** » pour devenir « Génération Durable » :

- Des achats écoresponsables
- Des actions écoresponsables
- L'enfant en contact avec les animaux
- Des ateliers « récup' » et en lien avec la nature
- Balades au parc



# Projet pédagogique

Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **Communication** consiste à :

- Diversifier les modes de communication pour encourager l'expression des enfants.
- Instaurer un dialogue participatif avec les équipes.
- Impliquer les familles dans la vie de la crèche.

Activités & événements 2020 sur le thème « **Communication** » pour devenir « Génération Durable » :

- participation aux ateliers de la semaine de la petite enfance.
- Langage des signes à travers des comptines

Communication



Raconte ton histoire !

Invente une suite !



# Projet pédagogique

## Génération Durable



Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Le thème **ouverture sur le monde** consiste à:

- Stimuler la curiosité des enfants à travers une initiation aux arts.
- Développer l'ouverture d'esprit et la tolérance par la découverte des cultures du monde.

Activités & événements 2020 sur le thème « **Ouverture sur le monde** » pour devenir « Génération Durable » :

- Une ouverture à l'art
- Une ouverture aux autres cultures
- Une ouverture à la nature
- Partenariat avec la médiathèque



# Les évènements pédagogiques

*réadaptés tout au long de l'année !*

- **Des ateliers avec les parents** pour créer du lien et les inclure à la crèche.
- **Des équipes soudées** autour d'un projet commun.
- **Des propositions d'activités toujours plus innovantes pour les enfants.**
- **Des ambiances immersives** pour développer l'imaginaire des enfants et entrer dans un monde de merveilles.

## Les Journées Nationales à thème

## Les Mois en Fête



# Projet pédagogique

## Génération Durable

Une alimentation saine et une démarche responsable



- 3 éléments bio minimum servis chaque jour pour tous les enfants
- Des produits locaux et régionaux
- Des fruits et des légumes de saison
- De la viande française et du poisson 100% filet, garantie MSC, sans arête
- Des aliments sans OGM, ni additifs, ni huile de palme
- Des audits internes et externes sur la qualité du bio
- Des audits internes et externes sur l'hygiène et la traçabilité
- Des audits sanitaires
- Des menus élaborés par des diététiciennes/nutritionnistes respectant les recommandations GEMRCN
- Des formations HACCP au personnel de cuisine
- Des informations régulières aux familles sur l'alimentation
- Des rencontres régulières en Club-Crèches



# Projet pédagogique

## Génération Durable

Une alimentation saine et une démarche responsable



Différentes actions au quotidien sont mises en place pour lutter contre le gaspillage et réduire les déchets :

- Ajustement au plus près des besoins en nombre de repas par rapport à la présence effective des enfants
- Grammage adapté aux besoins nutritionnels des enfants pour chaque portion
- Conception de menus adaptés aux goûts des enfants
- Tri des déchets en crèche dans des poubelles identifiées
- Valorisation des restes d'aliments après le repas des enfants en lien avec le tissu associatif local
- Utilisation de bac à compost pour toutes les épiluchures effectuées
- Evaluation et sensibilisation des quantités de déchets jetés par une pesée régulière
- Utilisation des produits moches mais bons
- Transformation et valorisation d'un produit dans sa globalité
- Réduction de l'empreinte carbone en faisant appel à des fournisseurs locaux et régionaux
- Utiliser des produits de saison
- Avoir des gestes écologiques et économiques en cuisine
- Recycler les barquettes

# Projet pédagogique

## Génération Durable

Une conscience éco-responsable, des couches pour le bien-être des enfants



- Les couches sont fabriquées à base de **cellulose 100% certifiée** FSC garantissant une gestion durable des forêts.
- **Aucun additif** n'est présent : 0% de parfum, sans lotion ajoutée favorisant une neutralité d'odeur idéale pour les parents attachés aux produits simples.
- Une encre garantie **sans métaux lourds**.
- Des couches **testées dermatologiquement** mais jamais sur des animaux et conformes aux standards des pays nordiques.
- Des couches fabriquées au Danemark où **95% des déchets de production sont recyclés**.
- Des **emballages de couches en plastique bio sourcés** c'est-à-dire issus de la canne à sucre pour 2020.
- Des couches qui ne contiennent **ni résidu de lotion, ni parfum, ni chlore, ni colophane, ni latex, ni phtalates et parabens**.



### 3. La Communication

# Communication spécifique pendant le confinement



## Prolonger la communication avec les familles habituelles

- Une communication a été transmise aux familles afin de les informer des modalités de fermeture de l'établissement.
- Des échanges avec les familles et les enfants ont été maintenus via des photos, des vidéos et des suggestions d'activités.
- Mise à disposition des parents, quotidiennement via notre site et les réseaux sociaux : des fiches d'activités, des lectures de comptines et des chansons.
- Un soutien psychologique avec les «Bons Mots » pour utiliser les mots adaptés aux tout-petits.

Nombre de  
rencontre  
parents en  
2020 : 2

# Les rencontres parents

Année 2020

## La réunion de rentrée – (au vue de la situation sanitaire les familles ont été recue individuellement )

- Présentation de la structure,
- Les valeurs de people&baby et de Junot,
- Formations obligatoires et ateliers pédagogiques,
- Rappel du règlement de fonctionnement,
- Présentation de l'organisation de la crèche,
- Présentation des évènements de l'année



## Rencontre parents/professionnelles les 10 et 15 Février 20:

- Rappel du règlement de fonctionnement
- Présentation de l'organisation de la crèche
- Présentation des évènements de l'année
- Présentation par section de la journée type et du projet de l'année.



# Communiquer avec la collectivité

La gestion de votre crèche par people&baby se fait en toute transparence.

Nous mettons un point d'honneur à vous transmettre les informations relatives à la gestion et à la vie de la crèche de façon à ce que la collectivité puisse suivre au mieux la vie de ses structures.

## Réunion suivi semestriel

Date 13 Octobre 2020  
Sujet : bilan  
fonctionnement

## Comité de pilotage

Compte tenu  
de la crise  
sanitaire le  
comité de  
pilotage n'a pas  
eu lieu

### Reporting mensuel

Aperçu mensuel des données d'exploitation et actions mises en place dans la structure

### Reporting annuel

Bilan de l'année écoulée sur des aspects humains, pédagogiques et financiers et projets à venir

### Un mini site dédiée

Un mini-site dédié permet d'accéder en ligne directement aux informations de gestion de votre crèche et de télécharger l'intégralité des rapports (mensuels,...) que nous continuerons de vous transmettre.

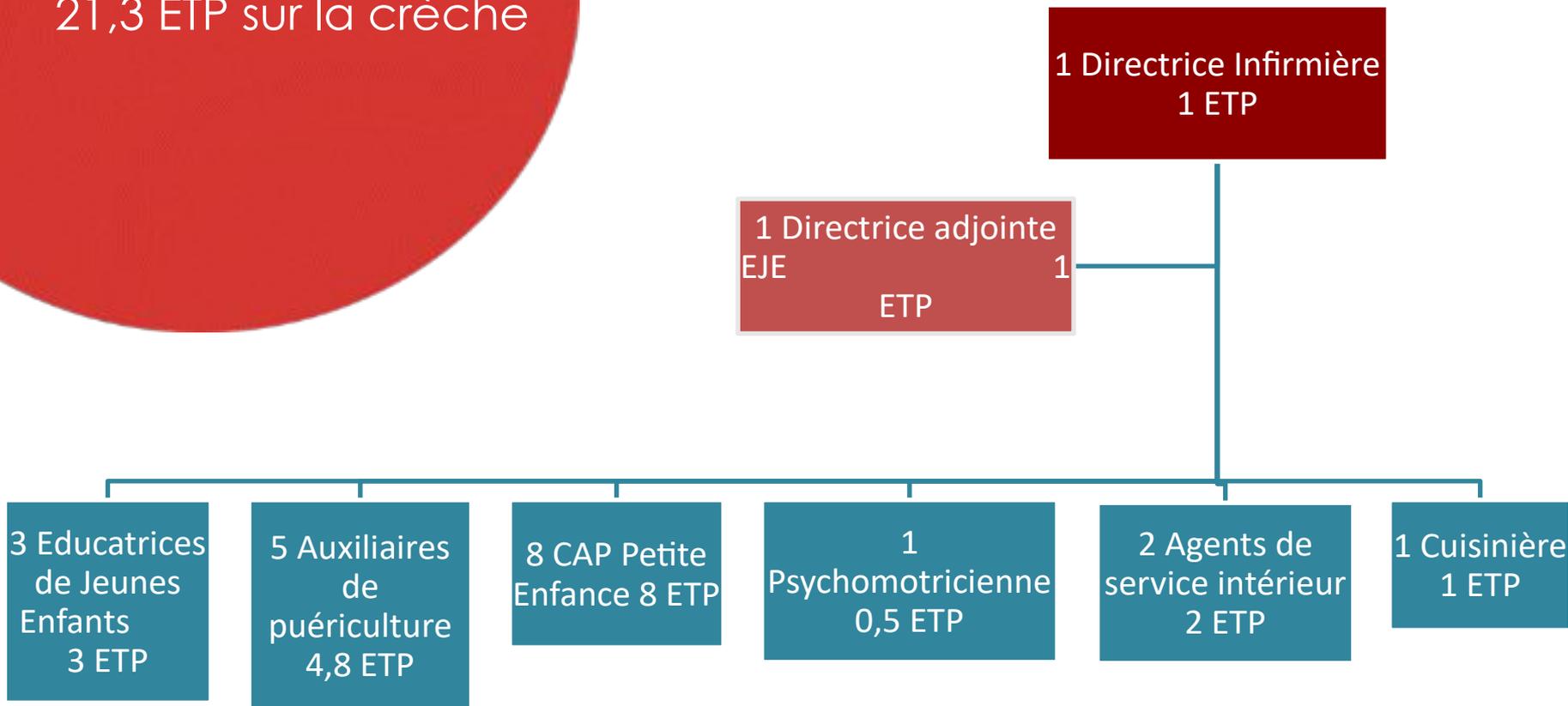




## 4. Les Ressources Humaines

# Organigramme de la crèche

21,3 ETP sur la crèche



# Composition de l'équipe

Au 31 décembre 2020

Nom	Qualifications	Statut	DUREE DE TRAVAIL
CHANEL LAURENCE	INFIRMIERE	CADRE	35H
MARTIN SANDRINE	EJE	CADRE	35H
GLARDON CELINE	INFIRMIERE PUERICULTRICE	EMPLOYEE	35H (CDD)
CLEMENT ELODIE	EJE	EMPLOYEE	35H
PELLIGAN EMMA	EJE	EMPLOYEE	35H
BROCARD BERYL	AUXILIAIRE PUERICULTRICE	EMPLOYEE	35H
VACHER MAUD	EJE	EMPLOYEE	21 H
FERNANDES ISABELLE	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
GUILLEMIN RACHEL	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
GAOUGAOU NAJATE	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
SCHOUTITH CHLOE	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
BOUCHEROT MADELEINE	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
LAURENCONT FLORENCE	CUISINIERE	EMPLOYEE	35H
DELORME CHRISTELLE	AGENT POLYVALENT	EMPLOYEE	35H
GHORZI NAUREA	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
BROUCKSAUX SANDY	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
JACQUET ANAIS	AUXILIAIRE PUERICULTRICE	EMPLOYEE	28H
MAITRE MATHILDE	AUXILIAIRE PUERICULTRICE	EMPLOYEE	28H
GAILLACHE ELODIE	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
RENON FLORENCE	AUXILIAIRE PUERICULTURE	EMPLOYEE	28H
COUPET ROXANE	AUXILIAIRE PUERICULTURE	EMPLOYEE	35H
KIEFFER VALERIE	CAP PETITE ENFANCE	EMPLOYEE	35H
JOLIVET NATHALIE	PSYCHOMOTRICIENNE	EMPLOYEE	17.5H

# Accueil des stagiaires

13 stagiaires accueillis sur la crèche en 2020

## Objectifs :

- une remise en question des pratiques quotidiennes
- une ouverture d'esprit face au questionnement des stagiaires
- un investissement dans la formation de futur professionnel
- la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir être

Formation	Institut de formation	Durée du stage	Période
MICHEL ELOISE -EJE 3 <sup>ème</sup> ANNEE	IRTESS DIJON	28 SEMAINES	Du 13.05.19 au 29.03.20
HILAIRE ENORA-BAC PRO 2 ASSP 1	SIMONE WEIL	3 SEMAINES	Du 27.01.20 au 15.02.20
BADET DELPHINE-EJE 1 <sup>ère</sup> ANNEE	IRTESS DIJON	8 SEMAINES	Du 14.10.19 au 12.01.20
DE L'ESTOILE MADELEINE	ECOLE DU SERVICE A LA PERSONNE	2 SEMAINES	Du 02.03 au 13.03.20
GENTE MELISSA-AUX PUER	IRFSS	4 SEMAINES	Du 30.12.19 au 01.20
DOUARRE LUCIE-EJE 1 <sup>ère</sup> ANNEE	IRTESS DIJON	8 SEMAINES	Du 17.02 au 24.05.20
MARLET CLARA-EJE 1 <sup>ère</sup> ANNEE			
MATHEY AMAURY-EJE 1 <sup>ère</sup> ANNEE			
NEUGNOT CHARLENE - EJE 1 <sup>ère</sup> ANNEE			
VUEZ TIPHANIE - EJE 1 <sup>ère</sup> ANNEE			
VAUDROUX LOLA - AUX PUER	IRFSS	4 SEMAINES	Du 05.10.20 au 30.10.20
PECHINEY MARION - AUX PUER	IRFSS	4 SEMAINES	Du 16.11.20 au 11.12.20
DUQUET LAURIANNE – EJE	IRTESS	8 SEMAINES	Du 12.10.20 au .01.21

# Vacataires

2 vacataires sur la crèche

## Commentaires :

- Changement de Psychologue en septembre 2020

Poste	Nom	Heures intervention/ mois	Rôle, actions...
Psychologue	BAUDET GAELLE	9H	A la demande des équipes ou lors de séances d'analyse de la pratique un psychologue intervient auprès des salariés.
Médecin	RAPILLIARD MARIE HELENE	9H	Il garantit le suivi sanitaire et psycho-éducatif de l'enfant en coopération avec les professionnels, les parents.



# Absentéisme

Année 2020

Taux d'absentéisme :  
16%

**Commentaires** : Deux salariées ont eu un long arrêt maladie ce qui explique le nombre de jours d'absences plus important qu'en 2019.

Nombre de jours d'absences/ nombre jours théoriques travaillés

Nombre de jours d'absence par motif	
Absence maladie	<b>658</b>
Mise à pied disciplinaire	
Mise à pied conservatoire	
Absence non justifiée non payée	
Absence enfant malade	<b>21</b>
Grève	<b>1</b>
Temps partiel thérapeutique	
Absence maladie professionnelle	
Absence accident du trajet	
Absence accident du travail	

# Mouvements d'équipes

**Commentaires** : 2 démissions pour changement de projet professionnel

## Ventilation du nombre de sorties annuelles par motif

Démission	2
Licenciement Cause Réelle et Sérieuse	
Licenciement prise d'acte	
Fin de période essai employeur	1
Départ à la retraite	1

# Formations de l'équipe

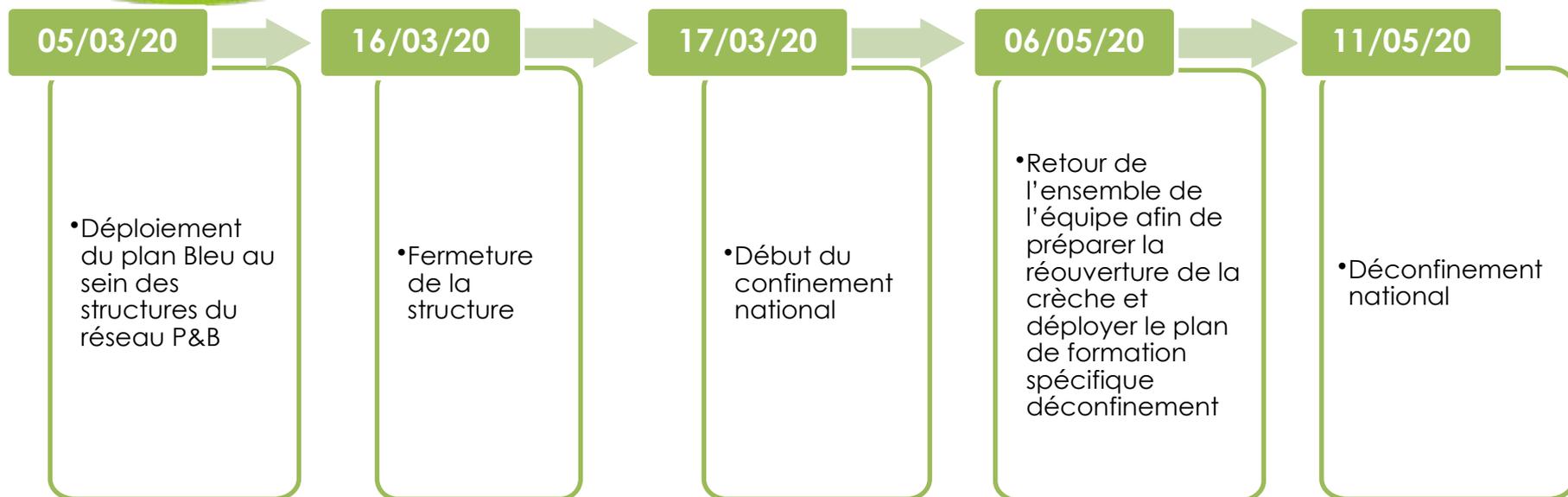
*Année 2020*

Intitulé des formations	Nombre de personnes de la crèche formées	Dates
INCENDIE (MANIPULATION DES EXTINCTEURS - EXERCICE D'EVACUATION)	18	24/08/2020
HACCP	3	01/12/2020



## 5. L'activité

# Rappel chronologique de la gestion de la crise COVID-19



# Suivi mensuel des données

Inscriptions

Occupation

## Commentaires :

Avec une moyenne de 80 enfants par mois, les variations observées sont la représentation des accueils des enfants en contrats occasionnels.

Les enfants sortants sont donc remplacés systématiquement.

Le renouvellement des familles se fait essentiellement à la rentrée scolaire.

	<b>Nombre d'enfants accueillis</b> <i>(tous modes d'accueil confondus)</i>	<b>Heures réalisées</b>	<b>Heures facturées</b>
Janvier	77	12 201	12 379
Février	78	10 127	10 408
Mars	83	5 300	5 588
Avril	81	0	0
Mai	81	1 109	1 160
Juin	82	6 846	6 955
Juillet	85	8 905	9 575
Août	87	4 187	4 273
Septembre	71	9 230	9 767
Octobre	73	10 819	11 096
Novembre	81	10 655	11 013
Décembre	80	9 235	9 445
<b>TOTAL année en cours</b>	<b>148</b>	<b>88 612</b>	<b>91 659</b>
TOTAL année précédente	<b>122</b>	<b>120 368</b>	<b>123 010</b>

# Taux d'occupation 2020

TO facturé contractuel : 75,0%

## Commentaires :

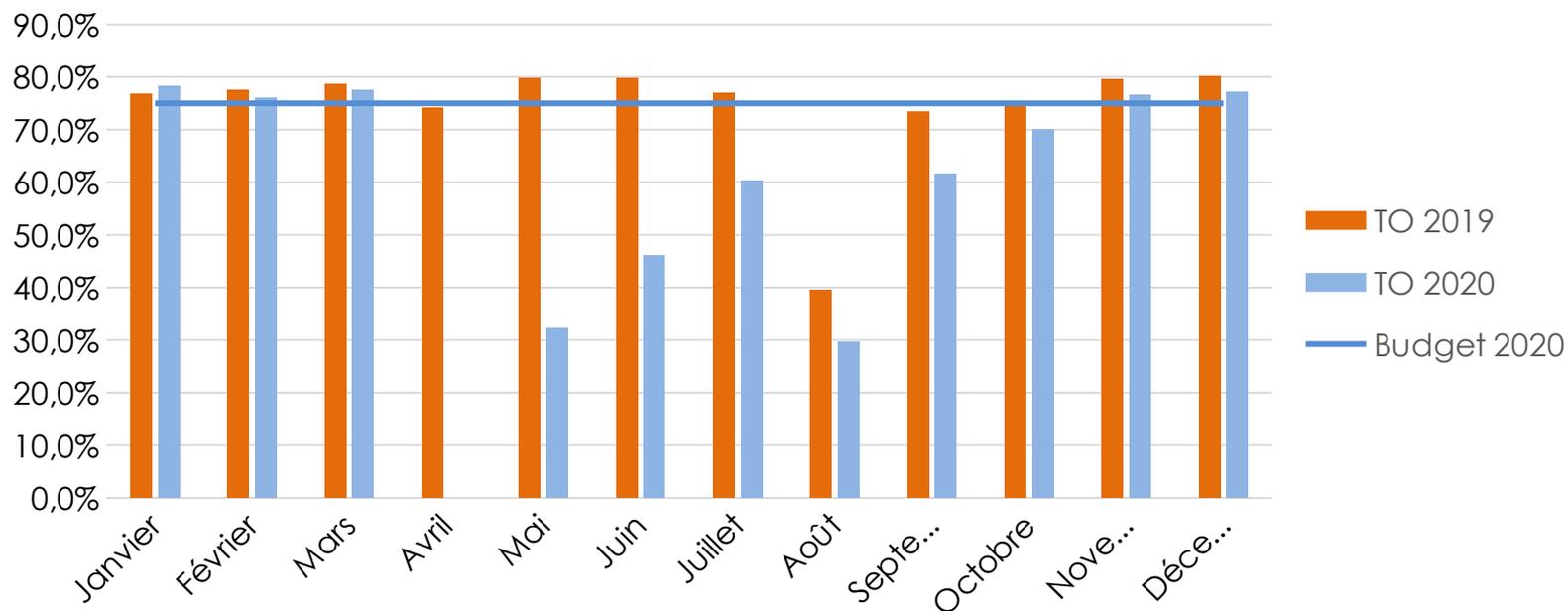
Taux Occupation facturé 2019 : 76,6%

Taux Occupation facturé 2020 : 63,7%

Taux de facturation : 102,1%

On observe une baisse du taux d'occupation sur les heures facturées dû à la période de confinement.

## Taux d'occupation



# Contrats par durée hebdomadaire

## Commentaires :

La répartition des contrats par durée hebdomadaire reste stable entre 2019 et 2020.

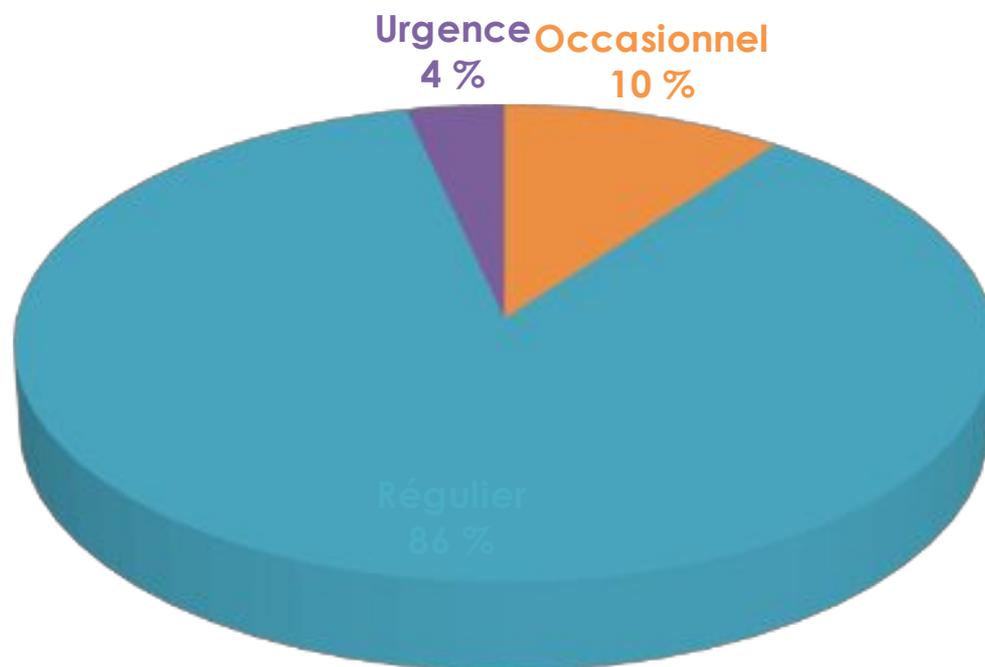
On peut observer une légère augmentation des contrats 4 jours (21% en 2020 contre 18% en 2019)



# Contrats par type d'accueil

## Commentaires :

86 % des familles bénéficient d'un accueil régulier.





## 6. Le compte rendu technique



# Suivi de la maintenance

Libellé	Détail	Fréquence	Prestataire
<b>Maintenance Chauffage</b>	Maintenance CVC complète	2/an	ANVOLIA
<b>Maintenance Electricité</b>	Contrôle de conformité	1/an	QUALICONSULT
<b>Maintenance Informatique</b>	Au besoin	-	Interne
<b>Maintenance Jeux</b>	Contrôle de conformité	1/an	MANECAN
<b>Maintenance Sécurité Hygiène</b>	Contrôle bactériologique, Incendie	2/an 1/an	AGROBIO CASI
<b>Maintenance VMC</b>	Maintenance CVC complète	2/an	ANVOLIA
<b>Maintenance Ascenseur</b>	-	-	-
<b>Maintenance Autres</b>	Espaces verts Ordures ménagères Télésurveillance	10/an 1/semaine 1/an	COMMUNE DIJON METROPOLE SECURITAS

# Rapport des audits sanitaire, hygiène, sécurité

Décembre 2020

- **Visite PMI:**  
14 Septembre 2020
- **Vérification électrique :**  
12 Octobre 2020
- **Audit sanitaire :**  
06, 07 et 10 Juillet 2020  
Compte-rendu : Satisfaisant
- **Vérification extincteurs :**  
13 Février 2020
- **Vérification aires de jeux :**  
18 Mars 2020



# Suivi du renouvellement d'investissement et des travaux

Libellé	Détail	Date d'achat	Amortissement
Electroménager			
Matériel Informatique			
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Menuiseries</li> <li>• Remplacement du bloc gaz complet sur une chaudière Guillot</li> </ul>	02/10/2020 10/12/2020	
Matériel De Cuisine			
Autre Petit Equipement			
Travaux Paysages			

# Amortissements

TABEAU D'AMORTISSEMENT

Immobilisation			Montant d'acquisition				Amortissement			
Compte d'immobilisation	Nature	Détail	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	TOTAL	Durée amortissement comptable retenue	Dotation comptable 2020	Amortissement cumulé fin 2020	Valeur Nette Comptable Fin 2020
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIEL		€ 1 036,00		€ 1 036	3	€ 352	€ 481	€ 595
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIEL		€ 1 031,00		€ 1 031	3	€ 344	€ 891	€ 140
20520000	Equipement - Matériel informatique	ABELIUM - LOGICIEL		€ 1 412,20		€ 1 412	3	€ 471	€ 1 099	€ 313
21534000	Equipement - Matériel informatique	GPDIS - MATERIEL		€ 699,46		€ 699	5	€ 140	€ 362	€ 337
	<b>INFORMATIQUE</b>		€ -	€ 4 199	€ -	€ 4 199		€ 1 306	€ 2 813	€ 1 386
21811000	Travaux - Aménagement	CMULTISERV - CHANTIER	€ 1 025,76			€ 1 026	5	€ 205	€ 209	€ 817
21811000	Travaux - Aménagement	C MULTISERVIC	€ 6 005,16			€ 6 005	5	€ 102	€ 102	€ 5 903
21811000	Travaux - Aménagement	RECLASSEMENT	€ 1 003,98			€ 1 004	5	€ 18	€ 18	€ 1 066
21811000	Travaux - Aménagement	PARTENAIRE EQUIPE - TRAVAUX	€ 17 184,00			€ 17 184	5	€ 3 437	€ 3 616	€ 13 568
21811000	Travaux - Aménagement	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	€ 1 334,28			€ 1 334	5	€ 267	€ 267	€ 1 067
	<b>TRAVAUX</b>		€ 26 633	€ -	€ -	€ 26 633	€ 25	€ 4 029	€ 4 211	€ 22 422
	<b>TOTAL GENERAL</b>		€ 26 633	€ 4 199	€ -	€ 30 832	€ 25	€ 5 335	€ 7 024	€ 23 808

# Immobilisations 2020

## ETAT RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS

Compte d'immobilisation	Fournisseur	Montant de l'immobilisation	Biens de retour (1)	Biens de reprise (2)	Biens propres (3)	Durée amortissement retenue	Montants annuels 31/12/2020
21811000	CMULTISERV - CHANTIER - 21DIJ01	€ 1 025,76	€ 1 025,76			5	€ 205,15
21811000	126-C MULTISERVIC 21DIJ01	€ 6 005,16	€ 6 005,16			5	€ 101,73
21811000	RECLASS 238	€ 1 083,98	€ 1 083,98			5	€ 18,36
21811000	PARTENAIRE EQUIPE - TRAVAUX - 21DIJ01	€ 17 184,00	€ 17 184,00			5	€ 3 436,80
21811000	BOUYGUES ENERGIES SERVICES	€ 1 334,28	€ 1 334,28			5	€ 266,86
20520000	ABELIUM - LOGICIEL - 21TH001	€ 1 056,00		€ 1 056,00		3	€ 352,00
20520000	ABELIUM + LOGICIEL + 21DIJ01	€ 1 031,00		€ 1 031,00		3	€ 343,67
20520000	ABELIUM + LOGICIEL + 21DIJ01	€ 1 412,20		€ 1 412,20		3	€ 470,73
21534000	GPDIS + MATERIEL + 21DIJ01	€ 699,46		€ 699,46		5	€ 139,89

(1) Les biens de retour sont les biens meubles et immeubles indispensables à l'exécution du service public et qui font retour gratuitement à la personne publique en fin de concession. Ce sont les biens indispensables au service. La particularité des biens de retour consiste en ce que, alors même qu'ils ont été acquis par le délégataire en cours d'exploitation, ils appartiennent ab initio à la collectivité publique.

(2) Les biens de reprise appartiennent au délégataire pendant la durée du contrat mais peuvent être repris par la personne publique lorsqu'ils présentent une certaine utilité pour le service public sans pour autant être indispensables. Ils font donc l'objet d'un droit d'option de la collectivité.

(3) Les biens propres appartenant au délégataire, qui ne sont pas utiles au service public et qui restent par conséquent dans le patrimoine privé de ce délégataire.



## 8. Perspectives



# Une alimentation haut-de-gamme : du lait Bio Français

*Une alimentation saine pour les futurs consommateurs de demain !*

- Recommandé et utilisé par les professionnels en crèches.
- Sans huile de palme mais avec de la crème de lait pour un bon goût lacté
- Fabriqué en France : 100 % d'origine française
- Certifié AB Agriculture Biologique
- Traçabilité et sécurité : analysé à chaque étape de sa production, plus de 600 000 analyses de lait sont réalisées par an
- Une démarche éco-responsable jusqu'à l'emballage
- Arrivée de la gamme complète en novembre 2020 avec un début de consommation à partir de janvier 2021
- Mis en vente sur la centrale d'achats everykid.com ainsi qu'en pharmacies et magasins bio

everymilk



# Perspectives pédagogiques



Parcours intégration  
collaborateurs terrain



Formation d'ateliéristes  
avec Createctura



Cours d'anglais  
hebdomadaire pour les  
crèches bilingues, avec  
une native



Nouveau catalogue de  
formations

# Les formations pédagogiques 2021



## Une posture professionnelle adaptée

### Objectif :

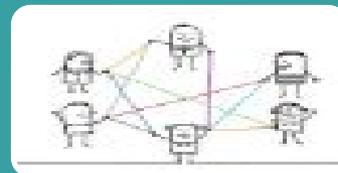
Ajuster sa posture professionnelle au regard des connaissances sur le jeune enfant, en neuroscience et en utilisant l'observation.



## Les besoins du jeune enfant

### Objectif :

Connaitre le développement du jeune enfant et ses besoins pour mieux y répondre.



## Communiquer en équipe

### Objectif :

Adapter sa communication au contexte professionnel afin de travailler en équipe dans le respect du projet pédagogique.



## Coéduquer

### Objectif :

Clarifier la place et le rôle du professionnel vis à vis des parents, pour comprendre, respecter et soutenir la notion de parent « premier éducateur ».

# Le projet Art et Nature sur les crèches



## Recrutement de Chefs de projet

Des artistes, plasticiens, photographes, musiciens pour impulser le projet art et nature.



## Installations éphémères

Des univers variés pour proposer des expériences riches aux enfants et les sensibiliser au monde de l'art tout en les connectant à la nature.



## Mise en valeur des expériences des enfants

Un accueil esthétique, avec des matériaux naturels, présentant et expliquant les découvertes du moment par les enfants.



# Contact

CHANEL LAURENCE  
**Directrice**

Remplacée par Sandrine MARTIN

**Adjointe de direction**

[junot@people-and-baby.com](mailto:junot@people-and-baby.com)

tel: 03 80 10 30 31

HUGUENIN CELINE

**Responsable Opérationnel**

[celine.huguenin@people-and-baby.com](mailto:celine.huguenin@people-and-baby.com)

tel : 06 37 01 41 06





# Liste des annexes



Annexe 1: Attestations d'assurance (document joint)

